

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.



NOËL 1981

CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES 1981

TALBOT CHAMPION DU MONDE.



10 Rallyes ont été cette année le théâtre d'une lutte acharnée entre les grands constructeurs mondiaux. Rallyes qui consacrent Talbot Champion du Monde 1981.

Une victoire qui, après les succès enregistrés en Formule 1, prouvent que les Talbot méritent totalement la confiance, sur piste comme sur route.


TALBOT

OFFRES D'EMPLOIS

Groupe de médecins exploitant ensemble un laboratoire d'analyses médicales cherche

LABORANTINE MÉDICALE

à plein temps

Dès le 1er mars 1982 ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre MC 32650 au bureau de L'Impartial.

32650

URGENT

PORTIER

de nuit, de 20 h. à 4 h. (sauf lundi) demandé par cabaret.

Ecrire sous chiffre VJ 32689 au bureau de L'Impartial.

Wir suchen noch einen

KOLLEGEN (IN) FÜR DEN AUSSENDIENST

der(die) sich mit uns in der deutschen Sprache unterhalten kann. Wenn Sie an einer interessanten Tätigkeit interessiert sind, gerne mit Menschen umgehen, sprachgewandt; mindestens 25 Jahre alt sind, einen PW besitzen und einen festen Wohnort haben, dann erwarten wir gerne Ihre kurze Bewerbung. Arbeitsgebiet nördl. Bulle und Neuchâtel.

Werbeagentur Weisse - Postfach 79 8202 Schaffhausen

44-13713

On cherche

mécanicien autos qualifié

S'adresser Garage de la Béroche 2024 Saint-Aubin

Téléphone (038) 55 13 52

28-22415

Nous engagerons pour entrée immédiate ou à convenir

galvanoplaste

(doreur ou personne maîtrisant le traitement des fonds de cadrans pourrait convenir), et

polisseur-aviveur sur cadrans

Faire offres à :

KOHLI & CIE - Fabrique de cadrans soignés 2720 Tramelan - Tél. (032) 97 55 55

D 06-12084

A. QUINCHE & CIE SA, cherche pour son atelier de diversification à Morgarten 12

2 aides-mécaniciens

pour exécuter des travaux de série sur fraiseuse;

2 ouvriers

pour des travaux de contrôle et expédition.

Se présenter à Morgarten 12 ou téléphoner au (039) 26 64 01

32697

ENTRESOLSA

LE PAILLASON

TAPIS - RIDEAUX - SOLS

La Chaux-de-Fonds Passage du Centre 3 Téléphone (039) 23 70 75 POSE GRATUITE (tapis)

EMPLOYÉE DE LANGUE MATERNELLE ALLEMANDE

est cherchée pour correspondance allemande et française, pour différents travaux de bureau, préparation de commandes, téléphone, expédition.

Faire offre avec prétentions de salaire à :

HOCHREUTINER & ROBERT SA - Serre 40 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 10 74

32695

Fust

Les petits appareils sont des

CADEAUX APPRÉCIÉS

radiateurs, chaufferettes, humidificateurs, tranchesuses, fers à vapeur, grils, friteuses, fours à raclette, fers à bric-lets, machines espresso, machine à café, moulins, rasoirs, etc. aux prix Fust les plus avantageux Garantie de prix Fust: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65 Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25 Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Fust



21 janv. - 19 février

Le courage et la patience ne vous manqueront pas cette semaine. Consacrez-vous à des travaux artistiques pour lesquels vous serez bien inspiré.



20 février - 20 mars

Succès dans le domaine professionnel. Libérez-vous des obligations qui vous attendent et appliquez-vous dans les nouvelles initiatives qui vous enchantent.



21 mars - 20 avril

Les circonstances vous obligeront à modifier certaines de vos intentions. Abstenez-vous de faire des dépenses inutiles.



21 avril - 21 mai

Ne négligez rien dans votre travail ou dans vos affaires en cours. Si vous êtes attentif, vous pourriez réaliser un beau bénéfice qui vous libèrera d'une préoccupation.

HOROSCOPE-IMPAR du 25 au 31 décembre.

Si vous êtes né le

25. Certaines de vos initiatives seront couronnées de succès si vous faites preuve de ténacité.
26. Vos affaires vont connaître une lente mais heureuse évolution. Vous aurez une chance inespérée.
27. Ne risquez pas de compromettre une affaire d'avenir en cherchant des profits trop importants et trop rapides.
28. Votre énergie et votre ingéniosité vous permettront d'obtenir de bons résultats dans votre travail.
29. Les transactions que vous entreprendrez seront facilitées. Cette année s'avèrera propice aux créations artistiques.
30. Votre clairvoyance et votre dynamisme vous permettront d'activer la marche de vos affaires. La chance est avec vous.
31. Les circonstances favoriseront vos affaires financières mais vous devrez faire attention.



22 mai - 21 juin

Grande satisfaction au cours d'un déplacement. Votre ingéniosité vous vaudra d'enregistrer de bons résultats dans votre travail.



22 juin - 23 juillet

Divers problèmes sont à résoudre dans vos activités professionnelles. Evitez les discussions, elles auraient de fâcheuses conséquences.



24 juillet - 23 août

Vous avez intérêt à lâcher un peu du lest et à vous montrer plus gai, plus accueillant et à taire votre jalousie. N'aggravez pas vos petits malentendus.



24 août - 23 sept.

Un ralentissement est probable dans les affaires en cours. Stimulez votre esprit de lutte, il vous sera d'une grande utilité prochainement.



24 sept. - 23 oct.

Montrez votre bonne volonté. Ne négligez pas votre travail. Soignez la présentation de vos ouvrages et écoutez les conseils de personnes expérimentées. Appliquez-vous.



24 oct. - 22 nov.

Faites attention aux indiscretions. Dans votre travail, la chance est avec vous cette semaine. Profitez-en pour entreprendre des démarches difficiles.



23 nov. - 22 déc.

Redoutez le pire si vous courez deux lièvres à la fois. Travaillez avec courage, les temps sont proches où vous pourrez tirer profit de vos efforts.



23 déc. - 20 janv.

Soyez très discret pour ne pas blesser une personne qui vous aime sincèrement. Du côté travail, rien ne fera obstacle à votre succès.

Copyright by Cosmopress

POUR SCIER VOTRE BOIS



175.-

Notre tronçonneuse électrique 1100 W.

Black & Decker Toulefer s.a.

QUINCAILLERIE 2300 La Chaux-de-Fonds Pl. de l'Hôtel-de-Ville Tél. (039) 23 13 71

32708

MONDE

Nouvelles prises de position de MM. Mauroy et Marchais sur la crise polonaise «La démocratie est fondamentale dans la société socialiste»

Pour la première fois depuis le coup d'Etat militaire en Pologne, il y a 11 jours, le premier ministre français, M. Pierre Mauroy a qualifié hier de «réelle» l'ingérence soviétique dans ce pays, tandis que de son côté M. Georges Marchais a envoyé une lettre au général Jaruzelski.

S'adressant à l'assemblée nationale, M. Mauroy a déclaré: «Même si l'ingérence de l'Union Soviétique est réelle, il n'en demeure pas moins qu'il existe une différence sensible entre l'oppression actuelle, à caractère national, et une intervention étrangère plus massive, plus directe. Cette différence, le gouvernement français doit la prendre en compte».

CHER CAMARADE...

Pour sa part, M. Marchais a écrit au général Jaruzelski, pour lui dire notamment: «Monsieur le premier ministre et cher camarade, devant la situation très grave que connaît votre pays, au nom du bureau politique de notre parti, je vous exprime l'émotion des communistes français et des millions d'amis sincères que la Pologne socialiste compte en France.

«Nous sommes attachés à la liberté et nous pensons que l'essor de la démocratie est fondamental dans la société socialiste. Aussi, bien que l'état d'exception

soit prévu par la Constitution de Pologne pour le cas d'extrême urgence, nous regrettons à tous égards que vous y ayez été conduits et ressentons de façon douloureuse la suspension des libertés publiques, les arrestations, les internements qu'ils comportent».

AIDE FINANCIÈRE

Autre réaction importante, les gouvernements des dix pays membres du Marché commun ont effectué une démarche commune auprès du gouvernement polonais et dénoncé les détentions intervenues en vertu de la loi martiale. Ils dé-

noncent «la grave violation» des droits de l'homme et des droits civiques dans le pays. Néanmoins la CEE a annoncé qu'elle allait accorder une nouvelle aide de 4 millions de francs suisses à la Pologne.

Dans le pays, à quelques heures de Noël, des informations de voyageurs faisaient état hier de pénurie de médicaments et de vivres. La Télévision polonaise, au contraire, a affirmé que l'approvisionnement, dans le cadre des rations, était normal.

Radio-Varsovie affirme toujours que la plupart des Polonais obéissent à la loi martiale, mais les informations en provenance de diverses sources continuent de parler de la résistance de milliers de personnes, à Gdansk, en Silésie et dans d'autres régions.

ARRESTATIONS

La radio a annoncé mercredi que 357 personnes avaient été arrêtées à Katowice pour violation du cessez-le-feu - qui sera levé provisoirement pour la nuit de Noël. Elle a rapporté également qu'un commissariat de police avait été attaqué à Gdansk avec des bombes à essence.

Dans les mines de Ziemowit et de Piast près de Katowice, environ 3000 mineurs continuaient à faire la grève au fond de la mine, et Radio-Varsovie a qualifié la situation de préoccupante. Des représentants de l'Eglise et des autorités sont descendus dans la mine

pour négocier avec les grévistes, selon la radio.

Aux aciéries de Katowice, d'autres grévistes (8000, selon certaines sources) continuaient à occuper les lieux.

Quant au président de Solidarité, M. Lech Walesa, il est «en bonne santé», aurait affirmé le secrétaire de l'Episcopat polonais Mrg Bronislaw Dabrowski, qui a rendu visite au pape Jean Paul II. (ap)

Une aciérie évacuée

L'aciérie Huta Katowice a été évacuée hier sans qu'il y ait de blessés et le calme y est revenu, a annoncé la radio polonaise captée à Londres.

«Les forces de l'ordre de la milice et les soldats de l'armée populaire polonaise ont restauré l'ordre et le calme dans les aciéries de Katowice», a ajouté la radio.

Quelque 2000 personnes avaient pris part à cette occupation, a-t-elle précisé, contrairement aux informations qui faisaient état d'un chiffre de 8000.

La radio a également annoncé que des poursuites allaient être engagées contre les organisateurs de cette occupation, dont certains seraient en fuite. (ap)

Au Pays de Galles Un pétrolier explose

Un homme a été tué et six autres blessés par l'explosion qui s'est produite hier après-midi à bord d'un pétrolier de la compagnie américaine «Amoco» amarré dans le port de Milford Haven (Pays de Galles), ont annoncé la police et les responsables de la compagnie.

Selon le porte-parole d'«Amoco», l'explosion à bord du pétrolier de 1.594 tonnes «Hullgate» serait due à une fuite d'essence.

A Londres, un représentant de la compagnie a précisé que le «Hullgate» comptait un équipage de onze hommes et que les quatre qui n'ont pas été hospitalisés avaient été retrouvés. Il a par ailleurs assuré que l'incendie, maîtrisé par les pompiers était resté circonscrit au pétrolier et qu'il n'y avait aucun danger pour la raffinerie située à un peu plus de deux kilomètres des quais. (ap)

Mort de Dozier Fausse nouvelle?

Les informations selon lesquelles le général James Dozier, commandant en chef-adjoint de l'OTAN en Europe du Sud, a été exécuté par les Brigades rouges sont «complètement fausses», a indiqué mardi le ministère américain de la Défense. (ats, reuter)

En bref

● **GUATEMALA.** - Un certain nombre de Cubains entraînés à la guérilla sont arrivés au Guatemala pour se joindre aux insurgés qui s'efforcent de renverser la junte militaire présidée par le général Fernando Romeo Lucas Garcia.

● **LONDRES.** - Poursuivant sur sa lancée tendant à rompre l'axe conservateur - travailliste qui dominait depuis 60 ans la vie parlementaire britannique, le nouveau parti centriste social-démocrate compte depuis mardi une nouvelle recrue dans ses rangs. Il s'agit de M. Ednyfed Hudson Davies, 52 ans, député de Caerphilly (Pays de Galles). Il a annoncé qu'il quittait le «Labour» pour se joindre au PSD. Cette défection porte à 26 le nombre de parlementaires ayant déserté les rangs travaillistes pour se joindre à la nouvelle formation.

● **BRUXELLES.** - L'épouse d'un entrepreneur belge de travaux publics, enlevée lundi soir à Meise (à 15 kilomètres de Bruxelles), a été relâchée par ses ravisseurs mardi soir, apprenait-on hier matin de source policière à Bruxelles. Mme Dora Stallart a été légèrement blessée lors du rapt.

● **RABAT.** - Un gisement de gaz a été découvert dans le bassin d'Essaouira (littoral atlantique), annonçait mardi un communiqué du Ministère marocain de l'énergie et des mines. Cette découverte, ajoute le communiqué, est la première de cette importance au Maroc.

● **BEYROUTH.** - Un survivant a été retrouvé dans les ruines de l'ambassade d'Irak à Beyrouth, 174 heures après l'attentat à la bombe qui l'a détruite le 15 décembre dernier. Il s'agit d'un employé de cuisine, Mohammad Abbas Flayeh, 30 ans, qui se trouvait au rez-de-chaussée. Il a survécu en mangeant du chocolat qui se trouvait dans une boîte à proximité de lui, et s'est désaltéré en buvant de l'eau qui fuyait du réservoir de l'ambassade.

Entre autres

Eldorados manqués

A eux tous, les pays de l'Amérique centrale ont une population qui ne dépasse guère les 22 millions d'habitants.

Aucun d'entre eux ne peut être considéré comme aisé. La misère, au contraire, est le lot de la plupart.

Mais, pour la seule année 1981, ces petites nations auront acheté des armes d'une valeur approximative de 200 millions de francs.

Et, l'an prochain, on prévoit une somme nettement supérieure. Pour les uns, cette frénésie d'armement provient des menaces que les Etats-Unis et Cuba font peser sur la région.

Pour les autres, cette course insensée a pris son départ au Nicaragua. En faisant l'acquisition de tanks lourds soviétiques T-54 S et T-55 S, les Sandinistes ont contraint les nations proches à maintenir l'équilibre des forces militaires.

Quoi qu'il en soit, c'est une véritable psychose de peur qui s'est emparée de l'Amérique centrale.

Et il n'est pas jusqu'au pacifique Costa Rica, sans armée jusqu'ici, qui n'en ait été frappé. Possédant une garde civile forte de 5000 hommes, il a augmenté leur solde de façon rondelette et a accru ses dépenses en faveur de la sécurité publique de quelque 20 pour cent.

Les Américains, les Soviétiques, les Cubains, les Belges, les Israéliens et les Brésiliens - et d'autres encore peut-être - se frottent les mains de voir s'ouvrir un nouveau marché si prospère.

Mais quelle que soit l'issue de la guerre civile au Salvador et quel que soit le résultat de l'expérience sandiniste au Nicaragua, on ne peut s'empêcher de penser qu'un tel amoncellement d'armes ne promet pas un avenir radieux à ces petits pays, qui, s'ils avaient eu des gouvernements sages et s'ils avaient pu échapper à l'impérialisme cubain et américain, seraient des Eldorados.

Willy BRANDT

«Charlie hebdo» ne charrie plus

«Charlie hebdo» se saborde. La nouvelle a été rapportée hier «à la une» du «Journal le matin» qui précisait que la disparition du «journal bête et méchant» est due à des difficultés de trésorerie.

«Charlie hebdo», rappelle le quotidien parisien, «est né en 1959 des œuvres de Georges Bernier, alias le professeur Choron, et d'une fine équipe d'où sortirent plus tard quelques-uns des talents confirmés d'aujourd'hui. Cavanna, Cabu, Wolinski, Gebe, Reiser, Caster, tous viennent de Charlie hebdo et pratiquent avec virtuosité une dérision propre à heurter le bourgeois et l'homme politique».

Le «Journal le matin» ajoute: «En 1966, un arrêté l'a interdit à la vente aux mineurs ce qui aurait dû signifier pratiquement son arrêt de mort. C'est sans compter sur l'acharnement de Bernier et de «toute la bande». Le journal reparait, mais quand, à la mort du général de Gaulle il titre: «Bal tragique à Colombey: un mort», c'en est trop. Il lui faudra cette fois quatre ans pour se

remettre de l'interdiction édictée par Marcellin».

«Mais, la dérision n'a peut-être qu'un temps et les banquiers se moquent éperdument de l'humour. Charlie ne vendait plus que 30.000 numéros par semaine. (ap)

Fin du procès De Broglie, 5 ans après le crime Dix ans pour les trois accusés principaux

Pierre De Varga, reconnu coupable d'avoir été le commanditaire de l'assassinat du prince De Broglie, Gérard Frèche, le tueur, et Guy Simone, l'inspecteur véreux qui avait organisé le guet-apens le 24 décembre 1976 rue des Dardanelles à Paris, ont été condamnés hier soir chacun à dix ans de réclusion criminelle par la Cour d'assises de Paris. Le quatrième accusé, Serge Tessédre, recruteur de Frèche, a quant à lui été condamné à cinq ans de réclusion.

Les quatre accusés, qui avaient été arrêtés quelques jours après le meurtre de Jean De Broglie, ont déjà accompli près de cinq ans de détention provisoire, si bien que Serge Tessédre devrait être libéré prochainement.

Le président André Giresse a lu la réponse des jurés aux questions sur la culpabilité de chacun. La réponse a été oui par huit voix au moins sur 12 (neuf jurés et trois magistrats professionnels).

AVOCATS EMBRASSÉS

A l'énoncé de ces sentences, relative-ment clémentes puisque l'avocat général

avait requis 15 ans de réclusion contre Frèche, 20 ans contre Simone et De Varga, et six à sept ans contre Tessédre, trois des accusés ont aussitôt embrassé leurs avocats.

Le président Giresse a précisé que les accusés disposaient d'un délai de cinq jours pour se pourvoir en cassation.

DERNIÈRES DÉCLARATIONS

Les débats se seront donc prolongés pendant 35 audiences. Celle d'hier a donné l'occasion aux quatre accusés de faire une dernière déclaration.

«Depuis cinq ans, je vis dans les remords», a déclaré Frèche, «je demande pardon à la famille».

«Je n'ai rien à ajouter», se contenta de dire Tessédre.

«J'affirme encore aujourd'hui que j'ai dit toute la vérité sur ce que je savais», avait pour sa part assuré Simone. «Je regrette ce qui s'est passé le 24 décembre 1976. Ce qui compte pour moi, c'est le sort de ma femme et de mes enfants».

«Il est bien difficile d'ajouter quoi que ce soit à ma défense», ajoute enfin De Varga. «Dans ma position d'accusé, tout risque de sonner faux. Mais je répète que je suis totalement étranger au meurtre de Jean De Broglie».

Pendant près de quatre heures, un de ses avocats, Me Paul Lombard, avait une dernière fois plaidé l'acquiescement, en décrivant son client comme un être timide et bon, qui n'a cependant pas toujours été un modèle de vertu, mais qu'il aurait été exagéré de présenter, comme le fit l'accusation, sous les traits d'un «Machiavel du crime et d'un Fantomas de la finance». (ap)

A Paris Attentats en série

Quatre attentats ont été commis tôt hier matin à Paris, dont un qui a provoqué d'importants dégâts dans le hall d'exposition de la Société Rolls Royce.

Selon la direction de la firme française qui importe ces véhicules, les vitrines et le plafond du magasin se sont écroulés à la suite de l'explosion, endommageant plusieurs voitures.

Les quatre attentats, commis en l'espace d'un quart d'heure au moyen de cartouches de gaz, n'ont pas fait de victimes.

Les policiers de la brigade criminelle ont eu confirmation dans l'après-midi d'hier que les quatre explosions intervenues dans la matinée à Paris ont bien été provoquées par des membres d'«Action directe», un groupe activiste clandestin qui a déjà commis de nombreux attentats en France. (ats, afp, ap)

Suite de l'annexion du Golan par Israël La Knesset rejette la motion de censure

Le Parlement israélien a repoussé hier par 57 voix contre 47, une motion de censure déposée contre le gouvernement de M. Menahem Begin par le petit parti centriste «shinui» (changement), mécontent, entre autres, de la politique du premier ministre à l'égard des Etats-Unis.

Le gouvernement a réaffirmé devant la Knesset qu'Israël préserverait «sa liberté d'action à tout prix».

Le «shinui», qui a deux représentants au parlement, estimait, en effet, que l'attitude du premier ministre compromettait les relations entre Israël et son meilleur ami, les Etats-Unis.

Le parti travailliste et les communistes ont voté pour la motion de censure, mais la coalition gouvernementale, appuyée par le parti ultra-conservateur «tehiya» (reconnaissance) et la fraction de droite modérée «telem» n'a eu aucun mal à la repousser.

C'est au ministre israélien des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, qu'est revenue la tâche de défendre devant la Knesset la politique de M. Begin. M. Shamir a estimé que les propos très durs tenus par M. Begin à l'ambassadeur américain Samuel Hays étaient dus aux mesures de représailles «inacceptables et intolérables» adoptées par Washington après

la décision israélienne du 14 décembre d'annexer les hauteurs du Golan syrien.

On sait que, mécontent, le président Reagan a décidé de suspendre l'accord de coopération stratégique anti-soviétique, signé entre les deux pays le 30 novembre.

«Israël doit sauvegarder sa liberté d'action et de décision à tout prix», a-t-il déclaré, estimant que des concessions, dans cette région du monde, «menaceraient gravement notre avenir et notre existence».

On apprend d'autre part qu'un courant majoritaire de la population palestinienne de Bethléem et de ses environs a décidé, cette année, de boycotter les fêtes de Noël «par solidarité avec ceux des leurs qui n'ont pas même une crèche pour dormir, parce que l'armée israélienne a détruit leurs maisons».

Appel à la fermeté

Les pays arabes n'hésiteront pas à faire preuve de fermeté si les moyens pacifiques échouent à obtenir la restitution du Golan syrien, annexé la semaine dernière par Israël, a déclaré hier le prince héritier Fahd d'Arabie séoudite.

«L'avidité israélienne ne se limite pas au Golan ou à Jérusalem», a déclaré le prince Fahd dans un communiqué diffusé par l'agence officielle séoudienne SPA, «Israël» rêve de s'étendre de l'Euphrate (en Irak) au Nil (en Egypte)». (ats, reuter)

USA: lavé de tout soupçon

Le Département américain de la justice a lavé de tout soupçon, hier, le conseiller du président Reagan, M. Richard Allen, sur les deux questions qui restaient en suspens dans son cas.

Le Département de la justice a décidé de clore l'enquête sur M. Allen, qui avait été accusé d'avoir perçu 1000 dollars de la part de deux journalistes japonais à qui il avait permis d'obtenir une interview avec Mme Nancy Reagan.

Le ministre de la justice, M. William French Smith, a annoncé qu'il n'avait pas estimé nécessaire de nommer un procureur spécial pour enquêter sur deux questions annexes: l'acceptation par M. Allen de trois montres en cadeau, et les erreurs dans la fiche de renseignements qu'il avait fournie quand il était devenu le conseiller de M. Reagan pour les questions de sécurité nationale. (ap)

Projet de loi sur la Constitution canadienne

Le gouvernement britannique a publié hier un projet de loi qui mettra un terme définitif au contrôle de forme de la Grande-Bretagne sur la Constitution canadienne, mais a annoncé que le débat à la Chambre des communes sera repoussé pour attendre les résultats des procédures engagées par les Indiens.

Ce débat, prévu à l'origine pour le mois de janvier, ne devrait donc pas intervenir avant mars prochain, l'affaire engagée par les tribus indiennes de la province de l'Alberta étant examinée en février par la Cour d'appel.

Ce projet de loi, défendu par le premier ministre fédéral, M. Pierre Trudeau, et approuvé récemment à Ottawa, comporte une charte des droits et une formule.

Permettant l'amendement il est également combattu par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui redoute un affaiblissement des pouvoirs de la province francophone.

Il est cependant probable que la loi sera adoptée et il est possible que la reine Elizabeth assiste au Canada aux cérémonies marquant le retour de la Constitution, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, signé en 1867. (ap)

GRAND CONCOURS L'IMPARTIAL

Entre le 1er et le 31 décembre 1981, nous ferons paraître à 9 reprises, les 9 parties d'un puzzle à reconstituer sur le coupon de participation ci-dessous. Celui-ci dûment rempli est à nous retourner, uniquement sur carte postale, jusqu'au 10 janvier 1982.

1er prix:
2 places gratuites pour deux voyages IMPARTIAL 1982

2e prix:
1 place gratuite pour un voyage IMPARTIAL 1982

+ 50 prix de consolation.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes.

1er prix
valeur Fr. 1200.-

Coupon de participation A retourner jusqu'au 10 janvier 1982	Coupon de participation A retourner jusqu'au 10 janvier 1982	Coupon de participation A retourner jusqu'au 10 janvier 1982
Coupon de participation A retourner jusqu'au 10 janvier 1982	Coupon de participation A retourner jusqu'au 10 janvier 1982	Coupon de participation A retourner jusqu'au 10 janvier 1982
Coupon de participation A retourner jusqu'au 10 janvier 1982	Coupon de participation A retourner jusqu'au 10 janvier 1982	Coupon de participation A retourner jusqu'au 10 janvier 1982



Café Tea-Room
Villa Les Pervenches
Fermeture annuelle
Réouverture le 16 janvier 1982.
Nous présentons à nos chers clients nos bons vœux pour la nouvelle année. 32707

Pour tous vos travaux de
MAÇONNERIE
CARRELAGE
adressez-vous chez **VOCAT-SGOBBA**
Beauregard 7 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 55 26
Prix modérés 28057

BBC
BROWN BOVERI

l'émetteur récepteur BBC assure une liaison en toutes circonstances

Radio - Communication SA
RACOSA
TEL. (038) 25 46 46
2000 NEUCHÂTEL 8

Le Restaurant ELITE
Serre 45, La Chaux-de-Fonds
sera fermé le 24 décembre dès 14 h. et le 25 décembre toute la journée.
Mme et M. LUCHETTI souhaitent un joyeux Noël et une bonne et heureuse année à toute leur fidèle clientèle. 32691

DISCOTHÈQUE «SOBEY»
25500 Morteau,
tél. 00 33 81 67 05 36
GRAND CONCOURS DE DANSE
Samedi 26 décembre 1981 dès 22 heures 32696

ANTIQUITÉS
J. et R. STEUDLER
Au service de
l'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE
Ventes - Evaluations - Achats
Du mardi au vendredi, ouvert l'après-midi le samedi, tout le jour.
Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase) La Chaux-de-Fonds 13230

L'IMPARTIAL

Délais pour la remise des annonces à Nouvel-An

Edition du 31 décembre 1981: mardi 29 décembre à 9 h.
Edition du 4 janvier 1982: mardi 29 décembre à 15 h.
Edition du 5 janvier 1982: mercredi 30 décembre à 9 h.

Les ordres qui parviendront après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois:
AVIS MORTUAIRE URGENT
et les adresser à notre rédaction

À LOUER
POUR DATE À CONVENIR

magnifique appartement
dans villa, tout confort, terrasse, participation au jardin.
Garage à disposition dans le quartier de l'Ouest. 32411

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

NOUS ACHETONS ET PAYONS CÔMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli, 97, 6004 Lucerne 62-169 843

TOM and JERRY

ET DE PLUS, MES AMIS...

QU'Y A-T-IL DE SI INTÉRESSANT DANS LE DISCOURS DE CET HOMME POLITIQUE, TOM?

LA FAÇON DONT IL TAPE SUR LA TABLE!

AÏE!

© COSMOPRESS, GENÈVE

© METRO-GOLDMINK-HAYEK, INC.

SUISSE

Tourisme et trafic pendant les fêtes Une ruée moins importante que prévue

A la veille des Fêtes de Noël et de Nouvel-An, on peut constater que la ruée sur les voies de communication semble être moins importante que prévu, tant en Valais que dans d'autres points du pays comme l'Oberland bernois et les Grisons. En revanche, dans les stations, tout est complet pour au moins une dizaine de jours. Les conditions d'enneigement sont partout excellentes et les responsables locaux du tourisme se frottent les mains. Dans l'ensemble, les routes sont dégagées - sauf en altitude - et les résidus de neige ne devraient pas perturber la circulation. Le soleil est même annoncé les jours suivants Noël.

En ce qui concerne la circulation routière, on ne signalait hier aucune perturbation, le trafic était fluide. A noter que les touristes de Noël emprunteront pour la première fois l'autoroute du Rhône entre Evionnaz et Martigny. Les hommes de la brigade de la route relèvent qu'un brin de prudence s'impose en cas de gel nocturne. En Suisse alémanique également, les autoroutes et routes nationales étaient dégagées, avec un léger danger de verglas aux endroits exposés. Les cols encore ouverts - mais enneigés - sont les suivants: Bernina, Brunig, Fluëla, Col de La Forclaz, Jaun, Julier, Maloja, Pas-de-Morgins, Col des Mosses, Simplon. Le Col de La Bernina est fermé la nuit de 18 heures à 07.h.00. Les responsables de la circulation ont l'impression que les arrivées sont plus échelonnées cette année que les années précédentes et que beaucoup de Suisses et d'Italiens notamment ont préféré passer Noël à la maison pour se rendre ensuite seulement dans leur chalet, hôtel ou résidence de vacances.

Les chemins de fer sont sur les dents. Des trains spéciaux (160 dans la région de Bâle) sont annoncés, notamment en provenance d'Allemagne et du Bénélux; ces trains vont jusqu'en Italie en passant

En Valais Secousse sismique

On apprendait dans la matinée que le Service sismologique suisse avait enregistré scientifiquement la secousse sismique qui s'est produite hier en Valais. Selon les données reçues, cette secousse s'est produite à 7 h. 51. Le centre se trouvait à 2 km. au sud de Martigny. La magnitude est de 3,0 et la profondeur estimée à 8 km. et demi environ.

Rappelons que des milliers de personnes ont ressenti cette secousse en Valais, notamment à Monthey, Val-d'Illiez, Saint-Maurice et Martigny. (ats)

Selon une étude des officiers suisses Des lacunes dans la défense nationale

La Société suisse des officiers (SSO) s'inquiète des lacunes de la défense nationale suisse, dans une étude parue dans le numéro de janvier 1982 de l'organe de la société. L'étude de la SSO, menée par une centaine d'officiers, conclut que le maintien de la capacité de défense de l'armée suisse est une tâche hautement prioritaire.

Les lacunes que révèle l'étude ne concernent pas la conception ni l'organisation de l'armée suisse, mais bien l'équipement et l'instruction des troupes. C'est dans les secteurs des réserves et de la puissance de feu antichars, de la DCA et surtout de l'artillerie qu'apparaissent les manques les plus graves. En outre, selon la SSO, une modernisation de l'aviation et de l'équipement en chars est indispensable, car elle seule permettrait d'assurer la capacité combattante et partant la force de dissuasion de ces armes. Le problème le plus urgent concerne pourtant l'artillerie qui, pour les officiers suisses, ne pourra bientôt plus remplir sa tâche avec le programme d'armement prévu pour les années 90.

L'ASSO demande en priorité que les troupes puissent être engagées dans les meilleures conditions d'équipement et d'armement, ce qui n'est en partie plus été le cas pour les blindés et l'aviation. (ats)

par le Lötschberg et le Valais. Dans les Grisons, les Chemins de fer rhétiques occasionnent toujours quelques retards. 22 trains spéciaux sont prévus du 22 au 24 décembre en gare de Coire, notamment pour Davos et l'Engadine.

LES HÔTELS AFFICHENT «COMPLET» POUR NOËL

Les conditions d'enneigement sont partout excellentes et les directeurs de stations, notamment en Valais, ne cachent pas leur enthousiasme. Il y a plus de trois mètres de neige sur certaines pistes d'altitude et un bon mètre dans la plupart des stations. Sur le front de l'hôtellerie, tout est réservé pour une dizaine de jours. Dans l'Oberland bernois, selon les offices du tourisme locaux, quelques chambres d'hôtel et quelques appartements de vacances seraient encore disponibles, pour les retardataires, à Adelboden, Beatenberg, Frutigen, Grindelwald,

Défense des piétons

L'AST reprend le témoin

L'Association suisse des piétons (Schweiz Fussgänger-Verband) ayant décidé de se dissoudre après une activité de 50 années, sur la base d'une enquête faite auprès de ses membres, l'Association suisse des transports (AST) s'occupera à l'avenir encore plus intensément des postulats et des problèmes des piétons. A cet effet, elle a constitué conjointement avec des membres du comité de l'Association suisse des piétons une «Communauté d'intérêts piétons de l'AST». Comme première activité, elle soumettra aux autorités compétentes des propositions pour lutter contre le faux parcage sur les trottoirs et les distances de sécurité près des passages pour piétons.

En outre, l'AST s'est prononcée, en accord avec la Fondation suisse des trans-

Interlaken, à La lenk et à Gstaad (seulement pour Noël).

Dans les airs, on s'apprête également à fêter Noël. Les cabines sont décorées et des surprises de toutes sortes attendent les passagers. A noter que les appareils de Swissair, dans leur presque totalité, resteront au sol le jour de Noël. Seuls six d'entre eux, des longs courriers, voleront. A la veille des fêtes, les compagnies aériennes ont aussi transporté un volume considérable de fret: fruits, légumes et autres produits alimentaires, plus de 300 tonnes de viande et de poisson, 80 tonnes de fleurs sont arrivés en Suisse par fret aérien.

CADEAUX DE NOËL DE LA POLICE VAUDOISE

Selon une ancienne tradition, la police lausannoise a offert aux Lausannois de petits arbres de Noël qui ont été arriérés aux poteaux de signalisation lumineuse. Les arbres de Noël sont garnis de bougies électriques dont les couleurs changent en même temps que les feux. Et ce n'est pas tout: du 22 décembre au 4 janvier, les radars de contrôle ont été mis hors service. Cela ne devrait toutefois pas, relève-t-on à la direction de la police, inciter les automobilistes à rouler à des vitesses excessives. (ats)

ports (FST), dans le cadre de la consultation, au sujet du projet de loi fédérale concernant les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre. L'AST et la FST approuvent en principe ce projet qui, à leur avis, peut contribuer à rendre au piéton la liberté de mouvement et les droits qui lui ont été ravis, au cours des dernières décennies, par le développement du trafic individuel motorisé. Les deux organisations proposent toutefois une série de modifications et de compléments qui, d'après elles, sont propres à atteindre encore mieux ce but dans la pratique. C'est ainsi que la distinction entre le réseau de chemins «d'importance cantonale et régionale» et les «autres réseaux» devrait être abandonnée, vu que cette différenciation, notamment en considération de l'obligation d'indemniser discrimine avant tout les voies de communication à l'intérieur des localités. (comm.)

Les glaciers avancent

Durant la période d'observation 79-80, les glaciers situés dans les Alpes suisses ont avancé en moyenne de 8,28 mètres, alors que durant la période précédente, 78-79, un recul de 4,96 mètres en moyenne avait été enregistré. Ces chiffres ressortent du 101e rapport de la Commission des glaciers de la société helvétique des sciences naturelles (CG/SHNS), paru dans le bulletin du Club alpin suisse. Pour la période concernée, des 120 glaciers du réseau d'observation, 113 ont été contrôlés, parmi lesquels 73 ont avancés, neuf sont restés stationnaires et 27 ont reculé. (ats)

Kaiseraugst: cession de terrain refusée

Le Conseil communal de Kaiseraugst a tiré les conséquences du scrutin négatif organisé lors de la dernière assemblée de commune, et il propose maintenant au Conseil général (législatif) de refuser la cession de terrains à la société Kaiseraugst SA. Lors de sa séance de lundi, il a en outre décidé de débloquent un crédit de 10.000 francs destiné à examiner les questions juridiques qui ne manqueront pas de se poser.

Le Conseil communal avait d'abord proposé de céder deux chemins de traverses à Kaiseraugst SA en échange de quoi la municipalité recevait, elle, à titre de compensation, la propriété des chemins d'accès à la centrale ainsi que le terrain adjacent représentant en tout une surface de 23,27 ares.

Deux jours avant l'assemblée et devant les réactions des opposants à la centrale, l'exécutif avait alors décidé de rayer cette affaire de l'ordre du jour: il était plus judicieux d'attendre la décision de l'Assemblée fédérale sur l'autorisation de cité. Malgré tout, ce thème domina l'assemblée de commune à laquelle participèrent près de 400 personnes, soit environ trois fois

plus qu'à l'ordinaire. Dans un scrutin consultatif organisé par les opposants à la centrale la cession de terrain fut refusée à l'unanimité.

Au terme de l'assemblée, un référendum demandant la convocation d'une assemblée de commune extraordinaire récolta 300 signatures. Le Conseil communal pris acte de ce résultat et annonça cette réunion pour fin janvier. De plus, contrairement à son premier projet, il a décidé lundi de proposer à l'assemblée communale le refus de céder le terrain prévu. (ats)

Expériences sur les animaux Méthodes alternatives

L'Office intercantonal de contrôle des médicaments (OICM) à Berne s'est dit prêt à contribuer à limiter les analyses et expériences pratiquées sur des animaux au strict nécessaire et à introduire des méthodes alternatives aussi peu douloureuses que possible. Le directeur de l'OICM a expliqué hier à l'ATS qu'en 1982 l'ensemble des méthodes d'analyse pour les médicaments vont être examinées en vue de diminuer les analyses pratiquées sur des animaux. (ats)

Conseil fédéral et information Bienveillance envers les journalistes

Désireux de montrer leur «bienveillance», nos sept sages consentent à ce que, à titre d'essai, les journalistes soient désormais informés, la veille de la séance du Conseil fédéral, des principaux objets qui y seront traités, «à condition toutefois qu'ils ne se servent de ces renseignements que pour mieux faire leur métier, et ne les publient pas». Tel est l'un des points de la réponse diffusée hier, et faite par le Conseil fédéral à la Commission de gestion du Conseil national, qui lui avait demandé de se prononcer sur le contenu d'une lettre du 3 avril dernier, émanant de l'Association des journalistes du Palais fédéral et concernant l'organisation et le fonctionnement des services d'information.

Selon les journalistes du Palais, une politique d'information du public, concertée et suivie, doit faire partie aujourd'hui des tâches d'un gouvernement qui se veut efficace. Le Conseil fédéral partage cet avis, tout en relevant qu'une politique, «aussi libérale soit-elle, se heurte à certaines limites». Il s'agit notamment de définir les intérêts publics et privés dignes d'être protégés, ce qui pose en permanence un problème d'interprétation.

Le Conseil fédéral conclut en affirmant qu'il est toujours disposé à faciliter la tâche des journalistes et à satisfaire leur desiderata, «dans la mesure toutefois où des raisons objectives le justifient et où cela est compatible avec l'ordre juridique général.» (ats)

Message du Conseil fédéral Subventionnement des écoles paramédicales

Le message du Conseil fédéral concernant l'octroi de subventions aux écoles de personnel soignant reconnues est sorti de presse mercredi. Nos Sept Sages proposent aux Chambres d'approuver un projet d'arrêté fédéral prorogeant celui du 24 avril 1972 - qui arrive à échéance à la fin de l'année - jusqu'au 31 décembre 1983 pour les écoles de personnel soignant reconnues et jusqu'au 31 décembre 1985 pour l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse.

Le message rappelle que l'arrêté fédéral de 1972 a étendu l'octroi de subventions à toutes les catégories de personnel soignant qui répondaient aux normes minimales fixées par la Croix-Rouge suisse. La fréquentation des écoles est actuellement très bonne, relève le message: 90 pour cent de leur capacité pour la psychiatrie et 95 pour cent pour les soins généraux, la pédiatrie et l'hygiène maternelle, ainsi que pour les infirmières-assistantes. Malgré cette évolution réjouissante, la conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires a demandé à la Confédération de proroger l'arrêté de 1972 jusqu'au moment où la nouvelle répartition des tâches entre les cantons et la Confédération sera devenue effective.

Le Conseil fédéral a décidé de donner suite à cette requête, car la tâche consistant à assurer une bonne formation au personnel soignant incombe encore communément à la Confédération et aux cantons. (ats)

Journal télévisé Autorisation fédérale

Le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTLE) a accordé hier à l'entreprise Rediffusion SA à Zurich, l'autorisation de diffuser, à titre d'essai, un journal sur écran électronique dénommé «Telezitig» et une télévision en abonnement appelée «Teleclub»; l'entreprise pourra effectuer ces essais sur son réseau de Zurich et de la région.

Tous les abonnés du réseau par câble pourront recevoir par le «Telezitig» jusqu'à 30 pages de journal sur écran, consacrées à des informations locales, alors que seuls les téléspectateurs ayant payé une taxe spéciale pourront profiter des retransmissions du «Teleclub», précise un communiqué du DFTCE.

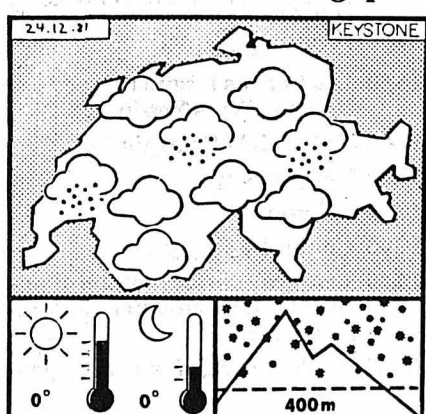
Il s'agit en l'occurrence de la première autorisation pour une télévision en abonnement (Pay-TV) sur réseau par câble. La maison Rediffusion SA pourra ainsi préparer son projet tant dans le domaine de l'organisation et de l'institution que dans celui de la technique. (ats)

Dans le canton de Schaffhouse Détournement

La comptable de la clinique psychiatrique de Breitenau, dans le canton de Schaffhouse, une Autrichienne âgée de 36 ans a commis des détournements de fonds pour une somme de près de 850.000 francs. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la police cantonale schaffhouseoise.

Un mandat de recherche international a été lancé contre la jeune femme qui a pris la fuite et pourrait se trouver actuellement en Allemagne. (ats)

Prévisions météorologiques



Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons. Le ciel sera couvert et des précipitations auront lieu. Les vents s'orienteront du sud-ouest et se renforceront.

Sud des Alpes et Engadine. Augmentation de la nébulosité. Demain couvert et quelques précipitations, pluie et neige mêlées.

Evolution pour vendredi et samedi. Au nord: au début très nuageux et neige par intermittence. Samedi éclaircies de plus en plus développées. Au sud: temps devenant ensoleillé.

Paribas Suisse sous contrôle français? Allégations fausses

La société Pargesa Holding S.A., Genève, a qualifié «d'allégations dénuées de tout fondement» les assertions de certains organes de la presse écrite et audiovisuelle selon lesquelles la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas aurait repris le contrôle de Paribas Suisse. Dans un communiqué publié hier soir, elle a déclaré qu'il est vrai, en revanche, que des échanges de vues ont lieu avec le groupe Paribas. Il n'est toutefois pas possible, précise Pargesa, d'en déduire l'existence d'un accord quel qu'il soit.

Bien qu'aucune négociation formelle n'ait été entamée, poursuit Pargesa, diverses possibilités ont été évoquées tendant à maintenir, dans l'intérêt de toutes les parties en cause, les rapports traditionnels entre le groupe Paribas et la Banque de Paris et des Pays-Bas (Suisse) S.A. Dans ce contexte, Pargesa exprime le vœu qu'une solution satisfaisante puisse être élaborée en tenant compte des intérêts de ses actionnaires et de la spécificité de chacune des parties. (ats)

Acquisition d'immeubles par des étrangers Statu quo

Le Conseil fédéral a prorogé hier au 31 décembre 1982, sans la modifier quant au fond, l'ordonnance réglant l'acquisition d'immeubles dans des lieux à vocation touristique par des personnes domiciliées à l'étranger.

Selon un communiqué du Département fédéral de justice et police, actuellement, 421 localités, soit 45% des lieux à vocation touristique, sont soumises au blocage des autorisations. Depuis la dernière prorogation de l'ordonnance, le 8 décembre 1980, 63 communes sont venues s'ajouter à la liste. Dans son message du 16 septembre 1981, le Conseil fédéral a présenté au Parlement des propositions de révision totale des bases juridiques régissant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. La commission du Conseil national chargée des travaux préparatoires se réunira la première fois au début de février 1982 à Ilanz (GR). (ats)

Obsèques de G. Perrin Vibrant hommage

Hier à Berne, les derniers honneurs ont été rendus à Georges Perrin, journaliste parlementaire, décédé dimanche dernier à l'âge de 77 ans. De nombreux collègues avaient tenu à se rendre au service funèbre auquel participaient également le conseiller fédéral Georges-A. Chevallaz et le chancelier de la Confédération.

Le matin même, à Berne également, les journalistes du Palais ont tenu à rendre à leur confrère un vibrant hommage et un discours prononcé par M. Hugues Faesi a été fort remarqué.

C'est en 1930 que Georges Perrin est arrivé à Berne, envoyé par la Feuille d'Avis de Neuchâtel. Cette année encore, il donnait à la Radio romande ses revues de la presse alémanique. Georges Perrin a été sans doute l'un des grands témoins de la politique suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale. Plume très fine, servie par son intelligence et son sérieux, Georges Perrin fut l'un des chroniqueurs les plus appréciés de la presse suisse romande. (ats)

jeudi

TELEVISION

vendredi

TV ROMANDE  FRANCE 1  ANTENNE 2  FRANCE 3 

- 14.25 Point de mire. Programmes de la Radio suisse romande
- 14.35 La Belle au Bois dormant Ballet en un prologue et 3 actes
- 17.00 Nana Mouskouri chante Noël
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Klimbo
- 17.45 Noël aux cinq chemins «Avec des enfants... valides et handicapés!»
- 18.30 Les grands feuilletons d'autrefois: Le Chevalier de Maison-Rouge
- 18.55 Je t'enverrai des cartes postales...
- 19.00 Quand le souvenir revient Ce soir: Henriette Genoud ou le temps des orphelinats
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 En direct de la Vieille Ville de Genève: Veillée de Noël
- 20.15 Les Trois Messes basses De Marcel Pagnol, d'après Alphonse Daudet

- 12.05 Réponse à tout: jeu
- 12.25 Une minute pour les femmes
- 12.30 Midi première: variétés
- 13.00 Actualités
- 13.35 Une Nuit étoilée Un film américain de Jack B. Hively
- 15.05 Les visiteurs de Noël Avec: Les Poï Poï et Michel Jonasz



- 16.35 Les Enfants du Chemin de fer Téléfilm de Lionel Jeffries
- 18.25 1, Rue Sésame
- 18.50 Avis de recherche Les retrouvailles d'Enrico Macias
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Bonsoir, Fernand
- 20.00 Actualités
- 20.30 Madame Sans-Gêne De Victorien Sardou. Avec: Annie Cordy
- 22.40 La mémoire de Noël Faire revivre les Noël d'avant 1950
- 23.35 Un Noël, une vie Avec Mgr Marty
- 23.55 Messe de minuit Célébrée par S. S. le pape Jean Paul II

- 10.30 A2 Antiope
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 Les Amours des Années grises: Trois sans Toit
- 12.45 Journal
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame
- 15.00 Dorothee au Pays des Chansons
- 15.50 Un Génie, deux Associés, une Cloche Un film de Damiano Damiani (1976)

- A la fin du siècle dernier, les aventures assez inattendues d'un cow-boy, d'un métis indien et de son amie... Joe Thanks a une façon très personnelle de gagner sa vie: lorsqu'il arrive dans un village de l'Ouest, il provoque en duel le tireur le plus rapide de l'endroit qu'il ridiculise pour la plus grande joie des habitants, après quoi, il fait passer son chapeau...*
- 17.50 Magie Majax
 - 18.50 Des chiffres et des lettres: jeu
 - 19.10 D'accord pas d'accord
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.45 Les gens d'ici
 - 20.00 Journal
 - 20.35 La joie de Noël En direct de l'Opéra de Paris. Avec: L'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra
 - 23.00 Angelo Branduardi
 - 23.40 Pour un air de guitare: Georges Brassens
 - 0.40 Herbert von Karajan Avec l'Orchestre de la Communauté européenne

- 15.00 FR 3 Jeunesse. 15.50 L'Enfance de Dominique - 16.15 Bouba: Carroyage - 16.50 Contes populaires et légendes de France - 17.00 Niños, les enfants de l'oubli - 17.30 Les voyages extraordinaires de Jules Verne - 17.50 Les Aventures du Capitaine Bobardov - 18.00 Mon amie So-cia
- 19.10 Soir 3: Informations
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Ulysse 31
- 20.00 Les petits papiers de Noël
- 20.30 Le Petit Mitchell illustré. Un film de Gérard Jour'd'hui
- 21.30 Le Cirque. Un film de Charlie Chaplin



- 22.40 Le grand anniversaire: Guy Béart
- 0.15 Soir 3: Informations
- 0.30 Mes meilleurs vœux

20.45 Rolf Liebermann et ses invités

- 21.00 La Flûte enchantée
- 21.30 Rolf Liebermann et ses invités
- 22.00 Etoile sur Bethléem
- 23.00 Rolf Liebermann et ses invités
- 23.45 Suite No 3 en ré majeur
- 24.00 Messe de minuit Célébrée par Sa Sainteté le pape Jean Paul II en la Basilique Saint-Pierre à Rome. Exécuteurs: Les chœurs de la Chapelle Sixtine

À VOIR **Veillée de Noël**

autour de Rolf LIEBERMANN et de ses invités

TV romande à 19 h. 50

Une veillée de Noël en direct, c'est une tradition à la Télévision romande. Mais d'une année à l'autre, bien sûr, les lieux comme les invités changent.

Une Vieille-Ville, celle de Genève, au pied de la Cathédrale de Saint-Pierre, un bel hôtel particulier, voilà le décor 1981.

Invité principal: un Suisse, connu à l'étranger comme chez nous, dont le monde a toujours été celui de la musique: Rolf Liebermann.

Ses dernières fonctions officielles en tant que directeur de l'Opéra de Paris l'ont rendu célèbre. Mais ce n'est pas de parisianisme dont il sera question ce soir, au contraire. On parlera beaucoup de la Suisse.

Parce que presque tous les invités de cette soirée ont un lien commun avec notre pays. Anne-Marie Blanc est l'héroïne d'excellents films suisses des années 40. Peter Ustinov, dont il est impossible d'énumérer les talents, habite une partie de l'année dans le canton de Vaud. Bertrand Roulet est un tout jeune pianiste neuchâtelois de grand talent. Daniel Humair, un batteur de jazz qui a fait une carrière internationale, et Audrey Michaël, suisse également, une jeune chanteuse engagée dans différents opéras allemands. Seuls le violoncelliste Siegfried Palm et le pianiste Bernard Kontarsky sont des hôtes étrangers, mais ils interpréteront une œuvre de Rolf Liebermann. Voilà pour les invités en direct, qui se retrouveront dans le bel appartement de Frédéric Wanner, Genevois de longue date.

Mais il y aura également, au cours de cette veillée, du théâtre avec «Les Trois Messes basses», une merveilleuse histoire de Noël, des grands airs d'opéra: ceux de «La Flûte Enchantée» de Mozart, mis en images par Peter Ustinov; une heure de chants de Noël, venus du monde entier, avec une participation en direct de la Suisse par la chorale gagnante de l'Etoile d'Or de l'année dernière et, juste avant la messe de minuit, l'Orchestre de la Suisse Romande à la Cathédrale de Saint-Pierre.

- 10.00 Culte de Noël transmis de l'église de Zuoz (GR). Célébration en romanche et en allemand présidée par le pasteur Rico Parli, prédicateur
- 11.00 Messe de Noël Transmise de l'Abbaye cistercienne de Salvanès (Aveyron-France). Officiant: Père André Gouze, O. P. Prédication: Père Pierre Abeberry, O. P.
- 11.55 Vœux de Noël et bénédiction Urbi et Orbi Donnés par Sa Sainteté le pape Jean Paul II sur la place de la Basilique Saint-Pierre à Rome
- 12.35 Le Messager de Noël Avec: Richard Chamberlain
- 13.00 Journal
- 13.05 Véronique Opérette d'André Messager
- 14.45 En voilier au cœur de l'Amazonie Le navigateur William Ischer et sa compagnie
- 15.35 Le Père Noël est venu cette Nuit Dessin animé
- 15.50 Les Petites Fugues Un film d'Yves Yersin
- 17.20 Entre ciel et marais
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Klimbo
- 17.45 Conte: La Cigogne
- 18.30 Les grands feuilletons d'autrefois. Le Chevalier de Maison-Rouge
- 18.55 Je t'enverrai des cartes postales
- 19.00 Quand le souvenir revient Ce soir: Max Alder, 60 ans sur les marchés genevois
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 L'Etoile d'Or Grande finale
- 21.30 Je t'enverrai des cartes postales...
- 21.35 Un vrai conte de Noël Les Télévisions francophones ont réalisé ensemble une veillée de Noël
- 22.30 Film: Sans anesthésie

- 9.15 Orthodoxie Noël: Méditation sur la Nativité du Christ
- 9.30 Chrétiens orientaux
- 10.00 Présence protestante Culte de Noël transmis en direct depuis l'église réformée d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)
- 11.00 Messe de Noël
- 12.00 Message de Noël et bénédiction urbi et orbi
- 12.30 Court métrage
- 13.00 Actualités
- 13.15 Les Fabuleuses Aventures du Baron de Münchhausen Dessin animé inédit de Jean Image
- 14.30 L'île De Paul-Emile Victor
- 15.25 Quand 1200 enfants s'accordent Concert-reportage
- 16.20 Etoile sur Bethléem
- 17.20 Une Aurore boréale D'après le roman de Jacques Folch-Ribas
- 18.40 Jeu: Avis de recherche
- 19.10 Bonsoir, Fernand
- 19.30 Actualités
- 20.00 L'Oiseau bleu Dramatique de Gabriel Axel



- 21.40 Centenaire du Cirque de Moscou
- 22.30 Chorale du Collège d'Oxford
- 23.00 Un Noël, une vie Gilbert Bécaud
- 23.15 Actualités

- 10.30 A2 Antiope
- 12.05 Passez donc me voir Philippe Bouvard
- 12.30 Les Amours des Années grises: Trois sans toit
- 12.45 Journal
- 13.35 Roland Petit présente Alexandre Godounov
- 13.55 Arthur Rubinstein à Jérusalem
- 14.45 La nuit n'est jamais complète
- 15.45 La caméra invisible
- 16.30 Présentation de Jacques Tati
- 16.40 Parade Un film de Jacques Tati
- 18.05 S.v.p. Disney Extraits de dessins animés
- 19.10 Par elles-mêmes Barbara Hendricks
- 20.00 Journal
- 20.35 Vendredi ou la Vie sauvage Série en 3 épisodes
- 22.10 Apostrophes Thème: Doris Lessling
- 23.25 Antenne 2 dernière
- 23.35 Ciné-club: Cycle Hitchcock. Les 39 marches Avec: Robert Donat: Richard Hannay - Madeleine Carroll: Pamela - Lucie Mannheim: Anabella - Godfrey Tearle: Professeur Jordan, etc.

- SUISSE ALEMANIQUE** 
- 10.00 Culte de Noël En direct de Zuoz
 - 11.00 Messe de Noël En Eurovision du dôme d'Eichsfeld
 - 11.55 Vœux de Noël et bénédiction Urbi et orbi
 - 13.35 Téléjournal
 - 13.40 La Flûte enchantée
 - 14.30 Die zertanzten Schuhe Film de Jon Scoffield d'après le conte des frères Grimm, avec Jim Dale et Freddie Jones
 - 15.25 Les singes de neige au Japon
 - 16.10 Noël à Ettel
 - 17.05 Téléjournal
 - 17.10 Le cirque d'hier et d'aujourd'hui
 - 17.55 Film: Die verlorene Mär

- 15.00 FR3 Jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3: Informations
- 19.20 Noël au fond du puits
- 19.55 Ulysse 31
- 20.00 Les petits papiers de Noël
- 20.35 Mon meilleur Noël
- 21.05 Tovaritch Une comédie de Jacques Deval
- 23.05 Soir 3: Informations
- 23.25 Mes meilleurs vœux

- SUISSE ITALIENNE** 
- 10.00 Culte de Noël
 - 11.00 Messe de Noël
 - 11.55 Bénédiction Urbi et orbi Et message de Noël de S.S. le pape Jean Paul II
 - 12.40 Téléjournal
 - 12.45 Il Coraggio e la Sfida Film de Roy Ward Barker, avec Dirk Bogart et John Mills
 - 14.50 Noël en Terre sainte Spectacle présenté par Perry Como, avec la participation d'Ilanit, le Ballet de Shalom, The Singers of Praise
 - 15.40 Le Premier Blanc de Noël
 - 16.05 Comédie: Il Natale di Madre Maria
 - 17.40 Les plus belles fables du monde
 - 17.45 Le jeu des fables
 - 17.55 Top: Joyeux Noël
 - 18.45 Téléjournal
 - 18.50 La Nuit de Noël
 - 19.15 Magazine régional
 - 19.45 L'Etoile d'Or
 - 21.20 Téléjournal
 - 21.40 De Mao à Mozart Isaac Stern en Chine
 - 23.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 1 

- 9.45 Au temps des empereurs à Berlin
- 10.30 Als all und jedes schlief...
- 11.00 Concert
- 11.45 Allocation de Noël du président de la République
- 12.00 Le Cadeau
- 12.40 Cinderella
- 14.25 Marionnettes
- 14.55 Der Sündenbock von Spatzenhäusern
- 16.30 Le tour du monde à voile avec toute la famille
- 17.15 The King's Singers
- 18.00 Lady Audley's Geheimnis
- 19.15 48 heures
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Das Käthchen von Heilbronn oder Die Feuerprobe
- 22.15 Cent chefs-d'œuvre
- 22.25 Téléjournal
- 22.30 So wie wir waren

ALLEMAGNE 2 

- 10.00 Le chef-d'œuvre Piotr Tchaïkovski: Ouverture fantaisie «Roméo et Juliette»
- 11.00 Messe de Noël
- 11.55 Urbi et orbi
- 12.25 Concert de Noël
- 12.40 Tarka kämpft um sein Leben
- 14.05 Cirque
- 15.35 Téléjournal
- 15.40 La montagne d'or
- 16.25 Sissi
- 18.05 Silas
- 19.00 Téléjournal
- 19.15 Allocation du président de la République fédérale allemande
- 19.30 René Kollo et ses invités
- 21.10 Téléjournal
- 21.15 Zurück an den Absender
- 22.45 Benny Goodman: Mes mélodies préférées

samedi

TELEVISION

dimanche


TV ROMANDE 

Sur la chaîne suisse alémanique: 16.25-19.00 Coupe Spengler: Cologne-Davos. Comm. français: Lelio Rigassi. En direct de Davos


- 12.45 Follow me
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Concert de Noël d'Amsterdam
- 14.05 Finale de l'Etoile d'Or
- 15.45 Cratère au Zaïre
- 15.55 Super-varappe, super-exploit: Un paradis gazeux
- 16.15 La classe 1925
- 17.15 Klimbo
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 La Course autour du monde
- 18.30 Les grands feuilletons d'autrefois: Le Chevalier de Maison-Rouge
- 18.55 Je t'enverrai des cartes postales...
- 19.00 Quand le souvenir revient: Ce soir: Jenny Humbert-Droz, un destin social et politique
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Loterie suisse à numéros
- 19.55 Marius

Sur la chaîne suisse alémanique: 22.05-23.15 Coupe Spengler: Minnesota-Vitkovice. Comm. français: Lelio Rigassi. En direct de Davos

- 21.50 Rétro-parade
- 22.45 Gags à gogo
- 23.00 Téléjournal

FRANCE 1 

- 12.00 Magazine de l'aventure: Divers
- 12.30 Cuisine légère: Les pigeons en chevreuil
- 12.45 suspens: Le fer de lance
- 13.00 Actualités
- 13.30 Le monde de l'accordéon
- 13.45 Lever de rideau
- 13.50 TF1 propose: Fugues à Fugain
- 14.00 Opération trafics
- 14.55 Des hommes, un métier
- 15.15 Plume d'élan
- 15.20 Maya l'abeille
- 15.40 Archibald le magicien
- 15.45 International. Actualité music-hall. Actualité disque
- 16.00 Temps X: Ecran. Rayon X. Les Chroniques du temps X
- 16.45 Vedette: Carlos
- 17.05 Chapeau melon et Bottes de cuir
- 17.55 On a aimé cette semaine...
- 18.05 Trente millions d'amis
- 18.45 Magazine auto moto 1
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Bonsoir Fernand: Charlie Chaplin. C'est étudié pour. Et vlan passe-moi l'éponge
- 20.00 Actualités
- 20.30 Droit de réponse
- 22.00 Dallas: Le diagnostic
- 22.45 1981 Temps forts: Les grands moments du sport
- 23.45 Un Noël, une vie
- 24.00 Actualités

ANTENNE 2 

- 10.30 A2 Antiope
- 11.40 Journal des sourds et des malentendants
- 12.00 La vérité est au fond de la marmite
- 12.30 Prochainement sur l'A2
- 12.45 Journal
- 13.35 Des animaux et des hommes
- 14.25 Les jeux du stade
- 16.10 Variétés: Un vrai conte de Noël
- 17.25 Récré A2
- 17.55 Le cœur musicien No 2
- 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
- 19.10 D'accord, pas d'accord
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les gens d'ici
- 20.00 Journal
- 20.35 Série: Vendredi ou la Vie sauvage
- 22.20 Documentaire: Cosmos
- 23.20 Document de création: Amadeo Modigliani
- 0.10 Antenne 2 dernière



FRANCE 3 

- 12.30 Les pieds sur terre
- 13.30 Horizon
- 15.00 FR3 Jeunesse: Ulysse 31. Paddington. Petit chien. Le roi Rollo. Aventures sous-marines. Devinez... le proverbe
- 15.50 L'enfance de Dominique. Bouba
- 16.40 Carroyage
- 16.50 Contes populaires et légendes de France
- 17.00 L'homme invisible
- 17.25 Lassie
- 17.50 Les aventures du capitaine Bobardov
- 18.00 Aventure au Nouveau-Mexique
- 18.45 Ulysse 31
- 19.10 Soir 3: Informations
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Dessin animé: Ulysse 31
- 20.00 Les petits papiers de Noël
- 20.35 La Chartreuse de Parme
- 21.30 Mon meilleur Noël (3)
- 22.00 Soir 3: Informations
- 22.10 Monsieur Barnett
- 23.10 Mes meilleurs vœux



A VOIR SAMEDI
Quand le souvenir revient...

Jenny Humbert-Droz

TV romande ce soir à 19 h.

Le dernier volet de la série «Quand le souvenir revient» est peut-être le plus grave, parce qu'il s'agit de la veuve d'un homme exceptionnel, Jenny Humbert-Droz. Née dans une famille calviniste, voire puritaine, de La Chaux-de-Fonds, la jeune Jenny a reçu force fessées de la part d'un père pasteur qui ne badinait pas avec la discipline et avec l'art du théâtre qu'il refusait comme le démon. Une époque révolue.

Mais très vite cette petite fille, enchaînée dans une éducation faite de préjugés, prendra conscience du sort des déshérités en observant - déjà! - l'existence des saisonniers italiens. Leur dénuement lui restera toujours en mémoire.

En 1911, elle fait la connaissance d'un théologien de «gauche», Jules Humbert-Droz. Mais ses parents s'opposent farouchement au mariage pour des raisons sociales et politiques.

Jenny part pour l'Allemagne. Mais les voies du Seigneur sont impénétrables. Le père pasteur accepte de bénir le mariage.

Alors commence pour Jenny une vie passionnante aux côtés d'un mari ouvert, généreux, qui s'est battu sa vie entière pour une meilleure justice, pour un pacifisme intégral (il a été incarcéré plusieurs fois pour objection de conscience) dans un climat d'incompréhension totale de la part de l'Eglise officielle.

Jenny Humbert-Droz raconte aussi la tragédie des grèves de 1918 dans le Jura neuchâtelois et ses activités nombreuses, à 90 ans, et le culte qu'elle continue à rendre à l'homme qu'elle a aimé et auquel une salle est consacrée à la Bibliothèque de sa ville natale, La Chaux-de-Fonds.

- 12.25 Follow me
- 12.40 Vespérales: Noël, un jour ordinaire?
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Scott Joplin: The Saint Louis Ragtime Band
- 13.45 Le Cirque de Pékin
- 14.30 La mémoire de l'objectif

Sur la chaîne suisse alémanique: 15.25-18.00 Coupe Spengler - Spartak Moscou - Davos - Commentaire français: Lelio Rigassi - En direct de Davos

- 15.25 A vingt joirs de la vie
- 15.35 Des profondeurs marines
- 15.45 Ce Sacré Grand-Père
- 17.15 Klimbo
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Sport
- 18.35 Les grands feuilletons d'autrefois: Le Chevalier de Maison Rouge
- 19.00 Sous la loupe
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 La trilogie de Pagnol: Fanny



- 21.45 Vaudevilles et vieilles chansons
- 22.05 Je t'enverrai des cartes postales...
- 22.10 Gags à gogo
- 22.20 Coupe Spengler
- 23.15 env. Téléjournal

- 9.15 Judaica
- 9.30 Orthodoxie
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le Jour du Seigneur - Magazine
- 11.00 Messe
- 12.00 La séquence du spectateur
- 12.30 TF1 - TF1
- 13.00 TF1 actualités
- 13.20 Sérieux s'abstenir
- 14.15 Les nouveaux rendez-vous



- 15.30 Tiercé à Vincennes
- 15.40 Galactica
- 16.35 Sports première
- 18.20 Snoopy: «Noël»
- 18.45 Météo
- 18.50 Les Animaux du Monde: «Objectif brousse»
- 19.45 Bonsoir Fernand
- 20.00 TF1 actualités
- 20.30 Un éléphant, ça trompe énormément
- 22.15 Rien que de source pure
- 23.15 Un Noël, une vie
- 23.30 TF1 actualités

SUISSE ALEMANIQUE 

- 10.00 Je ne cherche pas, je trouve
- 10.40 Je m'en souviens très bien 50 ans de la Swissair
- 11.25 Biedermann et Bummelmeier
- 13.45 Telesguard
- 14.00 Téléjournal
- 14.05 Der Engel mit der Trompette Film de Raoul Walsh (1945)
- 15.25 Coupe Spengler
- 17.50 Geschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Faits et opinions
- 18.45 Sports
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 L'interview du dimanche
- 20.00 Film: Gauner, Kronen und Juwelen
- 21.40 Téléjournal
- 21.50 Nouveautés cinématographiques
- 22.00 Coupe Spengler
- 23.15 Faits et opinions
- 24.00 Téléjournal

- 11.15 Dimanche Jacques Martin
- 11.20 Entrez les artistes
- 12.45 Journal
- 13.20 Incroyable mais vrai
- 14.25 Série: Magnum
- 15.15 Ecole des Fans
- 15.55 Voyageurs de l'Histoire
- 16.25 Thé dansant
- 16.55 Au revoir Jacques Martin
- 17.05 Série: «Petit déjeuner comp-ris»
- 18.00 La Course autour du monde
- 19.00 Stade 2
- 20.00 Journal
- 20.35 Série: «Vendredi ou la Vie Sauvage»
- 22.00 Sous l'œil de Qomolangma
- 22.50 Antenne 2 dernière

SUISSE ITALIENNE 

- 11.00 Concert dominical
- 12.10 Risate di Gioia Comédie de Mario Monicelli, avec Anna Magnani et Toto
- 13.55 Téléjournal
- 14.00 Un'ora per voi
- 14.40 La petite mode reine
- 15.00 Animaux, animaux
- 15.20 Nancy Drew et les Jeunes Hardy
- 16.10 La Fabrique de Topolino
- 16.35 L'art de Hart
- 17.00 Rendez-vous à la maison
- 19.00 Téléjournal
- 19.05 La Parole du Seigneur
- 19.15 Plaisirs de la musique Mozart: La Clémence de Titus
- 19.45 Intermède
- 20.00 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.35 Feuilleton: Pour tout l'Or du Transvaal (5 et fin)
- 21.40 Sport
- Téléjournal

ALLEMAGNE 1 

- 9.30 Les programmes
- 10.00 Aventure en Afrique
- 10.45 Zwerg Nase
- 11.15 Karl Napp Chaos Theater
- 12.00 Tribune internationale des journalistes
- 12.45 Ludwig van Beethoven Concerto pour piano No 5

- 10.00 Images de
- 10.30 Mosaïque
- 15.00 FR3 Jeunesse
- 19.40 Spécial Dom/Tom
- 20.00 Japonais absent
- 20.35 Souvenirs de l'opérette viennoise
- 21.40 Mon meilleur Noël
- 22.05 Soir 3
- 22.35 Cinéma de Minuit: Beau fixe sur New York
- 14.00 Magazine régional
- 15.10 Marionnettes
- 15.40 Die Gardine Pièce de Gerd Oelschlegel
- 16.55 Téléfilm: Der Doktor und das liebe Vieh (6)
- 17.45 Là où la RDA est catholique
- 18.30 Téléjournal
- 18.33 Sports
- 19.20 Miroir du monde
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Marokko Film de Josef von Sternberg
- 21.45 Le 7e sens
- 21.50 Téléjournal
- 21.55 Leonardo da Vinci
- 23.25 Festival de jazz à Berlin
- 0.10 Téléjournal

ALLEMAGNE 2 

- 10.00 Les programmes
- 10.30 ZDF-Matinee Pour le 80e anniversaire de Marlene Dietrich
- 12.20 Concert dominical
- 12.45 Vos loisirs
- 13.15 Chronique de la semaine
- 13.40 Religions
- 14.10 Dent de lion
- 14.40 Dessin animé: Yankee Doodle
- 15.05 Téléjournal
- 15.10 Action en faveur de l'enfance déshéritée
- 15.15 Sissi, Schicksalsjahre einer Kaiserin Film d'Ernst Marischka avec Romy Schneider
- 17.00 Téléjournal
- 17.02 Sports
- 17.55 Magazine religieux
- 18.10 Silas (3)
- 19.00 Téléjournal
- 19.10 Ici Bonn
- 19.30 Film: Sintflut (2)
- 21.45 Téléjournal Sports
- 22.00 Est contre Ouest en Amérique
- 22.45 Téléfilm: Hector Berlioz: Symphonie fantastique
- 23.30 Téléjournal

A VOIR DIMANCHE
Revue 1981 des sports

TV romande à 17 h. 35

Autrefois traditionnelle, la revue de fin d'année des grands événements sportifs n'avait pas été reconduite ces dernières années. Et puis, les programmes à la carte de cet été confirmèrent l'intérêt toujours vivace du public pour ce type d'émission: le courrier réclamant la rediffusion de matchs, de rencontres olympiques, etc., ne cessa d'affluer. D'où l'idée, pour 1981, de remettre sur ses rails la revue des sports.

Charles-André Grivet ne pouvait se résoudre, néanmoins, à présenter un simple montage d'archives. Son goût pour le spectacle (qu'il avait très joliment exprimé autrefois dans une émission intitulée «Golden Games» et qui reçut une première mention à la Rose d'Or de Montreux) n'avait pu être qu'aiguillé par trois années successives passées au service de la Revue du Casino-Théâtre de Genève.

Assistant du metteur en scène, Charles-André Grivet est entré dans la grande famille du «Casin», comme l'appellent les Genevois.

Voilà comment il en est venu à déboucher - le plus innocemment du monde - trois comédiens de la rue de Carouge (Christine Milhaud, Jo Johnny, Bob Barbey, ainsi que l'auteur Trinquedoux) pour les inclure, l'espace d'une émission, dans l'équipe du service des sports de la Télévision.

Le résultat? Une affiche comportant les noms des meilleurs skieurs, cyclistes, joueurs de tennis et autres, des vedettes comme notre Denise Biellmann, des affrontements comme celui de Borg et de MacEnroe.

Et par-dessus tout ça, une bonne dose d'humour dans des décors familiers pour le public romand. Nous n'en dirons pas plus...

Dimanche

L'oreille fine, à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Saint-Alban.



fraîcheur MIGROS

**fraîcheur
proverbiale**

**Grand choix de rôtis: bœuf, veau, porc
ainsi que gigot d'agneau frais**

notre atout

Rôti de porc

COU

les 100 gr.

190

170

le kilo

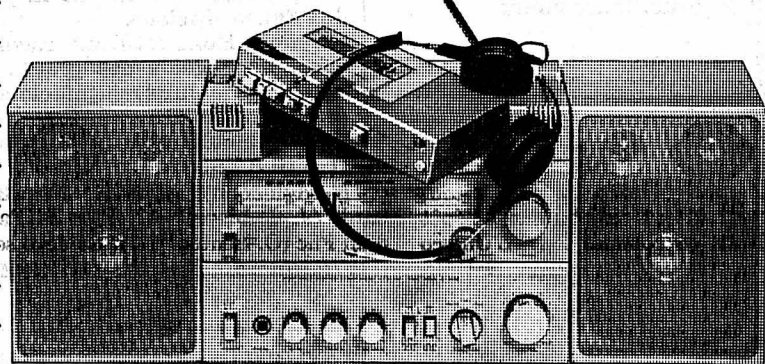


28-92



EXPERT... des cadeaux qui font écho!

**Nouveauté mondiale «Hi-Walker»
la chaîne stéréo
à la fois fixe et portative
avec Walkman incorporé**



**au prix absolument super de:
Fr. 548.-**

En vente seulement dans un magasin spécialisé Expert.

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

Membre du plus important groupe européen de spécialistes en Radio, HiFi, TV et Vidéo - plus de 70 magasins indépendants en Suisse.



30344

CHARADE

Mon premier est une carte à jouer
Mon second ressemble au jus de tomates
Le frère de mon troisième est le fils de son père
Mon tout sert à se déplacer

M. A. D.

La Chaux-de-Fonds

Solution page 22



L'hiver reflète maintes détresses
Bien des familles de chez nous
ont besoin de vous
SECOURS SUISSE D'HIVER

Le restaurant Il Caminetto

Hôtel de la Croix-d'Or

Balcone 15, La Chaux-de-Fonds

sera fermé le 24 décembre dès 14 heures et
le 25 décembre toute la journée.

Mme et M. NIETO souhaitent un joyeux Noël et une
bonne et heureuse année à toute leur fidèle clientèle.

32690

RETROUVEZ LA
JOIE DE VIVRE!
Il n'y a pas de
fatalité en amour.
MARY CLUB
sélectionne
pour vous, le (la)
partenaire
correspondant le
mieux à votre
personnalité.
021/20 00 29

Stéphane

40 ans, 189 cm., directeur, svelte, bonne
présentation, aime le sport et la nature, cherche
partenaire jolie, intelligente et sensible,
dans le but de créer un foyer harmonieux.

Agence Harmony, case postale 132,
2740 Moutier, tél: (032) 93 40 88. 93-571



**RÉSERVEZ
LE 9 JANVIER 1982
pour le
PETIT NOUVEL-AN**

2 orchestres traditionnels :
**NEW-ORLÉANS
SCHOCK HOT
STOMPERS
NEWCASTLE
JAZZ BAND**

Aux Endroits

32713

AU BERCEAU D'OR

R. GIBAUD, av. Léopold-Robert 84, LA CHAUX-DE-FONDS

LE SPÉCIALISTE DU JOUET

**sera ouvert
et à votre service
le 26 décembre**

32730

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 4

Leonard Leokum et Paul Posnick

**La guerre météo
a commencé**

Roman

Editions de Trévise

Droits réservés Opéra Mundi, Paris

Dans la salle de contrôle, les bavardages s'arrêtaient immédiatement et chacun fut en état d'alerte, car Forest se préparait à violer le scénario pour la millième fois. Le metteur en scène approcha ses doigts du tableau de contrôle. Avec Forest, il avait appris à prévoir l'imprévu.

- Ah! ah! s'exclama Forest, une machine à faire la pluie.

Il arracha le tuyau des mains du machiniste effrayé et le retourna. La caméra No 1 fut témoin du chaos suscité par Forest lorsqu'il entreprit d'arroser toute l'équipe du journal de 6 heures, jetant à bas la coiffure de Lydia Baily et causant une fuite générale vers les abris. Seul Roger Moss demeura stoïque à son poste, le visage ruisselant, comme s'il eût attendu que s'achève la crise de nerfs d'un enfant. Enfin, au

milieu des rires et des «bon Dieu!», un technicien avisé ferma le robinet d'eau.

- Et demain, finie la pluie, de nouveau le soleil, le soleil, le soleil. Je vous le dis.

Forest lâcha le tuyau et sourit.

- A demain, dit-il avec un geste de la main.

Et il commença à se dépouiller de son costume de bain. Seuls les bons réflexes du metteur en scène purent épargner à vingt millions de téléspectateurs le spectacle de ses deux fesses - ô combien blanches et fermes!

Le journal de 6 heures était terminé, les projecteurs éteints. Et les machinistes étaient en train de nettoyer le gâchis causé par Forest. Mais pas un ne se plaignit. C'était leur travail, et ils étaient heureux de l'avoir. Forest, drapé dans un peignoir et une serviette sur la tête, était devenu un homme radicalement différent. Bien bâti, blond, plutôt beau, il n'avait rien du clown qui avait présenté la météo. En réalité, Forest Hill était un homme réfléchi, un météorologue confirmé qui remplissait ses fonctions mieux que quiconque à la télévision. Ses prévisions étaient presque toujours vraies, et il en était fier. Aucun doute que la météo était sa vie.

Alors qu'ils suivaient le labyrinthe des couloirs menant à leurs bureaux, Forest Hill et Roger Moss offraient d'eux-mêmes une image tout en contraste. Loin de la caméra, Roger était un écervelé, un ivrogne coureur de jupons, toujours hilare, toujours en train. A l'opposé, Forest était

généralement sérieux. et il l'était encore bien plus ce soir là.

- Roger, permets-moi de te poser une question. Penses-tu réellement que cette histoire de femme aux tétens relevait des informations générales? Ou penses-tu qu'elle relevait de la météo?

Roger le regarda d'un air surpris.

- Des deux, mon vieux. Tu n'est pas jaloux, au moins? Ton numéro de danse sous la pluie a été véritablement un sacré triomphe.

Roger ne gardait pas rancune à Forest d'avoir été arrosé. Il savait qu'il s'en était bien tiré et il était parfaitement conscient que tous deux étaient dans le show business.

- Ce n'est pas cela, Roger. Ce que je veux savoir, c'est pourquoi une histoire de météorologie devient un événement d'actualité?

Roger regarda de nouveau Forest et vit qu'il lui posait cette question sur un plan plus général. Il réfléchit un moment.

- Je dirai que le temps devient un événement quand il présente un intérêt humain; quand il concerne les gens, directement, spécifiquement, ou bien d'une manière comique. Voilà... le grand chef a parlé!

Roger se tournait en dérision, mais Forest ne riait pas. Au contraire, avec quelque chose d'absent dans les yeux, il remercia Roger et le laissa là pour entrer dans son bureau. Roger regarda Forest qui s'éloignait, les épaules courbées, perdu

dans ses pensées; et il se demanda ce qui pouvait bien le tourmenter ainsi.

Forest se demandait précisément la même chose. Assis à son bureau, toujours vêtu de son costume de bain trempé et de son peignoir, il essayait de comprendre ce qui n'allait pas. Il regardait autour de lui, dans la pièce, le matériel bien connu et qui, d'ordinaire, lui procurait tant de satisfaction. Les trois horloges à l'heure de Greenwich, du Pacifique et de l'Orient le dévisageaient avec un regard vide, et leur petite aiguille balayait le cadran, insouciant. Sur un mur, soigneusement accrochés, quelques tableaux: temps stable, chutes de neige, pluies, temp. max., temps min., variations, prévisions sur cinq jours et prévisions chiffrées des diverses précipitations. Ces tableaux ne lui apprenaient rien qu'il ne sût déjà. Les quatre téléspectateurs, à l'extrémité de son bureau, crépitaient sans arrêt. Forest ne les entendait pratiquement plus.

Il pivota dans son fauteuil pour faire face au bureau et regarda ses mains croisées. Ce n'était pas, à l'évidence, l'histoire de la femme aux tétens qui le tracassait; il ne nourrissait aucune jalousie professionnelle à l'égard de Roger. Mais il méditait depuis un moment sur le dégoût qu'il éprouvait pour lui-même, son travail et le jeu qu'il avait joué. Il savait qu'il se méprisait d'être un bouffon et de dévaloriser son métier, aujourd'hui comme chaque jour.

(à suivre)

MAGAZINE

grand écran

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● La soupe aux choux

Eden. - Dès 7 ans. De Jean Girault, un film dont nous avons parlé dans notre page «Grand Ecran» de vendredi dernier. Avec Louis de Funès, Jean Carmet et Jacques Villeret: un extra-terrestre découvre les charmes de la soupe aux choux et du beaujolais nouveau.

● Certains l'aiment chaud

Eden. - Dès 16 ans. Une bonne réédition d'un bon film de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe, Toni Curtis et Jack Lemmon, une joyeuse histoire avec une musique bien gaie.

● Deux Danoises en culotte de cuir

Eden. - Dès 18 ans. En nocturne vendredi et samedi, en fin d'après-midi dès lundi. Un film comique bavarois. Pas pour tous!

● Salut l'ami, adieu le trésor

Scala. - Deux joyeux drilles à la recherche de trésors bien cachés. Voir notre page «Grand Ecran» de vendredi dernier.

● This is Elvys

Scala. - En matinée, vendredi, samedi et dimanche. A la gloire de celui que beaucoup vénèrent, en musique entraînante ou languoureuse, cela va de soi...

● Le maître d'école

Plaza. - Avec un Coluche inhabituel et bien dans son rôle, l'amusante histoire d'un petit instituteur remplaçant et de ses heurs et malheurs. (Lire texte dans cette page.)

● La chèvre

Corso. - Avec Depardieu et Pierre Richard, un bon film comique français, deux camarades à la recherche d'une jeune fille égarée dans le Nouveau Monde. Du rire franc et bienfaisant. (Lire texte dans cette page.)

● Les temps modernes

Corso. - Guilde du Film. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Un excellent Chaplin de la plus belle époque du célèbre mime britannique. Une critique toujours drôle, mais parfois cruelle sous le rire, des méthodes de travail à la chaîne. Un bon spectacle de famille. (Lire texte dans cette page.)

Le Locle

● Le choix des armes

Casino. - Samedi et dimanche. D'Alain Corneau, l'histoire d'une cavale, une histoire qui décrit l'affrontement entre deux hommes que tout sépare, un jeune truand en fuite et un homme plus âgé et qui, derrière sa façade de «bourgeois» retrouve son enfance et son passé.

Le Noirmont

● Don Giovanni

De samedi à lundi. De Joseph Losey, et bien dans son style admirable, un bon film musical enchanteur et à grand spectacle.

En page Service...

vous trouverez, dans les rubriques memento, la mention des jours et des heures des spectacles cités ci-dessus, ainsi que le titre des films projetés dans les autres salles de la région, soit à Neuchâtel, Couvet, Bienne, Delémont, Porrentruy, etc.

«Le maître d'école» de Claude Berri

Claude Berri est un réalisateur de talent, qui n'invente rien sur le plan formel, mais sait se montrer sensible aux rapports familiaux, aux problèmes de couple, sexualité comprise, à l'enfance, à la situation des juifs en France. On lui doit «Le vieil homme et l'enfant» (1966 - Michel Simon y était remarquable, et le gosse aussi), «Mazel Tov» (1968), «Le pistonné» (1969), «Le cinéma de papa» (1970), «Sex-Shop» (1972), «Le mal du siècle» (1974), «La première fois» (1976), «Un moment d'égarément» (1977), «Je vous aime» (1980). A ses heures, il se transforme aussi en producteur, et pas seulement pour ses propres films: il a par exemple pris certains risques, comme pour «Tess» de Polanski (sauf erreur). Donc à priori, un film nouveau de Berri mérite attention, ainsi du «Maître d'école».

Il y a aussi Coluche, ex-candidat à la candidature pour la présidence de la République française, qui fit même peur à l'ensemble de la classe politique quand les sondages lui prêtaient un bon pourcentage d'intentions de vote. Mais c'était là le Coluche provocateur, volontairement vulgaire, «bête et méchant» qui jetait son pavé dans la mare, comme il le faisait au cabaret ou dans certains romans-photos d'«Hara-Kiri» avec le professeur Choron. C'est un autre Coluche qui apparaît en maître d'école; il aurait mieux valu dire «instit». Coluche

arrive, et dans la salle passe le rire, celui des enfants mais aussi des adultes. C'est que Coluche est gentil, paumé, mû par l'amour des enfants. Il porte des pantalons trop courts, ceux d'un garçon joufflu qui aurait grandi trop vite. Il donne l'impression d'être quelque peu effaré d'être en face de cent gosses turbulents, quand il décide de remplacer un collègue malade et un gréviste. Mais on ne sait pas si l'embarras est celui du personnage ou de l'acteur Coluche lui-même...

Car Berri s'y entend bien pour diriger les enfants, surtout dans le désordre collectif et bruyant. Quand Gérard Barbier (Coluche, donc) se trouve face à la classe, cela va assez bien, même s'il fait involontairement des fautes d'orthographe et si son vocabulaire un peu compliqué n'est pas à la portée des gosses qui l'interprètent au premier degré, ce qui donne lieu à de savoureuses situations. Quand les enfants sont seuls, sans avoir trop de dialogues à dire, la spontanéité joue. Le couple «maître d'école/enfants» est un peu artificiel. Mais c'est là un problème de mise en scène pas parfaitement maîtrisé.

Barbier, qui vendait des blue jeans, en eut marre un jour. Alors il devint par hasard instituteur surnuméraire en banlieue, sans formation pédagogique, muni pourtant d'un bac et d'une année de «fac». Son impréparation à ce métier est évidente. Mais il finit par se débrouiller.



Le film est donc un hommage à la débrouillardise, en ce sens bien «français».

On y dit ici ou là quelques vérités bien sonnantes sur les insuffisances de l'éducation nationale, un système figé, le syndicalisme qui oublie les enfants, l'inspecteur qui vit entre la puissance et la peur, le directeur de l'école qui se veut autoritaire sauf à l'égard du fils du maire lequel sait jouer sur la fonction paternelle, la collègue troublée psychologiquement

qui ne rêve que de beaux mâles noirs (Mlle Lajoie est, bien sûr, surnommée «Rabat-Joie»). Mais ce sont ces personnages mal à l'aise qui les prononcent en partie, ce qui ôte tout poids à un début de critique politique et sociale.

Cela donne donc un résultat bien gentil, par moments assez drôle, mais passablement superficiel. Bref, le produit de distraction pour les périodes de fêtes...

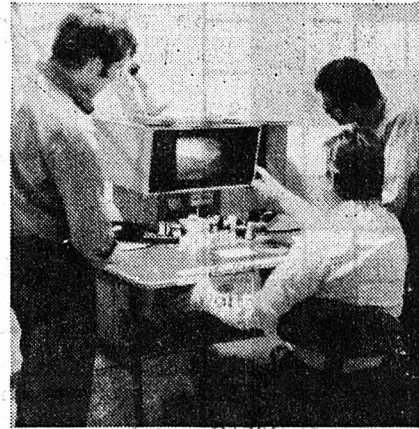
Freddy Landry

Recommandation pour la sauvegarde et la conservation des images en mouvement

Il s'est accompli, depuis l'invention du cinématographe à la fin du siècle dernier, de multiples «crimes» culturels. A coup de hache parfois, par le feu, des milliers de films ont été détruits, copies et originaux, simplement parce que l'ayant-droit, en général le producteur, voulait ainsi éviter que l'œuvre circule sans lui rapporter de l'argent. Dans les années cinquante, le support inflammable a été mis hors circuit et remplacé par une pellicule qui ne pouvait pas brûler. Ce fut encore l'occasion de multiples destructions.

Il y avait bien, ici ou là, quelques braves «intellectuels» qui pensaient que ces destructions massives étaient scandaleuses. Et parmi eux, ceux qui, sans aide souvent, créèrent des cinémathèques, ces musées maintenant reconnus indispensables des «Images en mouvement». Ils crièrent longtemps dans le vide. En Suisse, par exemple, certaines prises de position de Freddy Buache, critique et pas tellement alors directeur de la Cinémathèque suisse, lui valurent l'inimitié de distributeurs qui se faisaient un malin plaisir de détruire leurs copies plutôt que de les déposer dans une officine «communiste».

Enfin, c'est le passé. Une organisation sérieuse comme l'Unesco vient de prendre conscience du problème et de pu-



A la Cinémathèque suisse: visionnement et contrôle des films. (asl)

blier, le 27 octobre dernier, sa «Recommandation pour la sauvegarde et la conservation des images en mouvement», titre presque barbare, dans le langage du 18e siècle, comme devait le dire récemment à Lausanne le chef de la section du Cinéma du Département fédéral de l'intérieur, Alex Baenninger.

Toujours est-il que les gouvernements du monde sont invités à tout mettre en œuvre pour conserver ces «Images en mouvement» (qui) sont une expression de l'identité culturelle des peuples. En rai-

son de leur valeur éducative, culturelle, artistique, scientifique et historique (et font ainsi) partie du patrimoine culturel d'une nation».

L'Unesco attire aussi l'attention sur la conservation des images produites par les chaînes de télévision. Il serait important de savoir comment notre télévision, par exemple, conserve ce qu'elle produit. Peut-être devrait-on se rendre compte que, là aussi, la destruction existe - ne serait-ce qu'en effaçant des bandes magnétiques pour les réutiliser.

Mais comment conserver? La meilleure méthode serait d'imposer à tout producteur, à tout distributeur le dépôt légal. Nous en sommes loin. L'Unesco préconise des arrangements. Et en Suisse, on parle d'une obligation morale de dépôt. Il faut dire que si toute la pellicule impressionnée qui circule en Suisse était déposée à la Cinémathèque, cela créerait un autre problème, passionnant celui-ci: l'argent manquerait tellement qu'il faudrait bien le trouver.

Hit parade

Résultat de l'enquête No 50 de la Radio-Télévision romande:

1. Japanese Boy (Aneka); 2. Souvenirs (Orchestral Manoeuvre); 3. Chi mai (B. O. le Professionnel)*; 4. La Chanson de Prévert (Claire d'Asta); 5. Hold on tight (Electric Light Orchestra); 6. You drive me crazy (Shakin Stevens); 7. Les Lacs du Connemara (Michel Sardou)*; 8. Abacab (Genesis)*; 9. La Cicrane et la Froumi (Pit et Rik); 10. For your Eyes only (Sheena Easton); 11. Physical (Olivia Newton-John); 12. La Danse des Canards (J. J. Lionel); 13. Pour la Peau d'un Flic (O. Benton)*; 14. Le dévot solo a te (Pupo)*; 15. Every little Thing she does is magic (Police); 16. Confidance pour confidence (Jean Schultheis); 17. Je t'aime (Michel Polnareff); 18. Start me up (The Rolling Stones); 19. Cambodia (Kim Wilde)**; 20. One of us (Abba)**.

* En hausse cette semaine.

** Nouveaux venus.

Un bon exemple du cinéma comique français

«La chèvre» de Francis Veber



Pierre Richard, comptable, homme rangé et pourtant à qui il arrive toujours «bien des malheurs» sort complètement des emplois d'acteur comique, forcément drôle, pour se transformer, en personnage de comédie, comme le fit Bourvil, et se révèle parfait dans le drame.

Pour Francis Veber, le tournage de «La Chèvre» a été la révélation de G. Depardieu: «Ça a été une expérience prodigieuse, et je n'ai pu m'en rendre compte qu'en le dirigeant. C'est comme si, tout d'un coup, alors qu'on a l'habitude d'une voiture de série, on se retrouvait au volant d'une formule un. Je ne savais pas qu'être acteur, c'était un vrai métier et qu'on pouvait travailler à ce point-là...

Effectivement Depardieu est lui aussi complètement transformé par rapport à ce qu'on avait pu faire au cinéma avec lui. Dans son rôle de détective il est plutôt du genre sceptique qui ne croit surtout pas à la fatalité; pour lui la malchance n'existe pas. Mais au fur et à mesure que le film progresse il s'aperçoit que celui avec qui on l'a mis en contact pour refaire l'enquête est un véritable monsieur catastrophe...

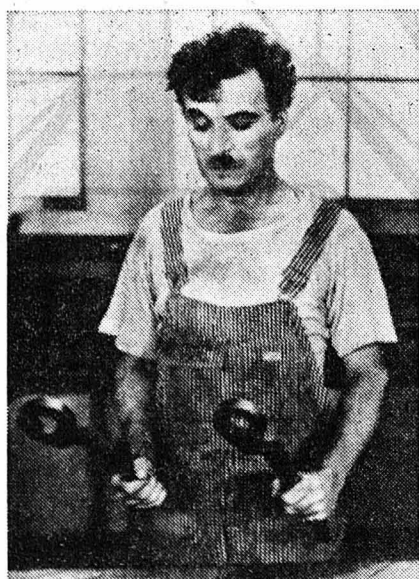
Le psychologue de l'entreprise Bens avait donc raison, Perrin (alias P. Richard) est de la même trempe que la fille du patron, et il doit bien exister une marque quelque part, car des gens naissent «marqués», comme d'autres viennent au monde avec les yeux bleus ou les pieds plats...

«La Chèvre» joue donc à la fois sur le gag fruit d'un dialogue plutôt truculent assez subtil, et de quelques gags visuels valables.

Ceux qui reprochaient des lourdeurs à «La Soupe aux Choux» et à quelques autres y trouveront certainement leur compte, grâce à quelques perles, dont l'excellent final, qui feront certainement passer agréablement le cap de l'an!

J.-P. Brossard

Les temps modernes de Charles Chaplin



En 1932, Charles Chaplin regagna les Etats-Unis, après un voyage de plus d'un an à travers le monde. Il est frappé fortement par la dépression économique, le chômage, la misère du petit peuple, des ouvriers en particulier. Pour lui, comme pour tant d'autres, c'est l'échec de la société capitaliste industrielle. Le réalisateur, lui, s'était très mal adapté au cinéma parlant. Dans le «talkie», il voyait la mort du vrai cinéma, le muet, celui du mime, du gag visuel. Chaplin s'est peut-être alors trompé en ne considérant du son que son côté «parlant» alors qu'il y avait tant à tirer des bruits de la musique. Cette nouvelle technique lui semblait être aussi un signe négatif des «temps modernes».

Il commence alors d'écrire son film. Mais sa position, aux Etats-Unis, commençait à être moins bonne. Il était

en particulier en butte à des reproches au sujet des désordres de sa vie privée et «l'opinion publique», déjà, lui avait valu certaines accusations de «communiste» - ce qu'il n'était bien sûr pas. Quand il tourne, en 1935, puis présente, en 1936, «Les temps modernes», il se réfère surtout au climat et à la sensibilité des années 32-33. Le «New-Deal» de Roosevelt n'est pas encore en place. Mais il est important de faire remarquer que tout film plus ou moins inséré dans une réalité a deux ans d'âge au moins au moment de sa sortie - il date du temps de son écriture (il y a certes, parfois, des exceptions, «L'homme de fer» de Wajda par exemple - mais c'est là un autre problème).

Pour beaucoup «Les temps modernes», c'est le chef-d'œuvre de Chaplin, son film le plus profond, le plus drôle, mais en même temps le plus amer. Faire sourire de l'ouvrier aliéné par le travail aux pièces, tenant des pinces, gestes se poursuivant hors de la chaîne par un corps désarticulé, c'était prendre des risques. Montrer un troupeau de moutons puis une masse d'ouvriers, c'était se faire accuser d'injure à la classe ouvrière. Mettre en tête d'un cortège Charlot agitant un drapeau rouge, c'était confirmer dans leurs idées ceux qui voyaient en lui un dangereux antiaméricain, forcément communiste - pour certains, éventuellement un marxiste qui dénonçait l'aliénation par le travail et l'absence de travail conduisant à la misère.

Bref, il y avait tout, à la sortie des «Temps modernes», en 1936, pour relancer les polémiques, non contre Charlot, mais contre son double, son frère, son créateur, Charles Chaplin. Mais Charlot reste, dans ce film, un personnage sans vraie conscience politique, un anarchiste, féroce individualiste, rageusement colérique, mais ainsi, Charlot et Chaplin ne faisaient qu'un. (fyly)

MAGAZINE

jeux

Jouez avec nous!

Cette semaine, pas de phrase énigme ni de concours mais quelques problèmes à résoudre pour le plaisir. Solutions jeudi 31 décembre.

A travers les 3

Allez de la case 300 à la case 333 en en passant que par des cases dont le nombre est un multiple de 3. Vous pouvez vous déplacer dans tous les sens (de bas en haut, de gauche à droite ou le contraire) mais d'une case à une voisine seulement (voisine = ayant un côté commun).

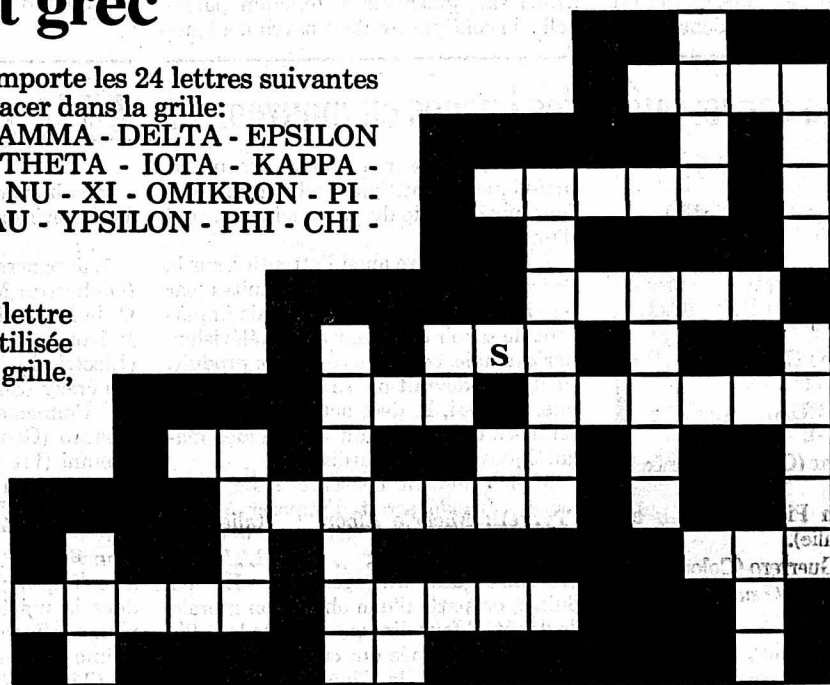
300	715	240	819	669	153
612	762	123	302	197	405
604	454	727	561	105	924
189	372	972	714	503	125
216	791	883	301	982	632
471	762	408	654	798	333

Question: Dans combien de cases devez-vous obligatoirement passer?

Alphabet grec

L'alphabet grec comporte les 24 lettres suivantes qu'il vous faut replacer dans la grille:
ALFA - BETA - GAMMA - DELTA - EPSILON - ZETA - ETA - THETA - IOTA - KAPPA - LAMBDA - MU - NU - XI - OMIKRON - PI - RO - SIGMA - TAU - YPSILON - PHI - CHI - PSI - OMEGA.

Question: Une lettre (grecque) va être utilisée 2 fois dans la grille, laquelle?



Quel âge avez-vous?

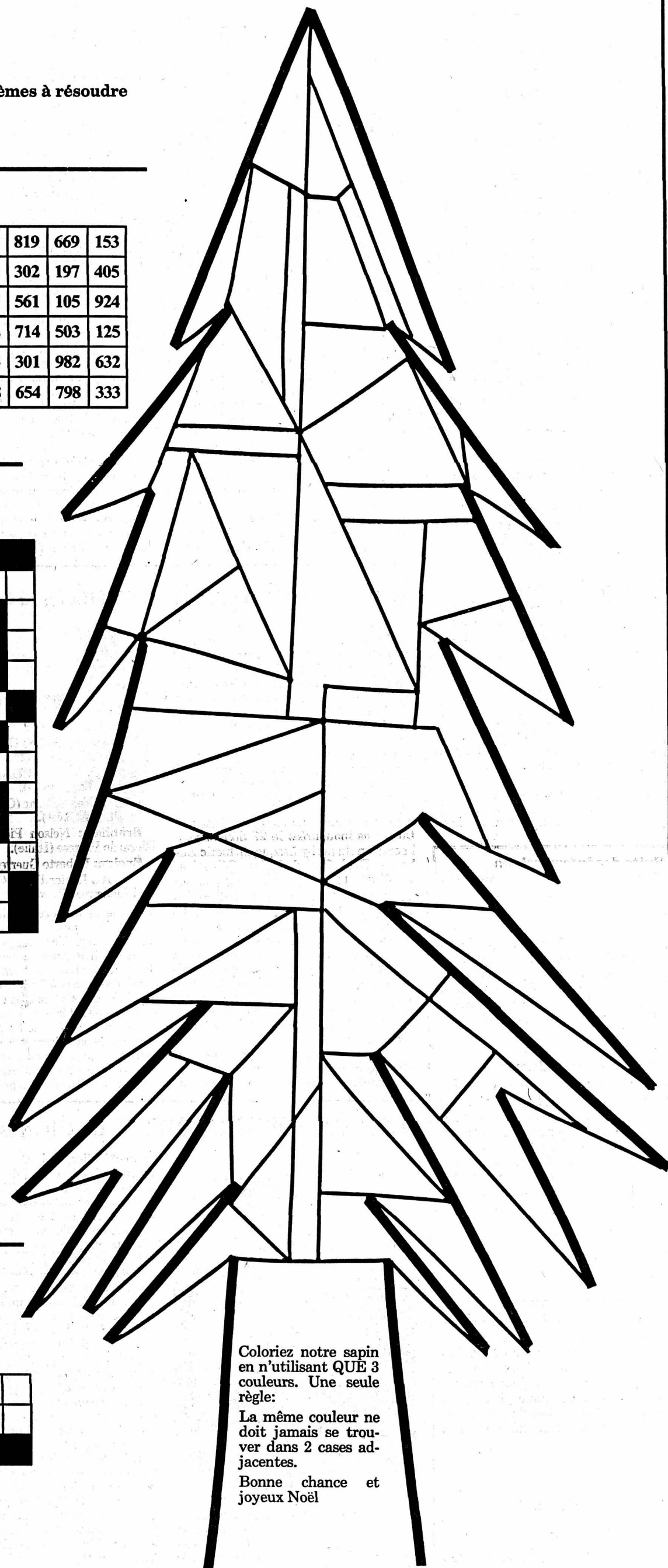
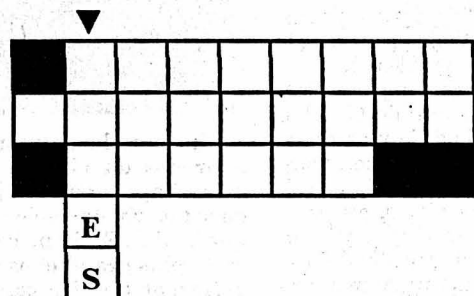
A cette question 2 amis répondent à un 3e (Louis) de la manière suivante:
HENRI - Il y a 2 ans, mon âge était la moitié du tien et lorsque j'en aurai le double nous compterons entre les deux 152 ans!
PIERRE - Dans 10 ans j'en aurai la moitié du tien!

QUESTION: Quel âge ont respectivement Louis, Henri et Pierre aujourd'hui?

Personnages célèbres

Trouvez les noms de 3 personnages célèbres aujourd'hui plus que jamais.

Question: Leur «fonction» commune peut être lue dans la colonne marquée d'une flèche. Quelle est-elle?



Coloriez notre sapin en n'utilisant QUE 3 couleurs. Une seule règle:
La même couleur ne doit jamais se trouver dans 2 cases adjacentes.
Bonne chance et joyeux Noël

Réponse du concours No 13 16 chiens = 4 traîneaux

Le gagnant du concours No 13:
Madame ou Mademoiselle Isabelle Perrinjaquet, Le Quartier, 2405 La Chaux-du-Milieu

Tirage au sort

Comme promis depuis le 26 septembre, date de notre premier concours hebdomadaire, nous avons conservé toutes les réponses qui nous sont parvenues dans les délais.
Nous ferons parvenir un bon pour un abonnement d'un an à notre journal à Mme ou Mlle Anne-Marie Schaller, Robert Comtesse 13, 2053 Cernier, qui a été désigné par le sort.

SPORTS

L'Argentine prépare avec soin le Mundial 82 Menotti: nouvelle «opération commando»

Pour César Luis Menotti, une nouvelle «opération commando», comme celle qui, il y a quatre ans, avait permis à l'Argentine de devenir championne du monde, commencera sous peu. Retrouver la soif de buts, acquérir un rythme semblable à celui des Européens, ce sont les principaux soucis actuels du sélectionneur argentin. Le 14 février, 25 joueurs présélectionnés se retrouveront à Mar del Plata pour un premier camp d'entraînement. Menotti a obtenu - après une épreuve de force avec les clubs - que les internationaux soient à sa disposition dès cette date et dégagés de toute obligation envers leur club. Une telle séparation entre les clubs et leurs vedettes pour lesquels la plupart des clubs se sont copieusement endettés, aurait été impossible - à cause de la situation financière précaire du football professionnel argentin - si Menotti n'avait pas obtenu l'appui total du régime militaire argentin qui voit dans le «Mundial» en Espagne «un objectif national prioritaire»

REMISE À L'HEURE EUROPÉENNE

«Il faut que l'Argentine retrouve cet allant offensif qui lui a permis de s'imposer face au football européen en 1978», a souvent répété le sélectionneur. Il a rappelé Daniel Bertoni (Fiorentina) aux côtés de Mario Kempes (qui vient de décrocher le titre national avec River Plate). Mais également Ramon Diaz (également de River Plate), Santiago Santamaria, Gabriel Calderon et l'inattendu Raul Chaparro qui seront les fers de lance de l'attaque des «ciel et bleu». N'y figure pas, en revanche, le meilleur buteur du championnat argentin, Carlos Bianchi, qui connaît pourtant à merveille le football du «vieux continent», pour avoir joué à Strasbourg et Paris.

Pour compléter une équipe, dont la solidité en défense n'est plus à démontrer, Menotti comptera sur une triplé de joueurs de milieu de terrain parmi les plus réputés du monde: Diego Maradona, Osvaldo Ardiles et Americo Gallego, qui auront en Juan Barbas, un suppléant d'avenir.

«Nos dernières rencontres contre les Européens (Pologne 1-2, Tchécoslovaquie 1-1) nous ont montré avec éclat que l'éloignement était notre pire ennemi et qu'il nous faudra jouer le plus souvent possible durant cette période préparatoire pour ne pas être débordé par le rythme du football d'Europe», a expliqué Menotti.

Suite des informations sportives ► 12

qué Menotti. Le directeur technique argentin cherche à conclure au moins six rencontres amicales (dont l'une pourrait l'opposer à la Suisse), avant que son équipe ne prenne l'avion pour l'Espagne.

MARADONA ESSENTIEL

L'un des sparring partners de la formation championne du monde sera, en tous cas, l'Allemagne (Buenos Aires, 24 mars). Elle recevra aussi les trois autres équipes d'Amsud qualifiées pour le «Mundial»: Brésil, Chili, Pérou.

Diego Maradona, appuyé - et ce ne sera non négligeable - par Osvaldo Ardiles - sera la pièce maîtresse du jeu argentin. Ardiles et Villa, qui évoluent tous deux en Angleterre, ont été libérés par leur club (Tottenham Hotspur) et ne disputeront pas ainsi, les 14 derniers matchs du championnat d'Angleterre.

«Nous devons discipliner notre jeu, pour que toutes les balles passent par les pieds de Maradona», a décidé Menotti. Mais le marquage étroit? «Ce sera à Ardiles de le remplacer si Maradona devait être surveillé de trop près. L'équipe ne sera privée à aucun moment d'un organisateur».

LES STADES PRÊTS

Les travaux de rénovation de 16 des 17 stades approchent de leur fin, malgré différents problèmes. Le stade «San Mames» de Bilbao verra ses nouvelles installations inaugurées le 27 décembre, à l'occasion du derby basque, Athletic Bilbao - Real Sociedad San Sébastian. 48.000 spectateurs, nouvelle capacité du stade, pourront ainsi assister pour la

première fois à ce derby (30.000 à ce jour).

Le stade «José Zorrilla» de Valladolid, le seul des 17 à être entièrement nouveau, verra le premier match s'y dérouler le 6 ou le 24 janvier. Pour la première date, jour de l'Épiphanie, férié en Espagne, les responsables municipaux aimeraient opposer au club local, qui opère en première division, une formation nationale d'Europe de l'Est. Est prévue, la Hongrie. Si l'accord ne devait pas être conclu, le CSKA Sofia a déjà donné son assentiment pour jouer à la place des hongrois.

En cas de report, ce serait, alors, le 24 janvier, les joueurs de l'Espagnol de Barcelone, qui fouleraient la pelouse en premiers visiteurs, pour le compte d'une rencontre de championnat.

Le stade «Balaidos», à Vigo, va être doté d'un tunnel supplémentaire reliant directement les vestiaires au terrain.

Enfin, la pelouse du stade «Carlos Tartiere» d'Oviedo va devoir être retournée une nouvelle fois. Il s'agit d'enlever l'argile, qui empêche un bon drainage du terrain.

Fondeurs, une date à retenir Marathon du Mont-d'Amin - La Vue-des-Alpes

Dimanche 31 janvier 1982, aura lieu dans le Jura neuchâtelois la 3e édition de ce marathon à ski de fond. Après le magnifique succès remporté lors des deux dernières éditions, le comité d'organisation n'apportera que peu de changement au parcours.

Comme l'an passé, le départ aura lieu à La Vue-des-Alpes. Deux parcours sont au choix des participants, l'un de 15 km. et l'autre de 42 km., qui conduiront les coureurs aux Pontins, en passant par le Mont-Perreux - le Gurnigel - le Bec-à-l'Oiseau - Sous-les-Roches, avant de poursuivre jusqu'à La Vue-des-Alpes, par Derrière-Pertuis et la Petite-Berthière.

Parcours familial pour certains, à découvrir pour d'autres, mais pistes parfaites dans un décor féérique, où la nature seule règne durant ces longs mois d'hiver.

Rappels qu'un départ en ligne libérera toutes les catégories (hommes et dames - licenciés et touristes) dimanche 31 janvier à 9 heures.

Innovation: Dès cette édition, les concurrents seront classés par catégorie d'âge, soit:

15 km: Hommes 16 à 49 ans - 50 ans et plus. Dames 16 à 39 ans - 40 ans et plus.

42 km.: Hommes 20 à 34 ans - 35 à 49 ans - 50 ans et plus. Dames 20 à 39 ans - 40 ans et plus.

Plusieurs postes de secours, ravitaillement et partage sont judicieusement répartis sur le parcours et occupés par des commissaires, qui sauront conseiller et encourager les coureurs en difficultés.

Pour cette troisième édition, il convient de rappeler que chaque concurrent terminant son parcours recevra un magnifique prix souvenir. Le bénéfice de cette manifestation est destiné à l'entretien des pistes de fond de la région. Renseignements: tél. (039) 26 69 50 ou (039) 23 42 38. (Comm.)

Automobilisme F1: 31 voitures engagées pour 1982

Trente et une voitures ont été régulièrement engagées auprès de la Fédération internationale de sport automobile (FISA) pour disputer le championnat du monde de formule 1 qui débutera le 23 janvier par le Grand Prix d'Afrique du Sud à Kyalami.

Au cours d'une conférence de presse, Jean-Marie Balestre, son président, en a donné la liste:

Alfa Romeo: Bruno Giacomelli (Italie) et Andrea De Cesaris (Italie).

Arrows: MARC SURER (SUISSE) et Mauro Baldi (Italie).

ATS: Eliseo Salazar (Chili) et Manfred Winkelhock (RFA).

Brabham: Nelson Piquet (Brésil) et Riccardo Patrese (Italie).

Ensign: Roberto Guerrero (Colombie).

Ferrari: Didier Pironi (France) et Gilles Villeneuve (Canada).

Fittipaldi: Chico Serra (Brésil).

Lotus: Elio De Angelis (Italie) et Nigel Mansell (GB).

McLaren: Niki Lauda (Autriche) et John Watson (Irlande).

March: Jochen Mass (RFA) et Raul Boesel (Brésil).

Osella: Jean-Pierre Jarier (France) et Riccardo Paletti (Italie).

Renault: Alain Prost (France) et René Arnoux (France).

Talbot: Jacques Laffite (France) et Eddie Cheever (EU).

Theodore: Derek Daly (Irlande).

Toleman: Derek Warwick (GB) et un pilote à désigner.

Tyrrell: Michele Alboreto (Italie) et Slim Borgudd (Suède).

Williams: Carlos Reutemann (Argentine) et Keke Rosberg (Finlande).

Jean-Marie Balestre a précisé que

Mauro Baldi, le champion d'Europe de formule 3, avait été engagé par deux écuries simultanément, et que celle qui avait fait une fausse déclaration se verrait infliger une amende de 25.000 dollars.

AUTRES DÉCISIONS

Le président de la FISA, dans le cadre du championnat du monde de formule 1, a également annoncé les décisions suivantes prises par la Commission de formule 1 et la Commission exécutive de la FISA:

● Grand Prix de Las Vegas avancé au 25 septembre au lieu du 16 octobre.

● Grand Prix d'Australie inscrit en première réserve extraeuropéenne.

● Les Grands Prix de Hollande et d'Espagne sont candidats à la première réserve européenne. Sera désigné celui dont l'organisateur aura le premier régularisé sa situation financière.

SERVICES RELIGIEUX

Noël, samedi et dimanche

La Chaux-de-Fonds

Ce soir à 20 h. 30, chacun est invité à éteindre la lumière et à se tenir à sa fenêtre avec une bougie allumée, en signe d'amitié et de solidarité avec ses voisins et avec tous les peuples de la terre. Les cloches des églises de la ville retentiront à cette occasion de 20 h. 30 à 20 h. 40.

Eglise réformée évangélique.

JEUDI 24 DÉCEMBRE

GRAND-TEMPLE: 17 h. 30, Fête de Noël.

FAREL: 17 h. 30, Fête de Noël.

ABEILLE: 17 h. 30, Fête de Noël; 23 h. 30, culte, MM. Beljean et Morier; sainte cène.

LES FORGES: 17 h. 30, culte de la veille de Noël, avec la participation des enfants; 23 h. 30, culte, M. Schaefer; sainte cène.

SAINT-JEAN: 23 h. 30, culte, MM. Bauer et Wyss; sainte cène; Chœur mixte.

LA SAGNE: 23 h. 15, culte, M. Pedrol; sainte cène; musique.

JOUR DE NOËL

GRAND-TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Lebet; sainte-cène; 17 h. 30, Fête de Noël.

FAREL: 9 h. 45, culte, M. Guinand; sainte cène; garderie d'enfants.

ABEILLE: 9 h. 45, culte, M. Beljean; sainte cène; garderie d'enfants.

LES FORGES: 9 h. 45, culte, M. Schaefer; sainte cène.

SAINT-JEAN: 10 h., culte, M. Bauer; sainte cène.

LES ÉPLATURES: 9 h. 30, culte, M. Pinto; sainte cène; 15 h., Fête de Noël.

HÔPITAL: 9 h. 50, culte, M. Keriakos; sainte cène.

LES PLANCHETTES: 20 h., Fête de Noël; Chœur mixte.

LA SAGNE: 10 h., culte, M. Pedrol; sainte cène.

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE

GRAND-TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Molinghen.

FAREL: 9 h. 45, culte, M. Perrenoud; sainte cène; garderie d'enfants. Mercredi, de 19 h. 30 à 20 h., Charrière 19, office.

ABEILLE: 9 h. 45, culte, M. Beljean; sainte cène; garderie d'enfants. Mardi, 19 h., au Temple: prière. Jeudi, 19 h., Paix 124, office.

LES FORGES: 9 h. 45, culte; sainte cène; 20 h., culte; sainte cène. Mercredi, de 19 h. 45 à 20 h. 10, prière communautaire.

SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Gerber; sainte cène.

LES ÉPLATURES: 9 h. 30, culte, M. Béguin.

HÔPITAL: 9 h. 50, culte, M. Keriakos.

LES BULLES: 10 h., culte, M. Lienhard; sainte cène; Chœur mixte; participation de M. Brochier.

LA SAGNE: 10 h., culte.

Deutschsprachige Kirchengemeinde. - Weihnachten: 10.15 Uhr, Abendmahlsgottesdienst. So. 27, 20.15 Uhr, Abendpredigt.

Paroisse catholique romaine. - NOTRE-DAME DE LA PAIX: Jeudi 24, pas de messe à 17 h. 30. Minuit: Messe de la nuit de Noël (chorale). Vendredi 25, Noël, messes à 9 h. 30, 11 h. et 18 h.

SACRÉ-COEUR: Jeudi 24, 18 h., Messe de Noël des familles. Minuit: Messe des Communautés espagnole, italienne et suisse. Vendredi 25, pas de messe à 8 h.; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe (chorale); 11 h. 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Vendredi 25, 8 h. 55, messe.

SAMEDI ET DIMANCHE (26 et 27 déc.)

NOTRE-DAME DE LA PAIX: samedi, Confessions de 16 h. 30 à 17 h. 15; 17 h. 30, messe. Dimanche, messes à 9 h. 30, 11 h. et 18 h.

MISSION ITALIENNE: samedi, 18 h., messe en italien au Temple des Forges.

SACRÉ-COEUR: Samedi, Confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45; 18 h., messe. Dimanche, 8 h., messe; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe; 11 h. 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Dimanche, 8 h. 55, messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Jeudi 24, 23 h., messe de la nuit de Noël. Vendredi 25, 9 h. 45, messe. Dimanche, 9 h. 45, Grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). - Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Samedi, 9 h., étude biblique; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Vendredi, 17 h. 45, culte et prédication. Samedi, 9 h. 15, culte.

Eglise Neo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Noël, 9 h., service divin. Dimanche, 9 h., service divin.

Témoins de Jéhovah (Locle 21). - Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h. 15, étude de la «Tour de Garde». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, étude du ministère théocratique.

MESSAGE DE NOËL

Le bonheur de Marie

En séjour chez sa parente Elisabeth, quelque part dans les montagnes de Juda, Marie chante. Elle chante que désormais toutes les générations l'appelleront bienheureuse. Mais pourquoi ce bonheur?

Marie est à jamais bienheureuse d'abord parce que Dieu s'est adressé à elle pour l'appeler à son service. Sa vie prend un sens parce qu'elle a reçu vocation: vocation de devenir la mère du sauveur et seigneur des hommes.

Marie est à jamais bienheureuse en second lieu parce que Dieu lui a demandé de mettre sa vie tout entière, sa chair et son sang, au service du salut du monde: la confiance lui est faite, confiance unique et inouïe, de tisser de sa chair et de son sang l'homme Jésus, en qui Dieu veut nous rencontrer pour que notre avenir soit un avenir non de mort, mais de vie.

Enfin, Marie est à jamais bienheureuse parce que Dieu la charge de donner au monde le Fils unique en qui tout peut recommencer.

Elle accueille la Parole, elle tisse en elle cette Parole, elle transmet cette Parole...

Faisant cela, Marie devient exemplaire de ce que doit être et faire l'Eglise.

Eglise réformée évangélique neuchâteloise

J.J.V.A.

Evangelisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Jeudi 24, fête de Noël, 17 h., Chœur mixte et Ecole du dimanche réunis. Dimanche, 9 h. 45, culte.

Eglise évangélique libre (Parc 39). - Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte. Mardi 29, à 15 h., Rencontre des aînés. Jeudi, 19 h. 30, Agape fraternelle.

L'Eau Vive (Eglise chrétienne indépendante), Chapelle 4. - Prédication évangélique: mardi 20 h. 15. Efficaciation et adoration: dimanche 20 h. 15, pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Vendredi 25, à 9 h. 30, Culte de Noël. Samedi 26, à 17 h., rendez-vous, pour tous, devant l'église, avec luzes, pour un Noël autour d'un sapin en forêt.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Vendredi, 10 h., culte; 19 h. 30, Fête de Noël. Dimanche, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte; 20 h., évangelisation. Jeudi, 22 h. 30, soirée de longue veille.

Action biblique (Jardinière 90). - Dimanche, 9 h. 45, culte, M. D. Subri.

Communauté évangélique (Rue du Rocher 14). - Dimanche, 9 h. 45, culte. Mardi, 19 h. 30, prières et étude biblique.

Evang. Stadtmission (Musées 37). - Fr., 9.45 Uhr, Weihnachtsgottesdienst. Sa., 26.12.81 bis 2.1.82 Jungenskilager Bettmeralp/Riederalp! Hinweis: So., 3.1.82 / 9.45 Uhr, Gottesdienst. So., 10.1.82 / 9.45 Uhr, Abendmahlsgottesdienst.

Eglise évangélique «La Fraternité» (Soleil 7). - Vendredi, 9 h. 30, culte de Noël. Samedi 26, pas d'activités. Dim. 27, 9 h. 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Mardi 29, réunion de prière, 20 h.

Evangelisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Jeudi 24, fête de Noël, 17 h., Chœur mixte et Ecole du dimanche réunis. Dimanche, 9 h. 45, culte.

Eglise évangélique libre (Parc 39). - Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte. Mardi 29, à 15 h., Rencontre des aînés. Jeudi, 19 h. 30, Agape fraternelle.

L'Eau Vive (Eglise chrétienne indépendante), Chapelle 4. - Prédication évangélique: mardi 20 h. 15. Efficaciation et adoration: dimanche 20 h. 15, pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Vendredi 25, à 9 h. 30, Culte de Noël. Samedi 26, à 17 h., rendez-vous, pour tous, devant l'église, avec luzes, pour un Noël autour d'un sapin en forêt.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Vendredi, 10 h., culte; 19 h. 30, Fête de Noël. Dimanche, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte; 20 h., évangelisation. Jeudi, 22 h. 30, soirée de longue veille.

Action biblique (Jardinière 90). - Dimanche, 9 h. 45, culte, M. D. Subri.

Communauté évangélique (Rue du Rocher 14). - Dimanche, 9 h. 45, culte. Mardi, 19 h. 30, prières et étude biblique.

Evang. Stadtmission (Musées 37). - Fr., 9.45 Uhr, Weihnachtsgottesdienst. Sa., 26.12.81 bis 2.1.82 Jungenskilager Bettmeralp/Riederalp! Hinweis: So., 3.1.82 / 9.45 Uhr, Gottesdienst. So., 10.1.82 / 9.45 Uhr, Abendmahlsgottesdienst.

Eglise évangélique «La Fraternité» (Soleil 7). - Vendredi, 9 h. 30, culte de Noël. Samedi 26, pas d'activités. Dim. 27, 9 h. 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Mardi 29, réunion de prière, 20 h.

Evangelisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Jeudi 24, fête de Noël, 17 h., Chœur mixte et Ecole du dimanche réunis. Dimanche, 9 h. 45, culte.

Eglise évangélique libre (Parc 39). - Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte. Mardi 29, à 15 h., Rencontre des aînés. Jeudi, 19 h. 30, Agape fraternelle.

L'Eau Vive (Eglise chrétienne indépendante), Chapelle 4. - Prédication évangélique: mardi 20 h. 15. Efficaciation et adoration: dimanche 20 h. 15, pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Vendredi 25, à 9 h. 30, Culte de Noël. Samedi 26, à 17 h., rendez-vous, pour tous, devant l'église, avec luzes, pour un Noël autour d'un sapin en forêt.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Vendredi, 10 h., culte; 19 h. 30, Fête de Noël. Dimanche, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte; 20 h., évangelisation. Jeudi, 22 h. 30, soirée de longue veille.

Action biblique (Jardinière 90). - Dimanche, 9 h. 45, culte, M. D. Subri.

Communauté évangélique (Rue du Rocher 14). - Dimanche, 9 h. 45, culte. Mardi, 19 h. 30, prières et étude biblique.

Evang. Stadtmission (Musées 37). - Fr., 9.45 Uhr, Weihnachtsgottesdienst. Sa., 26.12.81 bis 2.1.82 Jungenskilager Bettmeralp/Riederalp! Hinweis: So., 3.1.82 / 9.45 Uhr, Gottesdienst. So., 10.1.82 / 9.45 Uhr, Abendmahlsgottesdienst.

Eglise évangélique «La Fraternité» (Soleil 7). - Vendredi, 9 h. 30, culte de Noël. Samedi 26, pas d'activités. Dim. 27, 9 h. 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Mardi 29, réunion de prière, 20 h.

Dimanche 27, 9 h. 45, culte. Pas de culte de jeunesse.

LA BRÉVINE: jeudi 25, culte avec sainte cène et chœur mixte, Fr.-P. Tüller; 20 h., fête de Noël au temple. Dimanche 27, 10 h., culte, Fr.-P. Tüller.

LA CHAUX-DU-MILIEU: vendredi 25, 9 h., culte avec sainte cène et chœur mixte, Fr.-P. Tüller. Dimanche 27, 9 h., culte, Fr.-P. Tüller.

LES PONTS-DE-MARTEL: jeudi 24, 16 h. 30 à l'église, fête de la veillée de Noël. Vendredi 25, Noël, 9 h. 45, culte paroissial à l'église. Dimanche 27, 9 h. 45, culte paroissial à l'église.

Deutschsprachige Kirchengemeinde. - Weihnachten, 9 Uhr Abendmahlsgottesdienst; So. 27, kein Gottesdienst, wie auch am 1. Januar.

Eglise catholique romaine (Eglise paroissiale). - Nuit de Noël, 24 h. messe. Noël 9 h. messe; 10 h. 30 en italien. Samedi 17 h. 30, messe. Dimanche, 9 h., messe; 10 h. 30, messe en italien.

CHAPELLE DES SAINTS-APÔTRES (Jeaneret 38 a). - Noël, 10 h., messe espagnole-française. Dimanche, 10 h., messe en espagnol.

LES BRENETS: Nuit de Noël, 24 h. messe. Noël 10 h. messe.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Nuit de Noël, 24 h. messe. Noël 10 h. 30 messe. Dimanche, 10 h. 30, messe.

LES PONTS-DE-MARTEL: Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). - Dimanche 9 h. 30, culte. Mercredi 20 h., étude biblique et prière

Témoins de Jéhovah (Envers 55). - Jeudi, 19 h. 30, service du Royaume; 20 h. 15, école théocratique. Samedi,

SPORTS

Fête de tir aux Mélèzes: La Chaux-de-Fonds - Fribourg Gottéron, 10-11

Près de 1000 spectateurs pour cette rencontre amicale. - **FRIBOURG GOTTÉRON:** Roschi; Girard, Arnold; Bandura, Leuenberger; Fuhrer, Lussier, Luthi; Ludi, Raemy, Jaquier; Mauron, Fasel et Wust. Si Meuwly, gardien international est présent, mais sans jouer, l'entraîneur Gaston Pelletier se passe des services de six titulaires! - **LA CHAUX-DE-FONDS:** Hirt; Bauer, Amez-Droz; Willmann, D. Dubois; Haas, Trottier, Sigouin; E. Böni, Mouche, Neining; Leuenberger, Volejnec, Yerly; Tschanz, G. Dubois; Marti (1er tiers-temps). Gobat et Niederhauser manquent à l'appel. - **ARBITRES:** MM. Meggert, Brugger et Claude, dont les décisions ont été souvent «inexplicables». - **BUTS:** 3' Wust (avec la complicité d'Amez-Droz!), 0-1; 7' Fuhrer (faute de D. Dubois!), 0-2; 10' Raemy (encore un tir dévié!), 0-3; 11' Leuenberger (sur passe de D. Dubois), 1-3; 13' Raemy (renvoi), 1-4; 13' Fasel (renvoi), 1-5; 15' Leuenberger (Mauron), 1-6; 16' Neining (Mouche), 2-6; 27' Trottier (Haas), 3-6; 18' Haas (tir de loin), 4-6; 28' Willmann (Volejnec), 5-6; 29' Haas (renvoi), 6-6; 33' Bandura (Ludi), 6-7; 35' Ludi (renvoi), 6-8; 35' Volejnec (Willmann), 7-8; 36' Trottier (Haas), 8-8; 39' Fuhrer (Fasel), 8-9; 42' Girard (renvoi), 8-10; 50' Neining (Amez-Droz), 9-10; 56' Lussier (Girard), 9-11; 58' Willmann (solo), 10-11. - **PÉNALITÉS:** 3 x 2' contre Fribourg, plus 10' à Lussier; 5 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.



Gaston Pelletier et Girard (à droite), deux ex-Chaux-de-Fonniers qui auraient préféré un succès plus net. (Photos Schneider)

Les Fribourgeois avaient alors songé que le match était joué. Ils «levaient quelque peu le pied», ce qui permettait aux Chaux-de-Fonniers de revenir à 4-6 à la fin de cette reprise captivante par le retour affiché par les hommes de Jones.

blé l'équilibre. Il était pourtant dit que l'avantage resterait aux Fribourgeois qui, par Fuhrer, reprenaient le large, tandis que les Canadiens Haas et Lussier s'étaient livrés aux «joies» de la boxe, le premier nommé écopant d'une pénalité de dix minutes!

acclamations d'un public satisfait, Neining redonnait espoir à ses camarades. Le succès semblait encore possible tant les Chaux-de-Fonniers se battaient avec cœur, mais Lussier battait une nouvelle fois Hirt. Cette fois-ci tout allait dit... Eh bien non, car Willmann y allait d'un magnifique solo et c'était 10-11.

VAINS EFFORTS

Dans le dernier tiers-temps, Fribourg allait toutefois afficher une plus grande rapidité dans la relance ce qui permettait à Girard de battre Hirt (en bonne condition, malgré les buts encaissés). Neining ramenait encore une fois la marque à un but d'écart, mais Lussier recréait encore une fois l'écart. Magnifiques de cran - il est vrai que le bouillant Sigouin n'était pas étranger à ce fait - les Neuchâtelois ne s'avaient pourtant pas encore battus et sous les

Les deux dernières minutes allaient se passer quasi entièrement dans le camp des Fribourgeois, le coach Jones sortant même son gardien à trente secondes de la fin, mais on devait en rester à ce 10-11. Un résultat qui est tout à l'honneur des Chaux-de-Fonniers même si Fribourg Gottéron n'était pas au grand complet. On se réjouira donc de revoir les Montagnards face aux Tchèques de Pardubice, le 2 janvier.

André WILLENER



Sigouin (No 21) échoue face au gardien fribourgeois.

DÉBUT CATASTROPHIQUE

Les Chaux-de-Fonniers allaient bien mal débuter dans cette rencontre amicale. Ils affichaient une nervosité inhabituelle, peut-être dans le désir de bien faire face à cet adversaire de ligue A? Toujours est-il qu'en une dizaine de minutes, cette rencontre avait tourné à l'avantage des Fribourgeois! Mais ce qui était catastrophique, c'était que les trois buts marqués avaient été obtenus sur des déviations des arrières chaux-de-fonniers! Allait-on dès lors assister à un match à sens unique? Fort heureusement il n'en était rien, même si les joueurs de Gottéron, après avoir encaissé un but de Leuenberger, reprenaient le large pour mener par 6-1. Trois buts avaient été marqués en trois minutes!

QUELLE RÉACTION

Dès l'attaque du second tiers-temps, les Chaux-de-Fonniers affichaient une volonté remarquable. Ils harcelaient les Fribourgeois, se battaient avec une énergie farouche et, pour la plus grande joie du public, deux magnifiques buts ramenaient les deux équipes à l'égalité! Le match allait pourtant basculer une nouvelle fois car Leuenberger manquait la conclusion alors qu'il était devant les buts désertés par le gardien de Gottéron... L'alerte avait été chaude et Fribourg avait senti le danger. Il n'était dès lors pas surprenant si la marque était une nouvelle fois à l'avantage des hommes de Pelletier (6-8).

Fouettés par cette réussite, les Chaux-de-Fonniers réagissaient et, en une minute, Volejnec et Trottier avaient réta-

Tournoi de Noël du HC Fleurier



L'équipe fanion de Fleurier. (Photo Schneider)

Samedi et dimanche aura lieu à Fleurier le traditionnel tournoi de Noël organisé par le Club des Patineurs de Fleu-

rier, et qui sera patronné cette année par notre journal.

L'excellent classement du club neuchâtelois qui permet aux dirigeants et aux joueurs d'être détenteurs pour la pause du championnat, donnera à ces joutes sportives un air de fête. De plus, la reconstruction des parois de la patinoire qui s'étaient écroulées avec les grands vents d'avant-saison, sera terminée.

Quels seront les invités de Belle-Roche? Yverdon, malencontreuse lanterne rouge du groupe III de première ligue, qui comprend dans ses rangs quelques joueurs de talent, dont quelques anciens pensionnaires de Belle-Roche, Stalder, Grimaître et Kissling entre autre. La Vallée de Joux, dont les buts sont défendus par un ex-vallonnien également, Bernard Mollet. Cette équipe est entraînée par le Fleurisan Jacques Pouzaz qui après avoir fait les beaux jours de Fleurier, fit ceux de La Chaux-de-Fonds de même que de l'équipe nationale.

Enfin, Zunzgen-Sissach: club alémanique constitué de l'association des villages de Zunzgen et de Sissach.

CALENDRIER DES RENCONTRES

Samedi à 17 heures, Zunzgen-Sissach - Yverdon; 20 h. 15, Vallée de Joux - Fleurier. - Dimanche à 14 h. 30, finale des perdants; à 17 h. 30, finale des gagnants.

Football: crise pour le «Mundial»

Une grave crise a éclaté entre le comité organisateur du «Mundial» 1982 et la Fédération espagnole de football, estiment les journaux madrillènes.

«Porta déclare la guerre à Saporta», affirme même «Diario 16», assurant que M. Pablo Porta, le président de la Fédération espagnole, est

décidé à tout faire pour limiter les pouvoirs du président du comité d'organisation, M. Raimundo Saporta.

Les observateurs n'ont pas été sans remarquer, mardi, l'absence de M. Porta lors de la 20e séance plénière du comité organisateur, dont il est membre de droit. Plusieurs points de divergence sont à l'origine de cet affrontement entre les deux hommes, qui a même motivé la venue à Madrid, vendredi dernier, apparemment sans résultat, de M. Joao Havelange, président de la Fédération internationale (FIFA).

Les trois sujets principaux qui séparent les deux hommes sont les suivants:

- les modalités du tirage au sort;
- la répartition des bénéfices;
- les activités culturelles.

M. Saporta est pour le moment en position de force, car il jouit de l'appui des pouvoirs publics. Mais à 160 jours du début de la compétition, l'Espagne du football se présente au reste du monde comme une famille divisée.

Ski

Les entraîneurs veulent un allègement du programme

Ce n'est pas encore la grogne parmi les entraîneurs mondiaux de ski, mais presque. Ceux-ci, réunis à Chamonix, ont exprimé le désir, à l'unanimité, que le programme féminin soit ramené à 24 courses.

«Les déplacements nous posent trop de soucis. Les risques d'accident sont trop gros. L'équipe de RFA, à Saalbach par exemple, en a fait les frais, sans dommages corporels heureusement» a révélé Sylvain Dao-Lena, l'entraîneur français. «Vingt-huit courses actuellement, plus les championnats du monde: c'est beaucoup trop».

Les entraîneurs ont donc décidé de saisir la Fédération internationale (FIS) de ce problème fondamental. Ils suggèrent également que les épreuves du mois de décembre soient concentrées géographiquement. Sylvain Dao-Lena a en effet indiqué que pendant ce seul mois, les Françaises notamment ont effectué 5000 kilomètres.

R

résultats

En deuxième ligue

Les Joux-Derrière - Noiraigue 9-3

(1-1 2-1 6-1). Les Joux-Derrière: Mauerhofer; Cuche, Vocat; Gaillard, Dupertuis; Dubois J.-B., Huggler; Schmidt, Singelé, Leuba; Loepfe, Jutzi, Dubois P.-A.; Nicole, Geinoz, Anderegg et Zaugg. - Noiraigue: Kaufmann; Jeannaret, Vaucher; Pellet, Paroz; Righetti L.; Righetti J.-C.; Baertschi, Gagnebin, Schreyer; Antoniotti, Bollini, Charles; Perrenoud, Jacot. - Buts: pour Joux-Derrière, Dubois P.-A. (3), Singelé (2), Dubois J.-B., Schmidt, Leuba, Loepfe; pour Noiraigue, Schreyer (3). - Pénalités: contre Joux-Derrière, 7 x 2 minutes; contre Noiraigue, 6 x 2 minutes.

Disputée aux Mélèzes, cette rencontre importante pour l'attribution des places d'honneur a permis aux Chaux-de-Fonniers de prendre nettement leur revanche, en ne s'imposant toutefois définitivement que dans le troisième tiers. Il fallut attendre la 50e minute pour que les vert et jaune, inscrivant la marque à 5 à 2 par Dubois J.-B., distancent définitivement leur adversaire, le score n'étant que de 3-2 après les deux premières périodes. Les Joux-Derrière ayant tentés, en entamant la rencontre à deux lignes de surprise les joueurs du Val-de-Travers, mais sans y parvenir puisque après l'ouverture du score à 1'56", l'égalisation intervenait au milieu de cette période. La rencontre fut, malgré le nombre de pénalités, correcte de bout en bout, plaisante à suivre, les deux formations misant sur l'offensive et la rapidité. Une excellente rencontre donc, où la technique et la cohésion retrouvée des Montagnards fit la différence. Une bien belle manière de terminer pour eux l'année et de commencer le deuxième tour de leur championnat.

Les Ponts-de-Martel - Les Brenets 10-2

(1-0 5-2 4-0). Les Ponts-de-Martel: Durini J.-P.; Matthey, Baillo; Kurth, Kehrl J.-M.; Montandon, Durini C.-H., Kehrl P.-A.; Biéri, Turler, Wälti; Daucourt, Gisiger, Guye M. - Les Brenets: Steudler B.; Rosselet, Simon-Vermot M.; Jeanneret, Favre, Suter; Steudler, Simon-Vermot B.; Imholz, Zürcher, Cramatte; Reichen, Suter, Robert. - Arbitres: MM. Grossenbacher et Imark. - Notes: patinoire des Biolles, glace en très bon état, neige intermittente. Spectateurs: 100.

Les Ponts-de-Martel ont dominé à peu près tout le match. Les Brenets ne faisant que de rares incursions dans le camp des joueurs locaux. Au 1er tiers, les joueurs de la vallée, en voulant trop bien faire ont raté une bonne douzaine d'occasions.

En 2e et 3e période, les Pontliers jouèrent plus vite et plus sobrement, ce qui donna au résultat des proportions plus logiques. Le HC Les Brenets est une équipe sympathique, qui joue avec beaucoup de cœur, mais il lui sera difficile d'éviter la relégation, deux équipes étant reléguées en 3e ligue.

Les Ponts-de-Martel totalisent 6 victoires, 1 défaite et un nul. L'acquisition de Gisiger, le retour à leur club d'origine de Daucourt et de Baillo, l'excellente forme du gardien Durini et l'extraordinaire assiduité des joueurs à l'entraînement ne sont pas étrangers à ces magnifiques résultats.

Prochain match: mardi 12 janvier, Les Ponts - Noiraigue. CAB

Championnat de 3e ligue

Tramelan II - Roncovieux 1-6 (0-1 0-1 1-4). Franches-Montagnes II - Courrendlin II 6-1 (1-0 3-1 2-0).

Matchs amicaux en Suisse

Grindelwald-Bienne 4-5 (1-0, 2-2, 1-3); Viège-McGill University redman 3-2 (0-0, 1-0, 2-2).

Les Suisses déclassés aux mondiaux juniors

Les Championnats du monde juniors (jusqu'à 20 ans) du groupe A ont débuté au Canada par des victoires des favoris: la Suède, tenante du titre, a déclassé la Suisse, dirigée par l'entraîneur de Langenthal Jack Holmes, par 17-0, cependant que l'URSS s'imposait par 12-3 face à la RFA (qui luttera contre la Suisse pour éviter la relégation) et que le Canada gagnait face à la Finlande par 5-1. Résultats:

A Kenora: Suède - Suisse 17-0. A Winnipeg: Canada - Finlande 5-1. A Duluth: URSS - RFA 12-3.

Basketball

Défaite suisse en Espagne

Dans le cinquième et dernier match de sa tournée espagnole, l'équipe nationale suisse a subi une défaite face à Manresa, un club de première division ibérique, par 85-79 (44-42). L'expédition helvétique se solde donc par un bilan de deux victoires et trois défaites.

La Suisse a aligné pour cette ultime rencontre: Zali (12), Roubaty, Reichen (10), Ruckstuhl (15), Zollner (2), Etter (8), Gothuey (10), Frei (6), Briachetti (9), Charlet, Dousse, Marchesi (7).

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 27 17
Tramelan (032) 97 58 58

la voix d'une région

R regard

De bon augure

Les mois se suivent et se ressemblent pour les partenaires de la conférence tripartite. Sous les auspices de la Confédération, les cantons de Berne et du Jura négocient et partagent sans heurts. La fermeté annoncée par les deux camps n'empêche point les progrès. Après l'accord concernant la procédure de partage définitif signé le 27 mars 1981, les premiers pas concrets se réalisent, à la veille de Noël, avec quatre accords. Le nouveau transfert de quelque 25 millions de francs démontre la bonne volonté des parties en présence. De bon augure pour la suite de ces longs travaux.

La pointe de l'iceberg «partage des biens» commence seulement à émerger. 1982 s'inscrit comme une étape de transition avec la mise au point, sur le plan technique, de quelque 25 autres conventions. La procédure de ratification parlementaire s'engagera probablement en 1983. D'ici là, beaucoup d'eau passera encore sous les ponts de Berne et Delémont.

Le maintien du dialogue demeure cependant primordial. Les autorités bernoises et jurassiennes devront s'en souvenir durant ces prochaines années. Aujourd'hui, certes, le partage des patrimoines financiers et administratifs s'engage sur la bonne voie. Mais malgré les compliments et civilités entendus hier à Berne, des divergences, et non des moindres, subsistent entre les deux Etats. Ne serait-ce que pour le règlement des cas de Vellerat et Ederswiler!

Laurent GUYOT

Entre les cantons de Berne et du Jura Premières conventions de partage définitif signées



Les signataires de l'accord; de gauche à droite: MM. Werner Martignoni, Kurt Furgler, François Lachat. (Keystone)

La dernière conférence tripartite (Confédération - Berne - Jura) de l'année s'est tenue, hier, à Berne. Dans une salle du Palais fédéral, les présidents des délégations bernoise et jurassienne, respectivement MM. Werner Martignoni et François Lachat, ont signé les premières conventions de partage définitif. En effet, des accords sont intervenus pour des établissements publics remplissant leurs fonctions dans les deux cantons: l'assurance immobilière, la Caisse d'assurance de l'administration et du corps enseignant mais aussi pour ce qui concerne le partage des actes de défaut de biens et les créances en remboursement des frais de l'assistance judiciaire.

Aux termes des conventions défini-

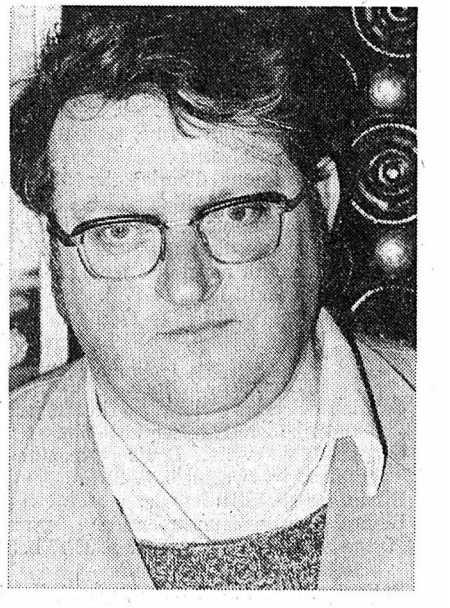
nitives, à savoir le 31 décembre prochain, le canton de Berne effectuera un nouveau versement de quelque 25 millions de francs à l'adresse du 23e canton. Lors de la création des institutions concernées, une avance d'environ 40 millions avait été versée pour assurer les premières opérations de fonctionnement. Une réserve subsistera néanmoins jusqu'à la procédure de ratification prévue pour les deux Parlements dans le courant de l'année 1983.

Le partage des biens entre les cantons de Berne et du Jura a débuté peu avant la création du nouvel Etat, à fin 1978. Pendant les années 1979 et 1980, les gouvernements, d'entente avec le Conseil fédéral, sont parvenus à élaborer une stratégie commune en vue de régler définitivement les questions relatives au partage des biens. La ligne-force définie se fonde sur le principe de la négociation directe et de la confiance. Sous la présidence du conseiller fédéral Kurt Furgler, MM. François Lachat et Werner Martignoni ont signé l'accord concernant la procédure de partage définitif le 27 mars 1981.

MESURES CONCRÈTES

Avant la fin de l'année 1981, les membres de la conférence tripartite ont donc signé les premières conventions de partage définitif.

Laurent GUYOT
► Page 19



Q quidam

«La température idéale pour servir le champagne, c'est 8 degrés Centigrade».

Gérard Mugnier, chef de cave de la Maison Mauler à Môtiers - la plus importante des entreprises helvétiques, spécialisée dans l'élaboration des vins mousseux selon la méthode champenoise - est formel: le mousseux doit se boire très frais.

Né à Rully, près de Mercurey, en Bourgogne, M. Mugnier est responsable de la fabrication au chef-lieu depuis dix ans.

«Avec Blaise Mauler nous choisissons les vins. Pour ma part, je m'occupe des différentes phases de leur traitement; jusqu'à la mise en bouteille. Certaines qualités sont gardées en caves durant trois ou cinq ans».

Gérard Mugnier fait également visiter les caves à ceux qui en font la demande.

«Je suis un peu le guide du prieuré. Il ne me manque plus que la casquette!».

A l'approche des fêtes, l'activité est fébrile dans les entrailles de l'ancien monastère. Plusieurs centaines de milliers de bouteilles sont livrées aux quatre coins du pays.

«Ce vin mousseux, produit de luxe autrefois, est maintenant sur toutes les tables. Et il peut remplacer le vin pour les repas. Il suffit de prendre du brut de brut à l'apéritif, du brut au moment de l'entrée, du jubilé avec le plat principal et de finir au dessert en buvant un crémant rosé. Si la soirée se poursuit, le brut de brut est conseillé pour lutter contre la g... de bois!».

(j/c-photo Impar-Charrière)

Au Val-de-Travers Luge et vin chaud: la tradition se perd

Autrefois, à Travers, l'entreprise Bachmann fabriquait des bobs réputés dans le monde entier. M. Ford, le constructeur du fameux modèle T, en avait même commandé un pour son fils. Quant à la fameuse luge «Davos», elle fait encore les beaux jours des gamins. Pourtant, depuis une dizaine d'années, la luge disparaît petit à petit. Le ski la remplace de manière coûteuse. Au Val-de-Travers, aucune route n'est réservée

pour la pratique de ce sport, la tradition se perd.

Un signal «Attention lugeurs», planté au bas de la route de la Montagnette, à Fleurier, n'a pas manqué d'attirer notre attention. Il est si rare et même unique au Vallon. Un simple coup de téléphone à l'administration communale a battu en brèche notre bel enthousiasme. Il n'existe pas de piste de luge à Fleurier. Simplement, ce panneau est posé là pour mettre en garde les automobilistes. Dans les autres villages, la réponse a été pareille.

Aux Bayards, aux Verrières, à La Côte-aux-Fées, les enfants ont bien assez de place pour pratiquer ce sport sans qu'il soit nécessaire de leur réserver un bout de route glacée.

A Môtiers, par contre, le chemin qui mène à Riaux est très peu sablé durant l'hiver. Les gens du chef-lieu, jeunes et moins jeunes, grimpent au chalet du ski-club, font la fête et redescendent en luge. Il est même arrivé un soir qu'un pauvre lièvre passant par là s'assomme contre l'épaule d'un lugeur. Et reste étendu pour le compte sur la piste.

A Couvet, la commune n'a rien à proposer aux lugeurs. La route qui mène au Mont depuis la gare CFF est sablée fré-

quemment. Elle n'en reste pas moins une merveilleuse piste quand les conditions le permettent.

(j/c)
► Page 18



Attention: lugeur! Un seul signal au Val-de-Travers. (Impar-Charrière)

Au Tribunal correctionnel du Locle Une dame jugeant mal la portée de ses actes

De par la nature des délits (vol, infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, recel) l'affaire jugée hier par le Tribunal correctionnel du district du Locle aurait pu être somme toute, assez banale. Elle l'était en fait moins en raison de la situation particulière de la prévenue. Dame L. S. qui se retrouvait devant le tribunal présidé par M. Jean-Louis Duvanel, est mère de trois enfants. Séparée de son mari, elle frise la quarantaine et a déjà eu affaire à la justice. Cette première leçon, en 1977, n'a semblé-t-il guère portée ses fruits.

Les délits qu'elle a commis seule ne sont en soi pas très graves. Par contre, agissant de concert avec celui qui fut son compagnon durant quelques années, alors que son mari était en prison avant de s'enfuir à l'étranger, elle a participé à une impressionnante série de vols.

Simple complice ou responsable à part entière? C'est la seconde thèse soutenue par l'accusation qui a dicté le jugement du tribunal qui, du même coup, a suivi de très près les réquisitions du procureur. L. S. a en effet été condamnée à dix mois d'emprisonnement assortis d'un délai d'épreuve de quatre ans. De plus la révocation d'un précédent sursis la

conduira à purger deux mois fermes. Pour un délit concernant une vente de drogue, la dévolution à l'Etat s'élèvera à 500 francs et les frais de la cause à 450 francs. De plus, un patronage sera institué.

Dame L. S. semble ne pas bien réaliser la portée de ses actes. Elle se révèle du même coup très influençable. Complice de son mari elle s'était retrouvée en 1977 devant la Cour d'assises. Son mari était en prison pour les mêmes délits. Elle cohabitait alors avec un compagnon «un chambreur, dit-elle, qui m'aidait à payer mon loyer», R. B. dont elle n'a plus de nouvelle depuis un mois.

Et, moins d'un mois avant et après son passage aux Assises elle commet de nouveaux vols, en compagnie cette fois de son ami. «Faut-il croire qu'il y aurait chez dame L. S. une propension à la délinquance s'interroge le procureur?»

A la faveur d'une enquête de police, presque de routine, on découvre chez elle des tas d'objets provenant de vols et une trentaine de plants de marijuana.

Interrogée la prévenue reconnaît avoir commis de nombreux vols avec R. B.

«Un homme qui buvait beaucoup et qui pouvait être violent explique-t-elle. Je l'ai bêtement suivi parce qu'il exerçait sur moi une forme de chantage depuis le premier vol.»

Votre plein d'essence
24 heures sur 24
à nos stations
Esso
de La Chaux-de-Fonds et du Locle
ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
30138

A lundi
En raison des fêtes de Noël et des interruptions qu'elles entraînent dans la distribution postale, L'IMPARTIAL ne paraîtra pas demain vendredi 25 décembre et samedi 26 décembre. Nous donnons donc rendez-vous à nos lecteurs à lundi, en leur souhaitant un heureux Noël.

billet

Au coin du mois, au bout de l'année, il les attendait. Tapi. Eux, ils avançaient, sereins, dé-sillusionnés peut-être un peu, mais confiants tout de même en un avenir supportable. On avait tout fait, d'ailleurs, pour leur cacher la maladie. Reprise économique, inflation en fuite, la nomique, disait surtout «dodo, chanson disait surtout, il jalousait l'enfant dos». Endormir, il fallait. Etouffer la peur dans l'œuf. Le vaporisateur officiel arrosait d'eau de rose la rumeur publique.

C'est alors que le chômage a jailli. Bondi. Violent, il a surgi du bosquet. Lourd, il s'est abattu sur eux, les a pris à la gorge, a serré. Alors, eux, ils n'ont pas compris. On se trompait de personne, de lieu, de date... Non, ce n'était pas possible.

Mais on les a ménagé, ces travailleurs! On les a laissés apprendre la nouvelle tout seuls, à prendre le rythme, en lisant le journal... Quand ils se sont retournés pour voir qui avait frappé, il n'y avait plus personne. Ni à Reconvieler, ni à Moutier.

Le baillon du chômage s'était déchiré, il pendait en lambeaux.

(j/c)

B bonne nouvelle

Il y a comme ça des petits riens quotidiens qui vous aideraient presque à croire au Père Noël.

Par exemple cette lettre que nous avons reçue de Valérie, Chaux-de-Fonnière de huit ans, que nous publions avec plaisir:

«Mama et papa Noël a la gentille personne qui a rapporté mon petit sac avec mes économies à l'informateur du magasin jumbo je suis très très contente!!»

S sommaire

BIENTÔT LA DEUXIÈME SIBÉRIENNE. - Une grande épreuve de ski de fond à La Brévine. **PAGE 16**

À NEUCHÂTEL. - Une dernière réunion enflammée avec les autorités de la ville. **PAGE 18**

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: jeudi 10-12 h., sam., dim. 10-12 h., 14-17 h.
 Musée paysan: 14-17 h., expos. architecture paysanne, jeudi fermé, samedi et dimanche 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h., jeudi, samedi, dimanche.
 Musée des beaux-arts: expos. Zoltan Kemeny, jeudi, samedi, dimanche, 10-12, 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: jeudi, samedi, dimanche, 10-12 h., 14-17 h.
 La Plume: jeudi, 9-12 h., 14-17 h.
 Galerie Manoïr: jeudi, 15-18 h., vendredi, 10-12 h., samedi, 15-19 h., expos. de Noël, Dimanche, fermée.
 Galerie Atelier: art de l'Afrique rituelle, jeudi, 10-12 h. 15, 15-17 h., samedi 9-17 h.
 Granges 14, expos. Louis Ducommun, mercr., jeudi, samedi, 17-21 h.
 Biblioth. de la Ville: fermée.
 Bibliothèque des Jeunes: fermée.
 Piscine Numa-Droz: samedi, 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h. Dimanche, 9-12 h.
 Patinoire: 9-11 h. 45. Lundi, mardi, jeudi, vendredi, 14-16 h.; Mercredi, 14-17 h.; Vendredi, samedi, 20 h. 30-22 h. Dimanche 15-17 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attrac. samedi.
 Le Scotch: Bar-Dancing.
 Club 55: Dancing, attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-dancing, samedi.
 Permanence des jeunes (D.P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
 Centre de Rencontre: fermé.
 Boutique 3e âge: Serre 69, jeudi 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, jeudi 14-17 h.
 Accueil du Soleil (Serre 67): samedi 14-17 h.
 Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.
 SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
 Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
 Pharmacie d'office: Centrale, L.-Robert 57, jeudi jusqu'à 21 h., vendredi 10-12 h. 30, 17-21 h. Forges Charles-Naine 2a, samedi jusqu'à 21 h., di-

manche, 10-12 h. 30, 17-21 h. En dehors de ces heures le numéro tél. 22 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Sté prot. des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
 Drop in (Industrie 22): tél. 23 52 42 et 31 74 35.
 Télébible: tél. 22 11 10.
 Police secours: tél. No 117.
 Feu: tél. No 118.
Cinéma.
 Corso: jeudi et vendr. fermé; sam, dim., 15 h., 20 h. 30, La chèvre; 17 h. 30, Les temps modernes.
 Eden: jeudi fermé; vend., sam., dim., 15 h., 20 h. 30, La soupe aux choux; 17 h. 30, Certains l'aiment chaud; samedi, 23 h. 15, Deux Danoises en culottes de cuir.
 Plaza: jeudi, vendr. fermé; 15 h., 20 h. 30, Le maître d'école.
 Scala: jeudi fermé; vendr., sam., dim., 15 h., 20 h. 45, Salut l'ami, adieu le trésor. 17 h. 30, This is Elvis.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 24 AU 31 DÉCEMBRE
Chœur mixte de l'Eglise réformée. - Jeudi, veillée de Noël au Temple St-Jean, rendez-vous à 23 h. 30, direction G.-H. Pantillon. Mardi 5 janvier à 19 h. 45, au Presbytère, assemblée générale.
Contemporains 1935. - Mardi 29, dès 19 h., apéritif de fin d'année et fondue au restaurant Taverne des Sports, Charrière 73.
La Jurassienne, section FMU. - Courses: La Chaux-d'Abel, janvier 10 (dimanche). Les organisateurs: G. Guenin - R. Dubois. La Ferrière - Les Bois - Saignelégier à ski de fond: samedi 16 janvier. Les organisateurs: O. Kistler - P. A. Kunz. Gymnastique: Reprise en 1982: Mercredi 13 janvier, de 18 h. à 20 h., Centre Numa-Droz. Groupe aînés: Mardi 12 janvier, de 17 h. 30 à 19 h. 30, aux Gentianes.
Société de tir des Sous-officiers Tir Pac. - Entraînements les lundi et jeudi, dès 19 h. Juniors, entraînements les mercredis 6, 20, 27 janvier. Championnat individuel juniors les 20 et 27 janvier.
Union Chorale. - Mardi 29, 18 h., apéritif au café Cortina, 19 h. 30, souper tripes au café de la Tour.

AVIS URGENTS

SHOPPING BOUTIQUE
Samedi 26...
 ...pour bien vous servir

OUVERT
 de 10 h. à 17 h.
SANS INTERRUPTION



KERNEN-SPORTS

2322 Le Crêt-du-Loclé
 est
OUVERT
 le samedi 26 décembre
 de 8 h. 30 à 17 h.
 Le spécialiste dont la formation vous assure du matériel sportif à la pointe de votre technique vous propose:
DES SETS DE SKIS DE FOND
 À Fr. 199.-
 «techniquement au point!»
 (skis - fixations - chaussures - bâtons)
DES ENSEMBLES DE SKIS ALPINS
 en location à la saison, pour des prix superavantageux
 Pose rapide des fixations
 Parc pour autos
 Facilités de paiement
SPORTS KERNEN
 Restaurant de la ville cherche

FILLE DE BUFFET
 pour début janvier
 Tél. (039) 22.50.41

Le Locle

Cinéma Casino: sam., 17 h., 20 h. 30, dim., 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, Le choix des armes.
 Musée d'Histoire: dimanche 14-17 h.
 Musée d'Horlogerie: dimanche 14-17 h.
 Bibliothèque Ville: fermée.
 Biblioth. Jeunes: fermée.
 Le Perroquet: bar-dancing.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
 Patinoire: semaine 9-17 h., me. et ve. 20-22 h., dim., 9 h. 30-17 h.
Pharmacie d'office: Casino, jeudi, jusqu'à 18 h., vendredi et samedi 10-12 h., 18-19 h. Mariotti dimanche de 10 h. à 12 h. et de 18 h. à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Crèche-pouponnière, tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.
 La Main-Tendue: No 143.
 ● communiqué
Cinéma Casino: Samedi à 17 h., et 20 h. 30, dimanche à 14 h. 30, 17 h., et 20 h. 30, «Le choix des armes». Un film de Alain Corneau avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Michel Galabru, Gérard Lanvin, etc.

Neuchâtel

Jazzland: Jeudi, fermé dès 18 h., vendredi, fermé; samedi, Liz Mc Clémentine Jones, Denis Progin, 17 h. - 2 h.
 Biblioth. Ville: fermée.
 Musée d'Ethnographie: Naître, vivre et mourir. Jeudi, 10-12 h.; vendredi, fermé; samedi, dimanche, 10-12, 14-17 h.
 Musée d'Art et d'Histoire: jeudi, 10-12 h.; vendredi, samedi, fermé; dimanche, 10-12, 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: jeudi, vendredi, samedi, fermé; dimanche, 14-17 h.
 Centre Culturel Neuchâtelois: fermé.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, jeudi, Montandon, rue des Epancheurs. Vendredi, Favez, rue du 1er-Mars. samedi, dimanche, Bolland, rue St-Maurice. Ensuite tél. 25 10 17.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
 La Main-Tendue: tél. 143.
CINÉMAS
 Apollo: jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 15 h., 20 h. 30, Salut l'ami, adieu le trésor; 17 h. 30, Heidi et Pierre.
 Arcades: jeudi, 15 h., 20 h. 30. Vendredi, samedi, dimanche, 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Rox et Rouky.
 Bio: jeudi, fermé. Vendredi, samedi, dimanche, 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Le faussaire.
 Palace: jeudi, 14 h. 30. Vendredi, samedi, dimanche, 14 h. 30, 20 h. 45, La soupe aux choux. Jeudi, 16 h. 45, 18 h. 30, Le roi et l'oiseau.
 Rex: jeudi, fermé. Vendredi, 15 h., 20 h. 45. Samedi, dimanche, 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, La guerre du feu.
 Studio: jeudi, samedi, dimanche, 15 h., 21 h.; vendredi, 15 h., 17 h. 30, 21 h., Outland... loin de la terre. Vendredi, 23 h. 15; samedi, 17 h. 30, 23 h. 15; dimanche, 17 h. 30, Casanova.

Auvernier

Galerie Et Caetera: expos. de Noël, 15-18 h.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: jeudi, vendredi, fermé; samedi 20 h. 30, dimanche 14 h. 30, 20 h. 30. Condorman; dimanche, 17 h., Le livre de la jungle.
 Couvét, salle des spectacles: dimanche 27, 15 h., loto du FC.
 Sainte-Croix, Foyer salle communale: expos. de boîtes à musique et de mouvements, tous les jours, 14 h. 30 - 20 h. 30.
 Les Bayards: Atelier Lermite, expos. lithographies P. Bichet, 14-18 h.
 Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
 Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
 Fleurier: L'Alambic, 21-2 h.
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25.
 Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
 SOS alcoolisme: tél. 33 18 90 et 61 31 81.
 Police cantonale: tél. 61 14 23.
 Police (cas urgents): tél. 117.
 Police du feu: tél. 118.

Val-de-Ruz

Médecin de service: du vendredi 25 à 8 h. au samedi 8 h., Cabinet médical Fontainemelon, tél. 53 49 53; du samedi 12 h., au lundi 8 h., Dr Tripet, Cernier, tél. 53 39 88.
Pharmacie d'office: Piergiorgio, Fontainemelon, tél. 53 22 56, non-réponse 53 22 87. Jeudi, dès 16 h. 30, vendredi, samedi et dimanche dès 19 h. Ouverte vendredi, samedi et dimanche 11-12 h.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
 Ambulance: tél. 53 21 33.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
 Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier, bar-dancing.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

● communiqué
 Couvét: Salle de Spectacles, dimanche, 15 h., loto du F.-C. Couvét.

Jura bernois

Office du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. 032/93 51 66.
 Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
 Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Passage central: expos. minéraux, 14-20 h., jeudi, vendr. sam.
 Cinéma Lux: relâche.
Pharmacie de service: Voïrol, tél. 41 20 72, jeudi 24, jusqu'à 17 h., vendredi, 11-12 h., 19-20 h., samedi 11-12 h., Liechti, tél. 41 21 94 samedi 19 h., 20 h., dimanche 11-12 h., 19-20 h. Service de nuit, tél. No 111.
Médecin de service: jeudi, vendredi, Dr Gindrat, tél. 41 17 61. Samedi, dimanche, Dr Moser, tél. 41 26 50.
 A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.
 Service du feu: tél. 118.
 Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
 Police cantonale: tél. 41 25 66.
 Police municipale: tél. 41 20 46.
 Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

Courtelay

Service du feu: No 118.
 Police cantonale: tél. 44 14 27.
 Préfecture: tél. 41 11 04.
 Sœur visitante: tél. 44 11 68.
 Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma:
 Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
 Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
 Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures Bureau 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 11. Dr Meyer (032) 97 40 28.
 Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.
 Aide familiale: tél. 97 42 50.
 Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
 Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Tavannes

Cinéma Royal: jeudi, vendr., fermé; samedi, dimanche, 20 h. 15, Cannibal Holocaust; 15 h., Le trou noir.

Bévilard

Cinéma Palace: jeudi, vendr., fermé; sam. 20 h. 15, dim. 15 h. 15, 20 h. 15, Dis bonjour à la dame.

Corgémont

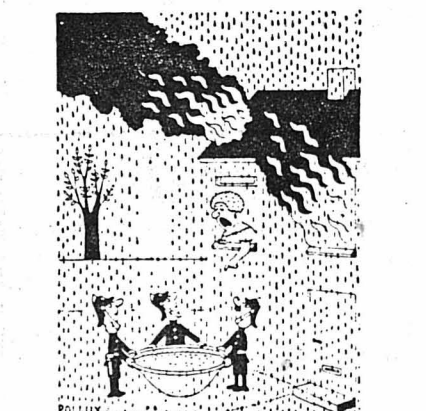
Cinéma Rio: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: jeudi, vendr., fermé; sam., 20 h. 30, dim., 16 h., 20 h. 30, Charlie Bravo.
 Bureau rens. Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53.
 Service du feu: tél. 93 18 18.
 Police cantonale: tél. 93 38 31.
 Police municipale: tél. 93 33 03.
 Hôpital: tél. 93 61 11.
 Ambulance: tél. 93 40 40.
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.
 Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.
 Pharm. d'office: Greppin, tél. 93 18 71; jeudi 24 jusqu'à 16 h., vendredi, samedi, dimanche, 10-12 h., 18 h. 30-19 h.

Bienne

Galerie Buhler: expos. Gianni Colombo, samedi, 9-16 h.
 Galerie Küpper: expos. Christian Staub, samedi 14-17 h.
 Galerie d'art de l'Atelier: expos. de Noël, samedi 10-12 h., 14-17 h.



- Vous croyez que je veux risquer d'attraper un chaud et froid!

Apollo: jeudi et vendr. fermé; sam., dim., 15 h., 20 h. 15, Un amour infini; 17 h. 30, L'étaillon noir.
 Capitole: jeudi, vendr., sam., dim., 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, vendr., et samedi aussi 23 h., La soupe aux choux.
 Elite: jeudi, vendr., sam., dim., 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Teeny Buns.
 Lido 1: jeudi 15 h., La dérobade; vendr., fermé; sam., dim., 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Les hommes préfèrent les grosses.
 Lido 2: jeudi 15 h., vendr., fermé; sam., dim., 15 h., 17 h. 30, 20 h., Arthur.
 Métro: jeudi 15 h., vendr., fermé; sam., dim., 15 h., 19 h. 50, Les invincibles. Kung-Fu Champion.
 Palace: jeudi, vendr., sam., dim., 14 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, jeudi, vendr., samedi 16 h. 30, Rox et Rouky. Dimanche 16 h. 30, La Poliziotta.
 Rex: jeudi 15 h., vendr., fermé; sam., dim., 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Salut l'ami, adieu le trésor.
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Intimité secrète.

Canton du Jura

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.
 La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

Saignelégier

Police cantonale: tél. 51 11 07.
 Préfecture: tél. 51 11 81.
 Hôpital, maternité: tél. 51 13 01.
 Service ambulance: tél. 51 22 44.
 Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blou-danis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03. Samedi, ouverte jusqu'à 16 h., dimanche 10-12 h.
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Service du feu: No 118.
 Aide familiale: tél. 51 11 04.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Le Noirmont

Cinéma: jeudi, vendredi, fermé; sam., dim., 20 h. 30, Don Giovanni.

Delémont

Cinéma Lido: jeudi, 14 h. 30, Dingo et Donald champions olympiques; vendr. fermé; sam., dim., 20 h. 30, Nimitz, retour vers l'enfer; dim., 16 h., Les 101 dalmatiens.
 Cinéma La Grange: jeudi, vendr., fermé; sam., 19 h. 30, 21 h. 30, dim., 16 h., 20 h. 30, Trois frères.
 Bureau off. de rens.: tél. 22 66 86.
 Services industr.: tél. 22 17 31.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 21 53 53.
 Police municipale: tél. 22 44 22.
 Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
 Sœur visitante: tél. 22 20 36.
 Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi, 14-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermé.
 Galerie Paul Bovée: expos. collection de la Galerie, samedi 15-18 h., 20-22 h., dimanche, 15-18 h.
 Galerie du Cénacle: expos. rétrospectives Paul Bovée, samedi 15-18 h., 20-22 h., dimanche 15-18 h.
Pharmacie d'office: Montavon, tél. 22 11 34, jeudi jusqu'à 20 h.; vendredi 10 h. 30 - 12 h. 15, 18-19 h.; samedi 10 h. 30 - 12 h. 15. Riat-Ville, tél. 22 11 12, samedi 18-19 h., dimanche 10 h. 30 - 12 h. 15, 18-19 h.

Porrentruy

Cinéma Casino: jeudi, vendr., relâche; sam., dim., 20 h. 30, Le chasseur; sam., 23 h., Jeunes filles au pair; dim., 15 h., Condorman.
 Cinéma Colisée: jeudi 15 h., Flash Gordon; vendr. fermé; sam., 20 h. 30, dim. 15 h., 20 h. 30, Flash Gordon.
 Service du feu: tél. 118.
 Police cantonale: tél. 66 11 79.
 Police municipale: tél. 66 10 18.
 Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
 Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.
 Galerie Terre d'Aube: expos. de grès et sculptures, 10-12 h., 14-18 h., 20-21 h.
 Jardin botanique: 10-17 h.; collec. serre: 10-12 h.
Pharmacie d'office: Fridez, tél. 66 11 91, jeudi jusqu'à 20 h.; vendredi 11-12 h., 18-19 h.; samedi 10-12 h., 13 h. 30 - 16 h.; Desboeufs, tél. 66 25 64, 11-12 h., 18-19 h.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Nouvelle échelle des impôts pour faire face au déficit Les Planchettes: un effort fiscal accru

Les Planchottiers paieront davantage d'impôts dès 1982, à l'exception toutefois de ceux qui gagnent le moins et pour qui il y aura au contraire une légère baisse. Ainsi en a décidé, comme nous l'avons brièvement annoncé hier, le Conseil général des Planchettes qui a accepté, mardi soir, dans sa majorité, une nouvelle échelle fiscale, plus progressive.

Cette importante décision faisait suite à l'acceptation, au cours de la même séance, mais à l'unanimité cette fois, du budget 1982 bouclant par un déficit présumé relativement considérable pour une petite commune. C'est pour essayer de maîtriser ces chiffres rouges que le Conseil général a accepté la nouvelle échelle, un effort fiscal accru apparaissant en effet comme le seul moyen d'enrayer la progression des déficits budgétaires. A cet effort fiscal, les propriétaires de chiens participeront un peu plus, puisque le Conseil général a aussi voté une augmentation de la taxe des chiens !

Comme de coutume, la lecture du budget 1982, qui boucle par un déficit présumé de 51.734 fr. sur un total de charges de 287.114 fr., a été faite chapitre par chapitre par Mme C. Bonnet, secrétaire-caissière, et a permis aux conseillers généraux de poser diverses questions et de recevoir des compléments d'information.

MARGE DE MANOEUVRE TRÈS MINCE

Des commentaires de Mme Bonnet, on peut retenir les explications suivantes: des crédits extraordinaires adoptés antérieurement par le Conseil général, ont accru d'environ 7000 francs les charges au chapitre des intérêts passifs; à l'Instruction publique, chapitre qui à lui seul absorbe les deux tiers des charges communales, l'accroissement est de 14.000 francs; augmentation identique aux Travaux publics, qui tient au fait qu'en 1980, année de référence, aucun travail d'entretien de routes n'avait été effectué; petite augmentation justifiée de 500 francs au chapitre police, pour l'achat de matériel par la Commission du feu; la non-exploitation de la forêt communale, qui avait rapporté 12.000 francs en 1980, pèse aussi sur ce budget. Au chapitre «dépenses diverses», Mme D. Slutter estime anormal d'inclure les frais de chauffage du temple dans la rubrique «cultes», car on a l'impression que ceux-ci coûtent vraiment cher; elle suggère donc de dissocier ces frais de ceux de l'organiste et du concierge. A. M. J. Baumgartner qui demandait quelles économies seraient possibles pour diminuer le déficit, Mme Bonnet répondit que le budget était déjà limé au maximum, qu'il était d'ailleurs formé à 90 pour cent de charges imposées par l'Etat. Mme M. Jacot, rapporteur de la Commission du budget, renchérit en déclarant que le déficit est justifié, et que la commune est impuissante à le réduire. M. L. Oppliger qui demandait si ce déficit serait accepté par l'Etat

reçut une réponse affirmative. Sur le constat de cette marge de manœuvre communale bien mince, le budget fut accepté à l'unanimité.

NOUVELLE ÉCHELLE FISCALE

Il y a longtemps qu'on en parlait, maintenant c'est nécessaire ! Il faut dire qu'aux Planchettes, les impôts n'ont pas été modifiés depuis 1964. Le barème actuel se situe entre 4% et 6%. Le Conseil communal propose d'introduire une nouvelle échelle fiscale étagée entre 3 et 11%. C'est la seule possibilité pour alléger le déficit puisqu'en dehors de sa forêt, la commune des Planchettes n'a que les impôts comme ressource. L'effort fiscal est trop faible dans la commune. Or, les subventions de l'Etat sont accordées en proportion de cet effort fiscal. Plus on l'augmentera, plus les subventions seront élevées, et plus aussi les charges communales pourront être équilibrées. Pour faciliter la compréhension de cette nouvelle échelle, le Conseil communal a présenté de grands tableaux illustrant des exemples de taxation.

Mme D. Slutter demanda s'il ne serait pas judicieux de laisser au taux actuel de 4% l'échelon inférieur de revenu, plutôt que d'accorder à cette catégorie de contribuables une réduction d'impôts en descendant à 3%. Réponse négative. M. M. Graf estime que cette catégorie concerne surtout les apprentis, et qu'on peut bien leur accorder cela. D'autant que pour la commune, cet abaissement n'entraînera qu'une perte de recettes de 400 fr. par an, alors que l'adaptation des autres catégories doit représenter une amélioration des recettes d'environ 28.000 francs. A M. Barbezat qui se demandait si cette hausse d'impôts ne risquait pas d'entraîner une diminution de population, le départ de personnes travaillant en ville mais vivant aux Planchettes, Mme Bonnet répondit que cela ne devrait pas être le cas, qu'on choisit de vivre à la campagne pour d'autres raisons, et que les listes d'attente le prouvent.

Après une longue discussion, c'est par sept voix contre deux et trois abstentions que la nouvelle échelle fiscale fut admise; elle entrera en vigueur au 1er janvier.

Collision

Mardi à 23 h. 15, un automobiliste de Morteau (France), M. T. C., circulait rue Jaquet-Droz en direction est. A la hauteur de la rue du Midi, il ne s'est pas arrêté au stop et est entré en collision avec l'auto conduite par M. C. H., de la ville, qui circulait normalement en direction sud. Dégâts matériels.

Bridge-Club du Haut, La Chaux-de-Fonds Inauguration de ses nouveaux locaux

Il y a bientôt un an, se formait à La Chaux-de-Fonds, un second club de bridge: le Bridge-Club du Haut. Pour les membres de ce dernier, c'était samedi la fête: l'inauguration de ses nouveaux locaux entièrement rénovés, au sous-sol de l'impasse des Clématites 12.

Ces nouveaux locaux permettront l'organisation, les mardis et vendredis, d'un tournoi par paires ainsi que l'organisation d'un marathon en trois séances, le 23 janvier prochain, d'un tournoi individuel deux fois par an et de parties surveillées.



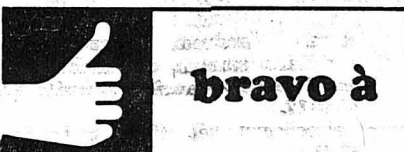
Impasse des Clématites: un tournoi de Noël qui remporta un grand succès. (Photo Bernard)

PLUSIEURS CHIENS C'EST PLUS CHER

Entrera aussi en vigueur à la même date un nouveau barème de taxe des chiens, suite à une demande réitérée de Mme M. Jacot. Celle-ci a précisé à Mme D. Slutter qui posait la question que l'augmentation n'est pas motivée par des nécessités financières, dans ce cas, mais par les dégâts que provoquent certains chiens. Elle regretta que les propriétaires qui tiennent leur chien en laisse doivent subir les conséquences de la désinvolture de certains autres. Mais ce sont surtout les propriétaires de plusieurs chiens qui seront touchés. Le Conseil communal proposait en effet deux barèmes à choisir: l'un maintenant la taxe pour le premier chien à 25 fr. comme actuellement, puis portant celle pour le 2e à 40 fr., pour le 3e et les suivants à 60 fr.; et un autre plus sévère portant ces montants à 30, 50 et 100 francs. Par vote à main levée, la 1re proposition l'emporta avec huit voix.

QUE DE NEIGE!

Dans les divers, il fut surtout question de la neige et du déneigement, l'abondance de l'enneigement s'étant joint à une malencontreuse panne de la fraiseuse communale pour provoquer quelques problèmes. S'il y eut des critiques, des questions, des suggestions, il y eut aussi des remerciements et des appels à l'indulgence à l'égard de tous ceux qui collaborent à maintenir le réseau routier local viable. Après quelques autres questions sur l'appartement vide au collège (il sera bientôt occupé par un couple planchottier), sur la récupération du verre (on pourrait disposer au village d'une benne une semaine par mois dès les printemps), sur la marche des commissions du Conseil général (on souhaite un rapport annuel) et sur la gestion du jardin d'enfants (subventionné à raison de 2000 francs par an), le législatif a conclu ses travaux avec les vœux du président pour la nouvelle année. (yb-Imp)



M. Pierre Paroz...

...directeur général de la fabrique Vulcain, qui a fêté ses 25 ans dans l'entreprise et à qui tout le personnel a témoigné sa sympathie en lui offrant un souvenir au cours d'un repas de fin d'année.

MM. Jean-Marie Sautaux et André Voillat...

...agents de la police locale. Sur proposition de la direction de police, le Conseil communal les a nommés, avec effet au 1er janvier 1982, au grade d'appointé.

M. Heinz Christen...

...qui a été fêté lundi pour ses 25 ans d'activité au sein de la manufacture d'horlogerie Girard-Perregaux et dont le nom nous avait échappé dans la liste des fidèles collaborateurs de cette entreprise que nous avons publiée mardi.

Décès de M. Maurice Imhof

M. Maurice Imhof n'est plus. Administrateur-délégué et directeur commercial de la manufacture de pendulettes et réveils Arthur Imhof SA, le défunt a passé pratiquement sa vie entière au service de cette industrie.

Il était entré dans l'entreprise familiale immédiatement après avoir terminé ses études à l'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds. Il y est resté jusqu'à ses derniers jours, entre-coupant cette longue période d'un stage de dix ans qu'il employa à diriger dans les années cinquante à soixante, la manufacture de pendulettes «Rosemont» à Genève.

Les organisations horlogères perdent en lui un homme actif et dévoué: président du groupe de production «gros volume» - pendules et pendulettes - de la Fédération horlogère suisse depuis de nombreuses années, ses conseils avisés feront cruellement défaut dans ce secteur d'activité, comme

au sein du Comité des exposants suisses et européens à la Foire de Bâle, dont il était membre.

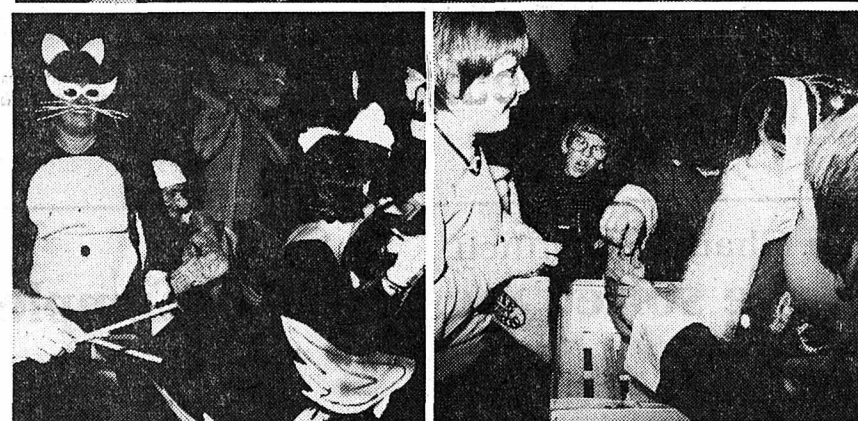
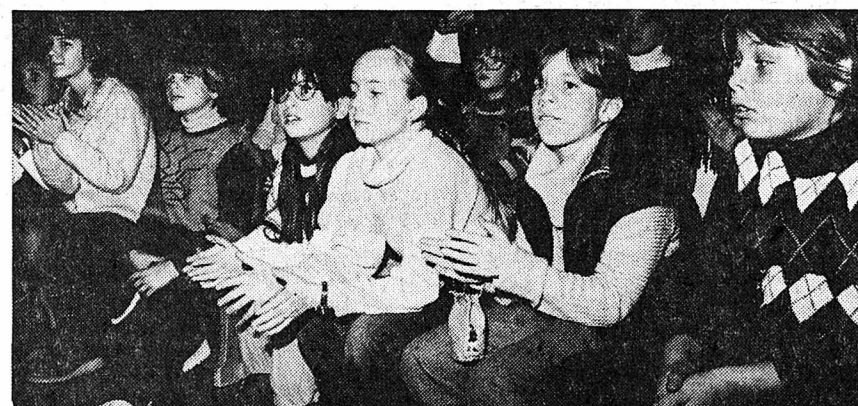
Excellent administrateur et gestionnaire, c'était en effet une personnalité ordonnée, d'expérience, efficace en affaires, un directeur clairvoyant en ce qui concernait la conduite financière de l'entreprise. Autant de qualités qui lui permirent d'influencer très favorablement la politique commerciale de la marque.

Amateur et connaisseur de bonnes tables, de caractère enjoué, il aimait la compagnie de ses amis et de ses proches. Fidèle à ses amitiés comme à ses habitudes, la vie de famille comptait beaucoup pour lui, tandis que son tempérament à la fois méticuleux et dynamique se retrouvait dans sa passion pour le sport, la conduite et la technique automobiles.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos très sincères condoléances.

R. Ca.

Noël aux Perce-Neige Les éducateurs montent sur les planches



C'est mardi soir que le Centre éducatif des Perce-Neige a organisé sa traditionnelle Fête de Noël. Une fois de plus, cette manifestation, fort sympathique, a connu un énorme succès puisque plus d'une centaine de personnes, des parents pour la plupart, y ont participé.

Cette fête, par rapport aux précédentes, comportait une nouveauté.

A l'image de la Colonie italienne par exemple, ce sont en effet les éducateurs et les éducatrices qui ont divertis leurs élèves et non le contraire comme ce fut le cas par le passé. Ils ont réalisé un magnifique spectacle s'inspirant pour cela notamment du duo des chats de Rossini, de la panthère rose ainsi que de la danse des canards, un spectacle qui a été très apprécié et salué par de nombreux rires et applaudissements.

Cette soirée a bien évidemment encore été marquée par la visite du Père Noël qui a remis à chaque élève un cornet de friandises. Après la partie «officielle», enfants, éducateurs, parents et amis se sont retrouvés autour d'un grand buffet

froid richement garni et préparé pour l'occasion et qui a permis à cette manifestation de s'achever dans une ambiance chaleureuse.

(Imp-Photos Bernard)

Nombreux dégâts

Hier à 13 heures, un automobiliste des Brenets, M. R. M., circulait en direction de La Cibourg. Dans un virage à droite, peu après le chemin conduisant au Bas-Monsieur, à la suite d'une vitesse inadaptée aux conditions de la route légèrement enneigée, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a dérapé sur la gauche pour entrer en collision avec le camion conduit par M. A. H., de Langnau, qui circulait normalement en sens inverse. Dégâts matériels.

Hier à 15 h. 10, un automobiliste d'Orvin, M. R. T., circulait rue du Manège en direction ouest. Dans le carrefour avec la rue du Grenier, en obliquant à gauche, il est entré en collision avec l'auto conduite par M. G. V., de la ville, qui circulait rue du Manège en direction est. Dégâts.

Hier à 17 h. 15, au volant d'une fourgonnette, M. J. A., de la ville, circulait avenue Léopold-Robert, artère nord, en direction ouest. A la hauteur du No 96, suite à une vitesse inadaptée aux conditions de la route, il n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule derrière l'auto conduite par M. P. M., de la ville, qui le précédait. Dégâts.

Importante inondation

Mardi à 21 heures, les PS et les SP sont intervenus pour une importante inondation, rue des Musées 10, où une conduite d'alimentation en eau avait sauté à la suite du gel, au troisième étage. Plusieurs centaines de litres de liquide ont été absorbés au moyen de l'aspirateur. Le plancher, le plafond et des murs ont été détremés ainsi que divers meubles et matériel entreposés.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Donzé Johan, fils de Patrick Georges et de Jeanine Marie, née Nezzar. - Pfister Marie Prune, fille de Jean-François et de Laurette Marie Madeleine, née Gindrat. - Lapaire François, fils de Marc Joseph et de Monique Aline Madeleine, née Koller.

Samedi 26 décembre, la PARFUMERIE DUMONT SERA OUVERTE

de 8 à 12 h. et de 13 à 17 h.

Vous serez servi par la patronne, le personnel est en vacances!

Encore
DOUBLE chèques fidélité

32874

TRIBUNE LIBRE

Niet

Jeudi 24 décembre 1981 à 20 h. 30, chacun aura à cœur de se priver d'électricité durant quelques minutes pour faire rayonner la lueur d'une chandelle.

Magnifique occasion de manifester au peuple polonais opprimé notre solidarité.

Magnifique oui..., un peu facile.

C'est un non de pantoufleurs que nous dirons aux Soviétiques alors qu'il convient de dire une fois, définitivement, «NIET».

Non à l'oppression... Non à la tyrannie... Non à l'injustice... Non à la guerre... Non à la haine... Non à la torture.

Ce non, synonyme de négatif, deviendra positif lorsqu'il inclura l'effort de chacun pour dire oui à un monde nouveau fait de justice et de paix, de meilleure répartition des biens dont nous disposons.

En attendant, le temps étant compté, il est urgent que nous disions non à tous ceux qui veulent faire notre avenir et celui de nos enfants par KGB ou CIA interposés.

Ce non sera plus frappant si chaque croyant, après avoir agité son luminaire derrière sa fenêtre, fait le sacrifice «si s'en est un» de manifester sa présence à la cathédrale, au temple, à l'église.

N'est-ce pas le meilleur soutien que nous puissions apporter à un peuple chrétien ?

Si nous ne faisons pas un effort particulier de solidarité et d'amour en ce Noël 1981, il risque fort d'être le dernier que nous vivrons dans la chaleur et dans la joie.

Martial Bilat
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Grande épreuve de ski de fond à La Brévine D'ici quelques jours la deuxième «Sibérienne»

Première grande course de premier plan de la saison, c'est le dimanche 3 janvier prochain que se disputera la deuxième édition de l'épreuve populaire de ski de fond «La Sibérienne». Celle-ci, avec La Brévine comme point de départ, se courra à travers toute la haute vallée, permettant ainsi aux skieurs d'en découvrir sa beauté, ses charmes et la qualité de ses pistes.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



la voix d'une région

Partis de La Brévine, les coureurs s'élanceront en direction du Cachot, La Chaux-du-Milieu, la Porte-des-Chaux, alors que le retour est prévu par Le Cerneux-Péquignot. L'arrivée sera jugée non loin de l'ancien collège, tandis que la ligne de départ se situera derrière le nouveau collège.

Cette course importante destinée à devenir une grande classique, est ouverte à toutes les catégories: hommes et dames populaires et licenciés âgés de 12 ans au moins. Elle a été conjointement organisée par trois sociétés des trois localités que traverse le parcours. Soit l'Association de développement du Cerneux-Pé-

quignot, la Société de jeunesse de La Chaux-du-Milieu et le Ski-Club de La Brévine.

TROIS PARCOURS

Bien que partant tous dans la même direction, les coureurs auront le choix entre trois distances: 35, 22 ou 12 kilomètres. Des postes de ravitaillement seront dressés à différents endroits. La distribution des dossards aura lieu dès 7 h. 30, et le départ en ligne a été fixé à 10 heures (il sera encore possible de s'inscrire sur place, jusqu'à 9 heures).

Quant à la distribution des prix, elle est prévue à 15 heures. L'organisation d'une telle manifestation demande à ses responsables beaucoup de travail. C'est après avoir passé un bon nombre de soirées à discuter qu'elle pourra se dérouler dans les meilleures conditions. Ainsi, les organisateurs ont prévu de pouvoir garer les voitures en nombre suffisant, alors que des locaux, au collège notamment, seront mis à la disposition des coureurs comme vestiaires.

BEAU TEMPS!

Une seule inconnue: le temps. L'an dernier il était pluvieux et maussade. Toutefois les organisateurs restent optimistes, se disant que les années se suivent mais ne se ressemblent pas forcément.

Ils attendent en conséquence une grande participation venant de tous les coins de la Suisse et même de l'étranger. Ils mettront absolument tout en œuvre pour satisfaire les coureurs, afin que cette épreuve reste agréablement gravée dans leur mémoire, et pour que chacun prenne rendez-vous pour l'année suivante.

A l'arrivée, un magnifique pavillon de prix récompensera les meilleurs de chaque catégorie et le vainqueur des 35 kilomètres se verra offrir une superbe pendule neuchâteloise. Pour peu que le soleil soit de la partie, cette journée se promet d'être inoubliable. (mj)

● Renseignements: M. Jean-Daniel Ray, La Brévine. ☎ (039) 35 13 22.

bravo à

MM. Armand Dousse, Georges Keller et Roland Juillerat...

... tous trois gendarmes et appointés au sein du corps de gendarmerie du district du Locle qui ont été nommés caporaux II.

Les deux premiers exercent leur activité au Locle tandis que le nouveau caporal II, Roland Juillerat est en poste aux Brenets.

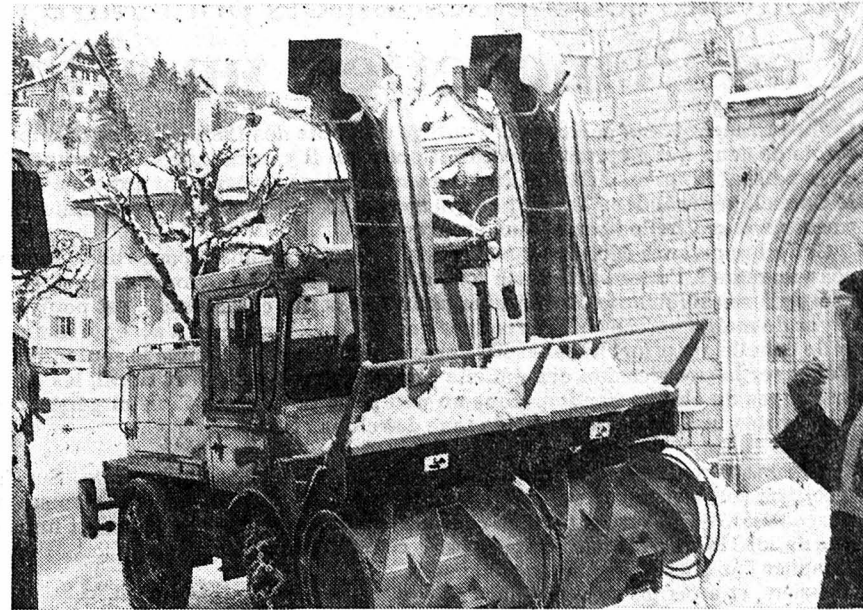
M. Jacques Vuille...

... également gendarme au Locle qui a reçu la distinction d'appointé.

M. Fernand Chobaz...

... jusqu'ici sergent-major I et chef de la 5e brigade stationnée au Locle et nommé, dès le 1er avril 1982 adjudant de la police cantonale, chef du 2e arrondissement, à La Chaux-de-Fonds.

Pour lui succéder il sera remplacé dès cette date par M. André Huguenin, un ancien Brévinier actuellement à Neuchâtel qui vient d'être nommé sergent-major II. (jep)



Acquisition bienvenue à cette saison Les Travaux publics reçoivent une nouvelle fraiseuse

Les Travaux publics du Locle ont reçu ces jours une nouvelle fraiseuse. Indispensable outil de travail en cette saison pour ceux chargés de contrecarrer l'offensive de l'hiver, cette nouvelle et puissante machine rendra d'éminents services et permettra d'accroître l'efficacité des Travaux publics.

Son achat avait été décidé par le Conseil général le 21 août dernier et son coût est de 179.900 francs.

Durant l'hiver 1980-1981, les Travaux publics ont pu compter sur quatre fraiseuses. Une «petite» montée devant un véhicule Pony et trois plus grosses fixées sur des Unimog. Mais l'une d'elle datant de 1952 donnait de véritables signes de faiblesse. Un autre de ces engins, acquis la même année a aussi été remplacé l'an dernier. Ainsi, depuis le début des chutes de neige, les TP ne pouvaient compter que sur trois fraiseuses. Ce n'est donc pas sans un soupir de soulagement qu'ils ont reçu cette nouvelle machine.

Son acquisition, bien que faisant partie du programme des investissements

1982, avait été décidée il y a quelques mois déjà, précisément en prévision de l'hiver. Mais avec de tels engins les délais de livraison, du moment où la commande est confirmée sont assez longs.

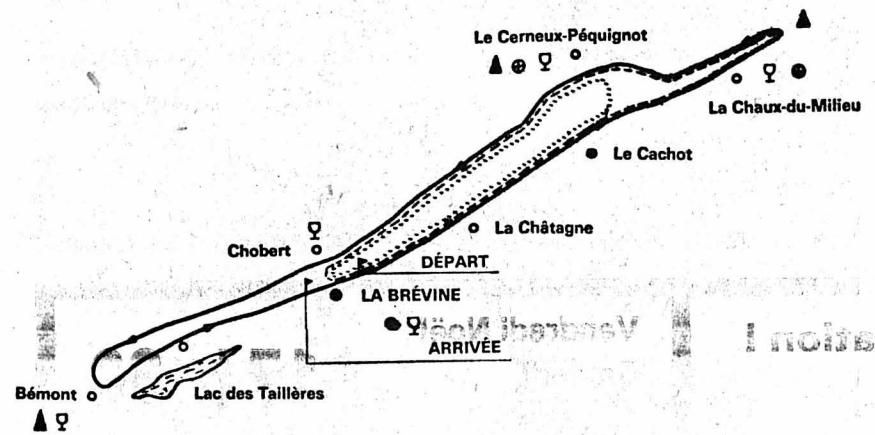
PUISSANTE MACHINE

De son prix (179.900 francs) il faut déduire 15.500 francs pour la reprise de l'ancienne fraiseuse ainsi que des lames. De ce fait, les finances communales devront supporter une dépense de 164.400 francs.

Il s'agit d'une fraiseuse à neige Peter montée sur un Unimog de 45 chevaux. Quant au moteur auxiliaire reposant sur l'Unimog et alimentant le système de fraissage, il est de 130 chevaux.

L'entraînement des tambours est hydrostatique et le moteur auxiliaire posé sur le châssis de l'Unimog augmente la visibilité, à l'arrière, du chauffeur.

Notons enfin que cette machine est équipée de deux cheminées de chargement et qu'elle sera principalement utilisée en ville. (jep - photo Impar-cm)



Au Tribunal correctionnel du Locle Une dame jugeant mal la portée de ses actes

Page 13

Le couple a commis de nombreux vols de marchandise, d'outillage, de victuailles, d'habits, de vaisselle, d'appareils ménagers durant toute l'année 1977. Seule, elle a dérobé plus récemment des vivres et des effets d'habillement pour elle et ses enfants.

Car ceux-ci, après avoir passé environ quatre ans dans une institution sont retournés chez leur mère pour le début de la présente année scolaire.

Abandonnée par un mari qui, à l'aide d'un complice, s'est enfui d'un pénitencier, privé de son ami qui a purgé une nouvelle peine d'emprisonnement il y a quelques mois, L. S. était à court de ressources financières. Elle a donc volé. Ces faits n'étaient pas très graves, mais les actes commis avec R. B. l'étaient bien davantage. C'est ce qui l'a conduite devant le tribunal correctionnel.

Avec son compagnon de mauvaise influence elle a aussi vendu 100 grammes d'huile de hashich appartenant à son mari et cultivé des plants de marijuana «qui, affirme-t-elle, appartenaient à R. B.» Enfin, elle a conservé un poste de TV dérobé par son compagnon. Ce qui lui vaut aussi d'être prévenue de recel.

CO-AUTEUR OU COMPLICE

Elle explique qu'une bonne part de son attitude est due à R. B. Le procureur ne

Composition du Tribunal

Président, M. Jean-Louis Duvanel assisté de Mme Danielle Pislor. Jurés: MM. John Richard et Maurice Huguenin.

Le ministère public était représenté par M. Thierry Béguin, procureur général.

la suit pas totalement sur cette voie. Un assistant social vient dire que L. S. semble entretenir des relations chaleureuses avec ses enfants.

Pour le procureur, surpris de l'attitude de L. S. qui ne semble manifester aucun repentir, il ne faut pas minimiser les faits en se contentant de mettre toutes les fautes sur l'amant de l'époque. Elle a, releva-t-il, participé intimement et intellectuellement aux vols. Elle est co-auteur et non complice. A son sens, le recel était également réalisé, de même que l'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Compte tenu de la situation familiale particulière de la prévenue, il ne demanda pas une peine ferme, mais, dit-il, sévère - avant de demander 12 mois avec sursis durant quatre ans.

La Chaux-du-Milieu Belle soirée musicale au Temple



La fanfare de La Chaux-du-Milieu sous la direction de M. Louis-Albert Brunner en pleine forme! (Photo Impar-Perrin)

Si le public était peu nombreux dans le Temple de La Chaux-du-Milieu à l'occasion du concert de Noël que donnait la fanfare du village, la variété musicale ne manqua pas. La qualité non plus et le choix des morceaux interprétés en première partie par l'ensemble musical sous la direction de M. Louis Brunner conquit les auditeurs.

Parmi les pièces jouées, le public put apprécier le choral «Jésus ma joie» et d'autres morceaux séduisants tels que: «Le trio de trombones» de Jack Helyer et «Le cornet carillon» de R. Binge qui mirent en évidence les prestations de quelques musiciens chevronnés.

Les difficultés n'étaient pas moindres dans des partitions comme «City of spires» de Trevor J. Ford et le «Symphonia Piccola» de Hermann Schröer où les différents registres avaient à maîtriser plusieurs passages délicats.

Belle démonstration de la part des musiciens de La Chaux-du-Milieu qui terminèrent cette première partie du concert par la marche «Lausanne 81».

En seconde partie, le quatuor chaux-du-fonnier Novus, composé de Pierre-Alain Monot, trompette; Patrick Lehmann, trompette; Pierre-André Taillard, cor, et Philippe Krütli, trombone, offrait un programme quelque peu contemporain.

Parmi les compositions choisies, citons

celle de Pierre-Alain Monot, Giovanni Gabrieli, Claude Gervaise et André Besençon dont une des pièces fut accompagnée par la violoniste Isabelle Loosli. L'interprétation de ces quatre artistes fut brillante dans son intégralité même si les accords dissonants des œuvres présentées n'accrochèrent pas une partie du public peu habitué à ce genre de musique.

Chacun sut reconnaître les mérites incontestables de cette jeune formation et apprécier cette belle soirée musicale. (df)

FRANCE FRONTIÈRE

Belfort Des camions vides pour la Pologne

Des habitants de Belfort se sont étonnés ces jours derniers que des camions polonais venus livrer chez Alsthom-Beaucourt des moteurs électriques fabriqués à Varsovie soient repartis vides vers la Pologne.

Ils demandent qu'à l'avenir ces camions de 38 tonnes soient dirigés soit vers Rungis soit vers d'autres marchés pour charger des colis d'aide à destination de ce pays. (ap)

Collision

Hier à 19 h., une automobiliste de La Chaux-de-Fonds, Mlle D.M., circulait rue du Marais en direction de La Chaux-de-Fonds. A la hauteur de l'immeuble No 12, elle a tamponné l'arrière de l'auto conduite par Mme G.M., de la ville, qui circulait dans le même sens et avait ralenti. Sous l'effet du choc, l'auto de Mlle D.M. a été déviée sur la gauche où elle est entrée en collision frontale avec l'auto conduite par M. E.S., de Fleurier, qui circulait correctement en sens inverse. Dégâts.

On recherche...

... l'automobiliste qui a dépassé la file de voitures circulant en direction de La Chaux-de-Fonds à ce moment-là est prié de prendre contact avec la gendarmerie du Locle, tél. (039) 31 54 54, pour les besoins de l'enquête.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Noël des paysannes

Dernièrement les femmes paysannes de La Chaux-du-Milieu ont fêté Noël comme le veut la tradition chaque année.

A nouveau le programme fut diversifié à souhait composé de chants, lectures, l'histoire du pasteur M. Tuller. Malgré le mauvais temps les participantes furent nombreuses. Dès que la partie «officielle» fut terminée celle-ci partagèrent une excellente et copieuse collation. Cette sympathique soirée se termina par un match au loto. (my-imp.)

Belles attentions

Comme de coutume à l'approche de la Fête de Noël, les dames de la «couture paroissiale» sont allées rendre visite aux habitants de la localité (dames et hommes) âgés de 70 ans et plus. Tous ont reçu une petite attention ce dont les bénéficiaires sont reconnaissants. (my-imp.)

LA BRÉVINE

Derniers devoirs

Mardi après-midi les derniers devoirs étaient rendus à M. Robert Jeanneret décédé à l'âge de 67 ans.

Né aux Crêtets au-dessus de La Châtagne le défunt passa toute son enfance et sa jeunesse dans la ferme paternelle dont il reprit l'exploitation à son mariage et ceci jusqu'en 1967 date à laquelle il remit le domaine à son fils pour s'installer dans la maison voisine.

Depuis plusieurs années M. Jeanneret assumait la présidence de la Société de fromagerie de La Brévine et fut également membre du comité de la Caisse Raiffeisen.

Il voua tout au long de sa vie une grande admiration pour la race chevaline et durant 20 ans organisa les concours hippique dans son paddock concours qui connaît le succès que l'on sait.

Hélas, depuis quelques temps, la santé de M. Jeanneret déclinait particulièrement depuis cet été. L'annonce de son décès a ému toute la vallée de La Brévine puisqu'une fois encore c'est une figure bien connue et estimée de chacun qui s'en va. (mj)

CINÉMAS

CORSO
22 25 50

PASSER LES FÊTES AVEC LE RIRE EN TÊTE

PLAZA
22 21 23

DANS LES DEUX CINÉMAS... DÈS LE SAMEDI 26 DÉCEMBRE 1981

PIERRE RICHARD
GÉRARD DEPARDIEU

un tandem
irrésistible

LA CHÈVRE

(PIERRE RICHARD)... C'est l'appât
IL NE DÉCLENCHÉ QUE DES CATASTROPHES
SUR SON PASSAGE !

Vous rirez de bon cœur
Une forme de comique qui
n'est pas de tous les jours

CORSO - PLAZA

HORAIRE DES SÉANCES:

Samedi-dimanche 15 h.
20 h. 30
Lundi 20 h. 30
Mardi 20 h. 30
Mercredi 15 h. - 20 h. 30

ADMIS DÈS 12 ANS

32687



TENDRESSE, IRONIE... RIRE
LE NOUVEAU STYLE DE...

Dès
12 ans

coluche
LE MAITRE D'ECOLE

Des aventures tragi-comiques
semées de gaffes
et de naïvetés



Le
maître
d'école
(Coluche)
affronte
la question
piège
et
le chahut
spontané

Beaucoup de
RIRE

CORSO
Tél. 22 25 50
**GUILDE
DU FILM**

**SAMEDI
DIMANCHE**
A 17 h. 30

**CHARLOT
REVIENT !**

**LES TEMPS
MODERNES**

écrit, dirigé et produit par
CHARLIE CHAPLIN

Un grand classique
du film comique
pour tous les publics

**E
D
E
N**

22 18 53

**PREMIÈRE
SANS
LIMITE
D'ÂGE**

Dès demain 25 décembre à 15 h. et 20 h. 30 Prolongation !



Aujourd'hui relâche

LOUIS DE FUNÈS

Jean Carmet - JACQUES VILLERET

dans le tout grand succès comique du moment !

LA SOUPE AUX CHOUX

Un film de JEAN GIRAULT

d'après le roman de RENÉ FALLET

Séances: tous les jours à 15 h. et 20 h. 30
jusqu'au mercredi 30 décembre inclus

Vendredi Noël
Samedi
Dimanche

17 h. 30

CERTAINS L'AIMENT CHAUD!

RÉÉDITION
du plus grand
succès de
**MARILYN
MONROE**

Un éclat de
rire sans fin

Un
chef-d'œuvre
comique
extraordinaire !

16 ans



VENDREDI NOËL et SAMEDI
en nocturnes à **23 h. 15**

32751 - 32752

ainsi que

LUNDI-MARDI-MERCREDI à 17 h. 30



L'impayable équipe bavaroise nous revient en grande forme
dans de nouvelles aventures qui vous feront hurler de rire !

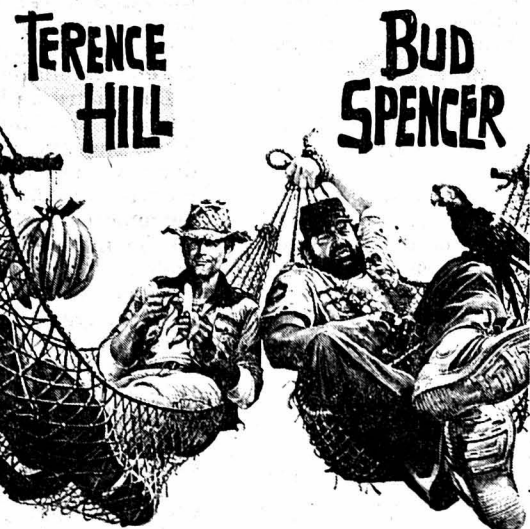
2 DANOISES EN CULOTTE DE CUIR

18 ans révolus - Parlé français - 1re vision - Pour public averti !

**S
C
A
L
A**

22 22 01

Dès
12
ans



UN
GRAND
SUCCÈS

2e
semaine



«AUJOURD'HUI 24 DÉCEMBRE, RELÂCHE»

Soirées à 20 h. 45- Matinées: vendredi, samedi, dimanche à 15 h.

32736

**VENDREDI - SAMEDI
DIMANCHE à 17 h. 30**

La musique
qu'il a écrite
et interprétée
Les rares
témoignages
filmés inédits
Sa vie privée
ses triomphes
publics
Ses souvenirs
et ses pensées
intimes
V.O. sous-tit.



**THIS
IS
ELVIS**

Dès
12
ans

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Une dernière réunion enflammée avec les autorités de Neuchâtel Les écoliers sur scène à Môtiers

Il existe certaines manifestations rassurantes, d'autres au contraire sont plaignantes, telle celle qui, en fin d'année, réunit les autorités de Neuchâtel et la presse autour d'un feu de bois. L'apéritif est bien servi et, très brièvement, les conseillers communaux résumant l'activité de leur dicastère.

Hier matin, l'exécutif in corpore était présent: MM. Rémy Allemann, président; Claude Frey, André Buhler, Claude Bugnon et Jean-Pierre Authier. Si le bilan 1981 n'est pas tout de rose vêt, il comporte des faits positifs et c'est eux qui ont retenu l'attention. Le Conseil communal a connu un départ, celui de M. Jean Cavadini élu au Conseil d'Etat et le législatif a lui aussi enregistré plusieurs changements dans les quatre groupes.

L'année qui s'écoule a été marquée par la concrétisation de plusieurs projets dans tous les domaines. L'aménagement des Jeunes rives comme celui de la zone piétonne se poursuit selon le programme établi, le chef-lieu a accepté le projet de construction d'un Centre de sports régional réclamé depuis de longues années. Le vœu est naturellement admis que les communes avoisinantes acceptent elles aussi ce projet, une collaboration étant indispensable pour sa réalisation.

La nouvelle Ecole de commerce sort de

terre, la bibliothèque a subi une transformation heureuse et appréciée, la première étape du Musée des sciences naturelles a été inaugurée.

Sur le plan politique, il faut souligner le résultat obtenu lors de la dernière séance du législatif, au cours duquel non seulement le budget a été approuvé à l'unanimité mais également les mesures proposées par l'exécutif pour assainir la situation financière.

Actuellement, 133 appartements sont en construction sur le territoire communal, ils seront trois cents environ d'ici deux ou trois ans.

Les hôpitaux n'ont pas été oubliés, des mesures de restructuration ont déjà porté des fruits et en apporteront encore: centralisation de la médecine aux Cadolles, de la pédiatrie à Pourtalès. Le scanner, qui a fait couler beaucoup d'encre, est déjà utilisé à plein rendement: 230 examens ont été accomplis, soit six à sept par jour. Une grande préoccupation est loin hélas de s'éteindre, l'escalade des prix dans les domaines médical et hospitalier.

Pour les affaires culturelles, deux importants départs ont été annoncés, ceux de M. Gabus au Musée ethnographique et de M. Quartier aux Sciences naturel-

les. Des successeurs de valeur ont heureusement pu être trouvés.

L'industrie n'est pas exempte de soucis, les Papeteries de Serrières ont fermé leurs portes, les ateliers d'horlogerie ont dû ou devront subir une restructuration. En revanche on enregistre un développement dans l'industrie alimentaire et dans les métaux précieux.

Des entretiens se déroulent pour l'implantation à Neuchâtel d'industries et d'entreprises nouvelles. Il est question de l'établissement d'un important groupe d'activités tertiaires et d'une fabrique de robots industriels.

De nombreux dossiers se trouvent sur les bureaux et tout est mis en œuvre pour amener de nouvelles industries à Neuchâtel. L'exécutif donne naturellement la priorité aux activités économiques qui assureront une assiette fiscale intéressante. Un nouvel apport des finances permettrait alors de songer à d'autres projets déposés par des groupements culturels.

Le chef-lieu traîne des budgets déficitaires, une dette énorme mais la confiance d'un rétablissement est maintenue.

Le soleil brillera certainement encore en 1982.

RWS

Levée des mesures restrictives rue de l'Evole

Circulation rue de l'Evole - chantier de la Nationale 5. Le chantier du tunnel de Prébarreau étant fermé durant les Fêtes de fin d'année, les mesures restrictives de circulation concernant la rue de l'Evole sont supprimées.

Par contre la signalisation lumineuse à la hauteur du chantier de la ruelle Mayor reste en fonction.

Le rétablissement des restrictions aura lieu lundi 4 janvier 1982 à 7 heures.

COLOMBIER

Violente collision

Hier à 11 h. 30, un automobiliste du village, M. F. M., circulait rue des Vernes du nord au sud. Après s'être arrêté au stop il en est reparti prématurément, coupant ainsi la route à l'auto conduite par Mme V. C., de Bôle, qui circulait normalement rue du Sentier en direction ouest. Une collision s'ensuivit.

Dégâts matériels importants.

Xamax - Sporting Portugal

M. R. Felber n'y était pas

Dans un «Regard» du 15 décembre, nous avons indiqué que le Conseil d'Etat avait assisté «in corpore» à la rencontre Xamax - Sporting Portugal, à Neuchâtel, ce qui a été relaté dans de nombreux journaux.

Or, c'était faux. M. Felber n'y était pas. «L'Impartial» est le seul titre auquel M. René Felber ne pardonne pas cette très grave erreur. Il nous prie de rectifier notre opinion. Nous le faisons de très bonne grâce, car, en effet, des choses aussi importantes devraient être très scrupuleusement vérifiées. Ce soir-là donc, M. Felber n'était pas aux jeux, contrairement à ses collègues du gouvernement, il s'occupait de problèmes beaucoup plus importants en assistant à la traditionnelle soirée annuelle des Amis du Musée d'horlogerie du Château des Monts, au Locle, ainsi que nous l'avons relaté, photo à l'appui, dans notre édition du 11 décembre...

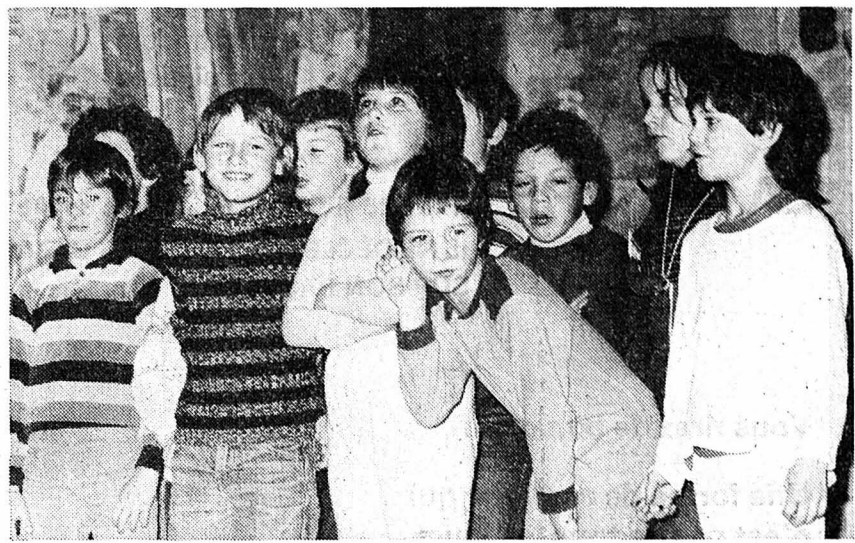
Soyons sérieux. Depuis quelque temps, les socialistes loclais font leur cheval de bataille de discréditer «L'Impartial» et ses journalistes.

De la peccadille au mensonge par

omission ils ne savent plus par quel bout nous empoigner. Nous ignorons leurs desseins et peu nous importe.

Ce qui nous étonne, par contre, c'est que M. Felber semble vouloir activement participer à cette campagne. Soucieux de la bonne tenue des journaux, nul doute qu'il demandera aussi à nos confrères de rectifier l'erreur monumentale qui a consisté à l'associer à la fête du sport alors qu'il était à celle d'un musée.

G. Bd



La salle des conférences du chef-lieu était pleine mardi en début de soirée. Remplie de parents d'élèves venus voir leur bambin sur scène interpréter un spectacle de Noël imaginé par le corps enseignant. Des chants, du théâtre, bien sûr; mais

aussi une mise en scène astucieuse et des jeux d'ombres fort réussis.

Récompense pour les écoliers: le matin suivant ils ont bénéficié d'une heure de congé. Et ce cadeau de Noël des institutrices a été salué par des cris de joie. (jic - photo Impar-Charrère)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Muster, Valentin Alexis Olivier, fils de Michel, Saint-Blaise, et de Marie Gaétane Bernadette, née Girard. - Di Mercurio, Barbara, fille de Vincenzo, Neuchâtel, et de Filomena, née Di Simone. - Rumo, Nicolas, fils de Pierre-Alain, Neuchâtel, et de Maryline, née Güder. - Wick, Marie-Gabrielle, fille de Daniel Alphonse, Chézard-Saint-Martin, et de Myriam, Françoise Edith, née Stadlin. - Wick, Emmanuel, fils de Daniel Alphonse, Chézard-Saint-Martin, et de Myriam Françoise Edith, née Stadlin. - Ribaux Nicolas, fils de Laurent, Hauterive, et de Marylène, née Fornachon.

Promesses de mariage

Reichen, Olivier Jean, et Berthoud, Corinne, les deux de Fontainemelon. - Mouelhi, Hassen, Mornag (Tunis) et Caillet, Marianne Rose, Neuchâtel.

Mariages

Krikeb, Mohammed, et Clottu, Eliane Erika Noëlle, les deux à Neuchâtel. - Parel, Henri Edouard, Neuchâtel, et Darni, Silva Mirella, Zurich. - El Hammaoui, Abdelkader, et Maravic, Frane Marija, Neuchâtel.

Décès

Ferrare, Giovanni, né en 1953, Marin-Epagnier, époux de Rosetta Ginetta, née Cavalluzzo. - Lamouille, née Tamborini, Marie-Louise, née en 1883, Neuchâtel. - Vautravers, née Duvanel, Lucie Hélène, née en 1885, Neuchâtel, veuve de Vautravers, Edgar Edouard. - Racine, Francis Roger, né en 1922, Pesex, époux de Lydia Odette, née Wirth. - Guilloud, née Struchen, Marie Jeanne, née en 1891, Neuchâtel, veuve de Guilloud, Charles Arnold. - Lechevalier, Carine Jeanne Lily, née en 1981, Saint-Imier, fille de Lechevalier, Thierry Eric Pascal et de Huguette Andrée, née Wisard. - Graf, Marcel Emile, né en 1915, Neuchâtel.

Au Val-de-Travers

Luge et vin chaud: la tradition se perd

Page 13

Et l'officier d'état-civil, M. Otz se souvient qu'autrefois il grimpeait jusqu'au café des Sagnettes, au-dessus de Boveresse, avec une joyeuse équipe d'adolescents pour redescendre jusqu'à Fleurier. Son collègue de Travers, M. Paul-André Adam en faisait de même, il y a une vingtaine d'années, quand la circulation automobile n'avait pas la même ampleur qu'aujourd'hui.

M. Adam nous a précisé que ces par-

ties de luge se déroulaient dans une ambiance très chaleureuse. Après la montée à pied, tout le monde occupait le café des Sagnettes, mangeait le «poussignon» - des saucisses grillées - et redescendait à toute allure sur la route glacée.

Cette joyeuse coutume hivernale a pratiquement disparu. Sauf à Môtiers, nous l'avons dit. Et à Travers quand même où la route qui mène au Sapelet est fréquemment le théâtre d'enivrantes descentes nocturnes. Elles se terminent quelquefois chez deux conseillers généraux où le vin chaud ragailardit les sportifs transis par le froid ou gelés d'avoir piqué une tête dans un rempart de neige.

A Buttes, la luge a encore ses adeptes. Certains grimpent jusqu'à La Robella en télésiège et redescendent la piste bleue à travers la forêt. Avec une fin de parcours le long des Couellets, quand ils sont glacés. L'an dernier, un habitant du village avait même construit une piste de bob le long de la Plata.

La pratique de la luge a à peu près disparu chez les adolescents et les adultes. Pourtant, elle jouit encore d'une grande popularité dans la région. Et si le projet mijoté du côté de Travers de mettre un soir sur pied une course de luge finissait par voir le jour, il rencontrerait certainement le succès. Et il permettrait de renouer avec une sympathique tradition. (jic)

SKIERS À VOS LATTES

SKI ALPIN

Situation	Cm.	Neige	Pistes	Remontées
Les Bugnenets	70-100	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Le Pâquier/Crêt-du-Puy	70- 80	poudreuse	bonnes	fonctionnent
La Vue-des-Alpes	80-100	poudreuse	bonnes*	fonctionnent
Tête-de-Ran	80-100	poudreuse	bonnes*	fonct. exc. di-lu
Hauts-Geneveys/La Serment	60-130	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Crêt-Meuron	60-130	poudreuse	bonnes*	fonctionne
La Corbatière/Roche-aux-Cros	70- 80	poudreuse	bonnes	fonctionnent
La Chaux-de-Fonds	70- 90	poudreuse	bonnes*	fonctionnent
Le Locle/Sommartel	70- 80	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Cerneux-Péquignot	70- 80	poudreuse	bonnes*	fonctionne
Buttes/La Robella	50-100	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Les Verrières	50- 60	poudreuse	bonnes*	fonctionne
Les Savagnières	80-100	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Nods/Chasseral	100-150	poudreuse	bonnes	fonctionnent
La Gollatte s/Montoz	ne fonc. pas			
Le Grand-Val	50- 80	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Mont-Soleil	120	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Les Orvales	ne fonc. pas			
Plagne	30- 50	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Les Prés-d'Orvin	100-130	poudreuse	bonnes	fonct. exc. 24-25
Romont	20- 30	poudreuse	bonnes	se renseigner ☎ (032) 87.11.23
Sous-Le-Mont	ne fonc. pas			
Sous-Montoz	ne fonc. pas			
Tramelan-Dessous	80-100	fraîche	bonnes	fonctionnent
Tramelan	50-100	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Les Breuleux	70- 80	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Les Genevez	70- 80	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Develier	20	bonne	bonnes	fonctionnent

SKI DE RANDONNÉE

Les Bugnenets	70-100	poudreuse	bonnes
Chaumont	80	poudreuse	bonnes*
La Vue-des-Alpes	80-100	poudreuse	bonnes
Tête-de-Ran	80-100	poudreuse	bonnes
La Corbatière	70- 80	poudreuse	bonnes
Vallée de La Sagne	70- 80	poudreuse	bonnes
Les Ponts-de-Martel	70- 80	poudreuse	bonnes
La Chaux-de-Fonds	70- 90	poudreuse	bonnes*
Le Locle/Sommartel	70- 80	poudreuse	bonnes
Vallée de La Brévine	50- 60	poudreuse	bonnes
Couvet/Nouvelle Censière	70- 80	poudreuse	bonnes
Buttes/La Robella	50-100	poudreuse	bonnes
Cernets/Verrières	90-110	poudreuse	bonnes

Pour le Jura bernois, les pistes de Graiteray, Tramelan - Les Bises, La Ferrière - Les Reussilles, Mont-Soleil - Mont-Crosin, Les Prés-d'Orvins - Chasseral sont excellentes et ouvertes. 50 - 130 cm. de neige poudreuse. Le Raimieux, Le Montoz, Les Pontins, Le Plateau de Diesse, Pierre-Pertuis - La Ferrière, Montagne de Moutier sont praticables.

Pour le canton du Jura, les pistes nordiques et de randonnées des Franches-Montagnes, des Prés-Vaillons, des Genevez, sont ouvertes et tracées (80 cm. de neige poudreuse). Les pistes de La Haute-Borne - Les Rangiers, de Montancy - Roche-d'Or sont praticables.

* Pistes illuminées

(Communiqués par l'Office neuchâtelois du tourisme, l'Office du tourisme du Jura bernois et de Pro Jura).

Les figures séquestrées de Martial Leiter

Le Fleurisan Martial Leiter vient de sortir un nouveau bouquin aux éditions Clin d'Oeil. Il ne s'agit pas, comme à l'accoutumée, de dessins de presse, mais plutôt d'œuvres au crayon, à l'encre de Chine et à la mine de plomb. Des «figures séquestrées», personnages déchiquetés, torturés.

A ce propos, François Jaunin, dans la préface de cet ouvrage contenant une vingtaine de dessins écrit: «Sans malsaine fascination pour l'horreur, ni complaisance morbide, mais avec une puissance plastique et expressive à couper le souffle, avec une sûreté de geste magistrale et une économie de moyens qui s'affirme de plus en plus, elle (réf. l'œuvre de l'artiste fleurisan) crie l'indélicible horreur d'une humanité martyrisée, suppliciée et mutilée, livrée sans défense aux forces démoniaques qui l'habitent et qui la font se prendre elle-même pour cible. Ecorchés ou lambeaux humains, silhouettes spectrales et monstrueuses, bouillies anthropomorphes, douloureux amalgames humains sans identité et sans nom, sans regard et sans voix, ils ne sont qu'anonymes et victimes, qu'impuissante souffrance».

Et Françoise Jaunin de conclure: «D'une page à l'autre, le spectateur -

lecteur parcourra un itinéraire initiatique jusqu'au fond de l'horreur et jusqu'au bout de la souffrance, accompagné en contrepoint, comme une proposition de lecture des dessins par le «regard d'encre de René Zhand».

En effet, par de petits textes imprimés en regard des dessins Zhand cerne l'intention de Leiter et propose une interprétation de ses œuvres surprenantes. (jic)

cela va se passer

● Hier s'ouvrait à Sainte-Croix, dans le foyer de la salle communale, une exposition consacrée aux hotes à musique et aux mouvements. Cette manifestation vient à son heure pour rappeler le génie des agriculteurs du nord vaudois qui donnèrent naissance au 19e siècle à une industrie leur assurant prospérité et développement.

Depuis, les Nippons fabriquent eux aussi d'excellentes boîtes à musique. Et, du fait de cette concurrence, les gens du Val-de-Travers, associés à la production durant des dizaines d'années, ne réalisent plus de travail à domicile: accordage des boîtes à musique notamment. Cette exposition «rétro» peut être visitée chaque jour jusqu'au 3 janvier, de 14 h. 30 à 20 h. 30. (jic)

● Comme d'habitude, le Hockey-Club de Noiraigue organise le 1er janvier à la grande salle son fameux bal du petit Nouvel-An. Les Pléiades, un orchestre composé de cinq musiciens a été engagé. L'ambiance chaleureuse est garantie. (jic)

Industrie neuchâteloise Espoirs sur fond de médiocrité conjoncturelle

Dans un communiqué un peu tardif, le Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie commente l'enquête conjoncturelle menée en novembre dernier, par ses soins.

Il s'agit d'une confirmation de l'état général d'insécurité et de médiocrité qui prévaut dans notre canton qui a ressenti assez fortement le brusque renversement de tendance intervenu dès le mois de juin et qui a été en s'amplifiant.

Baromètre de la situation: la progression du chômage partiel, qui affecte une entreprise horlogère sur deux. Ce qui tend également à démontrer que 50 pour cent des dites entreprises de l'industrie de la montre poursuivent une activité normale!

Dans le secteur des machines et de la métallurgie, la marche des affaires marque le pas. En novembre étaient signalés quelques foyers isolés d'horraire réduit, ainsi qu'une tendance à l'attentisme de la part de la clientèle et, consécutivement des rentrées de commandes hésitantes.

Compte tenu de facteurs saisonniers, l'industrie travaillant sur le marché intérieur bénéficie encore d'un courant porteur, indique la CNCI, qui n'écartera pas l'espoir d'une année 1982 plus positive, confirmant aussi en cela l'ensemble des prévisions économiques. (C).

NAISSANCE

Michel et Sonia
LARDON-DUBIED
ont la joie d'annoncer
la naissance de

MÉLANIE
et
ALINE

le 23 décembre 1981
Maternité de la Béroche
Rue des Tilleuls 7
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
32886

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Entre les cantons de Berne et du Jura

Premières conventions de partage définitif signées

Page 13
Les Parlements cantonaux se penchent une fois encore sur ces quatre textes au terme de la procédure de partage. Selon le calendrier établi, les négociations au niveau technique seront achevées au deux tiers en 1982. L'engagement de la procédure de ratification parlementaire est prévu pour 1983.

Les premières mesures concrètes sont donc intervenues, hier à Berne, avec la signature de quatre accords.

La fortune de l'assurance immobilière du canton de Berne est partagée en fonction de la part des primes versées et des risques assurés. Les droits des assurés sont garantis dans les deux cantons sans augmentation des primes.

Pour ce qui concerne les caisses d'assurance de l'administration et du corps enseignant, le capital de couverture des deux caisses de retraite publiques est partagé selon la méthode rétrospective. Ainsi la part revenant au canton du Jura est calculée sur la somme des cotisations effectivement versées par les fonctionnaires et enseignants du canton du Jura, y compris les parts de l'employeur. La Caisse de pension du canton du Jura recevra le montant établi.

Enfin d'après le principe de la territorialité chaque canton doit pouvoir disposer des actes de défaut de biens et des créances dues par les citoyens domiciliés sur son territoire respectif. Raison pour laquelle, les deux parties ont signé des conventions sur le partage des actes de défaut de biens et sur les créances en remboursement des frais de l'assistance judiciaire.

Précisons encore que les travaux préparatoires concernant les banques cantonales sont bien avancés. Les conventions pourront être élaborées dans un proche avenir.

LAJOUX

Impôt inchangé

La dernière assemblée communale n'a intéressé que bien peu de monde, puisqu'il n'a été enregistré la présence que de 26 personnes. Le budget 1982, bouclait avec un déficit de l'ordre de 32.000 fr. si la quotité d'impôt était maintenue à 2,4 ou de 8000 fr. si elle était portée à 2,5. Le Conseil communal préconisait évidemment la deuxième solution, dans le souci de la gestion la plus saine. Un premier vote donna treize voix contre treize. On répéta l'opération dans une sorte de contre-épreuve: résultat identique. L'on consulta alors le règlement communal, qui avait heureusement prévu le cas: deux scores nuls, équivalaient au statu quo, la quotité demeurera donc inchangée à 2,4. Par ailleurs, l'assemblée a accepté sans autre les deux autres points de l'ordre du jour, à savoir l'approbation du règlement de la Communauté scolaire de Bellelay, y compris l'admission de la commune de Rebevelier, et les modifications du règlement concernant les inhumations et le cimetière. (imp)

LES ENFERS

Noël à l'école

La population a répondu chaleureusement à l'invitation des élèves à participer à leur traditionnelle fête de Noël. La salle de classe, magnifiquement décorée, avait peine à contenir tout ce monde.

Le public fut ravi par les productions préparées avec soin pour la circonstance: saynètes, chants, poésies, musique.

M. Marcel Rebetez, président de la commission scolaire, sut trouver les mots du cœur pour remercier M. et Mme Poupon ainsi que les élèves, petits et grands, pour l'organisation de cette agréable et bienfaisante soirée. Puis, M. Auguste Brahier, maire, distribua comme chaque année un petit cadeau à l'intention des personnes âgées de la commune, en souhaitant à chacun de belles fêtes de fin d'année. (by)

Le budget 1982 approuvé

Lundi soir, 33 citoyennes et citoyens ont participé à une assemblée communale ordinaire présidée par M. Maurice Poupon.

A l'unanimité des participants, le budget 1982 a été approuvé. Ce budget a été commenté par le receveur communal, M. Robert Péquignot. La quotité d'impôts (2,2) et les différentes taxes ne subissent pas de modification, bien que la cote d'alerte ait été annoncée. Le budget se solde par un déficit présumé de 7955 francs.

C'est par un vote unanime également que le corps électoral approuva la vente d'un terrain à bâtir pour une maison familiale.

Dans les divers, il fut notamment question du problème de l'ouverture des chemins. (by)

Lors de la conférence de presse tenue à l'issue de la réunion tripartite, les différentes personnalités concernées se sont exprimées. Parlant au nom du Conseil fédéral, le président Kurt Furgler s'est félicité de la signature de ces quatre accords qui confirment la justesse du choix opéré par les partis en présence. L'orateur a également annoncé la conclusion, entre les gouvernements bernois et jurassien, de trois accords particuliers de procédure complémentaire.

Pour sa part, le conseiller d'Etat Werner Martignoni a remercié le Conseil fédéral de l'assistance fournie tout en souhaitant le maintien de l'esprit animant présentement les partenaires. «Les autorités du canton de Berne tout comme le peuple bernois estiment que, dans le cas présent de la création d'un nouveau canton, le partage des biens et le transfert de la part du nouvel état s'imposent en vertu des principes du droit public. Le partage ne pose guère de problème lorsque les biens sont liés géographiquement au territoire du nouvel Etat. Les conventions conclues aujourd'hui se réfèrent également à ce lien territorial. Il s'agit des premiers résultats concrets de l'ensemble de la procédure et ils revêtent de ce fait une importance fondamentale. (...) Globalement les conventions signées aujourd'hui peuvent être considérées comme équilibrées et justes. Il reste à espérer que la poursuite des travaux pourra se dérouler dans le même esprit d'ouverture et d'équité.»

PROCÉDURE JUDICIEUSE

Enfin au nom du Gouvernement jurassien, M. François Lachat a relevé la justesse de la procédure avant d'insister sur l'important montant déjà versé par le canton de Berne. «Le Gouvernement jurassien avait par ailleurs enregistré la déclaration du Conseil exécutif bernois affirmant que le partage des biens était la conséquence directe de l'additif de 1970 et qu'il constituait une tâche étatique que rien ne devait entraver. Les accords passés ce jour ne peuvent que nous conforter dans nos décisions de mars dernier. La procédure choisie paraît être la bonne. Elle a permis, sans heurts, d'aboutir à quatre conventions définitives et nous autorise à penser que 1982 verra un nombre bien plus important de conventions arriver à terme. (...) J'aimerais encore relever qu'avec la somme d'environ 25 millions qui sera transférée au 31 décembre, le Jura et ses institutions auront reçu près de 170 millions sans qu'il y ait eu transfert même partiel

SAINELÉGIER

Perte de maîtrise: quatre blessés

Hier vers 20 h. 15, un accident de la circulation s'est produit à proximité de la patinoire. Une voiture venant du Bémont a dérapé sur la chaussée enneigée et a été déportée sur la gauche. Elle est entrée en collision avec une voiture venant correctement en sens inverse. On déplore quatre blessés et des dégâts pour 15.000 francs environ.

LES POMMERATS

L'assemblée communale approuve le budget

L'assemblée communale de fin d'année s'est tenue sous la présidence de M. Laurent Frossard, en présence de 24 ayants-droit.

Le budget a été accepté, tel qu'établi par le Conseil avec un seul amendement. Seule la taxe des ordures a été portée de 5 à 10 francs. Les autres n'ont pas été modifiées, la quotité demeure fixée à 2,1 et la taxe immobilière à 1,1. Les salaires et les vacations ont été sensiblement augmentés. Le budget boucle avec un excédent de dépenses de 20.320 francs.

L'assemblée a décidé le principe du subventionnement de nouveaux logements pour 1982, à raison d'une subvention de 8000 francs et d'un prêt sans intérêt de 20.000 francs durant dix ans. Elle a autorisé un retrait de 13.000 francs sur le fonds spécial pour la nouvelle mensuration et a décidé l'ouverture hivernale de la route Les Plaimbois - Les Enfers. (y)

Belle fête de Noël

Préparée avec soin par le corps enseignant, la traditionnelle fête de Noël des écoliers a été particulièrement réussie. Les charmantes productions des enfants ont enchanté un public très nombreux. Mgr Emile Fährndrich, curé, a félicité chacun et apporté le message de Noël. Enfin, M. Jean Brossard, le nouveau président de la commission scolaire, a vivement remercié les enfants et leurs enseignants pour cette belle réussite. (y)

de dettes. Ce montant est loin d'être négligeable.

Dans le cadre de cette dernière conférence tripartite de l'année, les gouvernements bernois et jurassien ont aussi conclu trois accords particuliers de procédure complémentaire. Pour des raisons pratiques, la taxe d'exemption du service militaire sera calculée par l'administration bernoise deux ans encore. Les deux autres conventions d'une année ont porté sur les archives de l'ancien Evêché de Bâle et les archives de l'Etat de Berne.

Quant aux problèmes posés par Vellerat et Ederswiler, le président Kurt Furgler a simplement confirmé la poursuite des négociations et la recherche d'une solution. MM. Martignoni et Lachat se sont abstenus de tous commentaires.

Laurent GUYOT

Constitution de la société anonyme Jura Carna

«La viande est un peu le pétrole du Jura...»

Une nouvelle société anonyme vient de se créer dans le canton du Jura: Jura Carna. Son but est avant tout de favoriser la mise en valeur des produits carnés à l'intérieur des frontières cantonales. Actuellement, en effet, plus de la moitié des quantités de viande consommées dans le Jura sont transformées à l'extérieur. Jura Carna SA envisage donc la construction et l'équipement d'un comptoir de la viande, qui sera réalisé avec des investissements de l'ordre de 1,5 à 2 millions de francs. L'entreprise, qui occupera au départ cinq personnes, permettra en principe d'offrir rapidement plusieurs dizaines de postes de travail.

La consommation de viande bovine dans le canton du Jura est de 1464 tonnes. 3675 tonnes sont produites dans le canton dont seulement 596 sont mises en valeur sur place. Pour la viande de veau, la production cantonale est de 315 tonnes dont 243 sont mises en valeur dans le Jura, alors que la consommation est de 415 tonnes. Quant à la viande de porc, dont 2340 tonnes sont produites à l'intérieur du canton, sa mise en valeur y est de 1139 tonnes et sa consommation de 2924 tonnes. Ainsi, l'on constate que plus de la moitié des quantités de viande consommées dans le Jura sont transformées à l'extérieur. L'absence d'une infrastructure adéquate pour la mise en valeur de la viande est sans doute l'une des causes de cette situation.

LE PROBLÈME DES ABATTOIRS DE PORRENTROY

Il y a trois ans, la municipalité de Porrentruy avait demandé à l'ADEP (Association pour le développement économique du district de Porrentruy) et à sa Commission pour la mise en valeur des produits agricoles, d'étudier le problème des abattoirs de Porrentruy. Le dossier «De nouveaux abattoirs pour Porrentruy et l'Ajoie» a été remis à la municipalité de Porrentruy à la fin de l'année passée. L'étude, d'une petite quarantaine de pages, mettait en évidence la difficulté de rentabiliser une nouvelle infrastructure sans augmenter considérablement le nombre des abattages. Elle relevait également une carence en ce qui concerne la mise en valeur des produits carnés dans le nouveau canton.

Depuis plus d'une année, un groupe d'étude analyse la production, la consommation et la mise en valeur de la viande dans le Jura; et le 18 décembre dernier, Jura Carna SA s'est constituée, avec au sein de son Conseil d'administration MM. Robert Frund, Uli Frei, Fernand Claude, Nicolas Lovy et Blaise Oriet.

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANTON

Jura Carna SA va promouvoir la mise en valeur sur place de la production jurassienne de viande et contrecarrer l'évolution actuelle qui rend le marché de la

Les Breuleux

Budget accepté avec modification

Lundi soir, 87 citoyens ont participé à l'assemblée communale présidée par M. Jean-Marie Donzé.

Le budget 1982 a été accepté avec cependant une petite modification. Les paysans qui constituaient la majeure partie de l'assemblée se sont opposés à l'augmentation du prix des encranes au pâturage. Néanmoins, ils ont toléré l'augmentation proposée sur les encranes en pâture.

Dans le budget d'investissement, les propositions du Conseil communal concernant l'achat d'une balayeuse en commun avec les communes de Saignelégier et du Noirmont, ainsi que le projet d'aménagement du chemin des Fonges, ont été acceptés sans opposition.

L'assemblée a admis tacitement la consolidation du crédit de construction pour la rénovation des bâtiments des

deux fermes «Chez Wittmer» et «Les Seignes» ainsi que l'acquisition d'une parcelle de forêt de 5230 m² au lieu-dit «Pré-dessus».

Concernant la vente d'environ 1500 m² de terrain à M. Joseph Berberat pour agrandissement de son rural, l'assemblée s'est trouvée en présence d'une opposition écrite de la part d'un voisin. Néanmoins, la proposition du Conseil communal, mise au vote, a été acceptée à une majorité évidente.

L'adoption du nouveau règlement sur l'alimentation en eau n'a donné lieu à aucune discussion et a été par conséquent acceptée tacitement.

Aux divers, M. Jean-Michel Boillat, maire, a informé les citoyens sur le fait que le règlement en vigueur concernant le subventionnement de logements ne subit pas de modification par rapport à l'année dernière. (pf)

viande dépendant des grands abattoirs et des grands distributeurs. La nouvelle société souhaite abattre à Porrentruy, et ainsi participer à la sauvegarde des infrastructures de la région. Elle veut revaloriser la production paysanne de viande, promouvoir la fabrication et la distribution de spécialités régionales. Enfin, Jura Carna SA tient à concourir dans le cadre de ses activités, au développement économique du canton.

UN COMPTOIR DE LA VIANDE

De 1,5 à 2 millions de francs sont prévus pour la réalisation d'un comptoir de la viande, consistant en une boucherie équipée d'installations pour la fabrication de spécialités, de frigos, de fumoirs et de séchoirs. Il ne s'agira pas là d'une boucherie traditionnelle, car la viande n'y sera vendue qu'en gros et demi-gros. Actuellement, ce marché existe déjà et se développe le plus souvent au profit de fournisseurs extérieurs. L'entreprise projetée devrait s'établir non loin des abattoirs de Porrentruy, et si possible à proximité de l'accès à la Transjurane. L'endroit définitif n'a pas encore été défini; mais par contre une date optimiste de mise sous toit est lancée: septembre 1982.

UNE CHANCE POUR LES BOUCHERS ET NON PAS UNE CONCURRENCE

Par sa situation et son programme de vente, le projet de Jura Carna SA ne vise pas, selon ses initiateurs, à concurrencer

LE NOIRMONT

Le Noël des aînés

«Cette année encore, vous n'avez pas failli à la tradition de vous retrouver ici, à la halle de gymnastique, vous les aînés du village, qui avez j'en suis sûr, tant de choses à dire. Vous êtes revenus une fois de plus toujours aussi nombreux, bravant parfois quelques ennuis de santé, répondant ainsi à l'appel des organisateurs qui se sont dévoués avec la certitude de faire quelque chose de bien et plein de chaleur. Qu'ils en soient remerciés du fond du cœur. C'est ainsi que Mme Madeleine Arnoux, conseillère communale aux œuvres sociales annonçait la chaleureuse bienvenue à tous les aînés du village.

Belle et chaude animation de Noël où l'on notait la présence du curé Mathieu Simonin, de MM. René Perriard, président de la paroisse, René Bilat député et conseiller, Michel Ketterer maire.

L'Echo des Sommères, dirigé par M. Alphonse Bilat, donna un concert de circonstance qui fut suivi de la prestation des «Garçons musiciens de la fanfare».

Après les messages du maire et du curé, on entendit encore quelques morceaux d'accordéon offert par Mlles Fréard et Pouchon ainsi que du talentueux Philippe Ecabert, lors de l'arrivée de Saint Nicolas. (Imp-z)

Carnet de deuil

LES BOIS. - C'est avec tristesse et consternation que la population du village apprenait dimanche après-midi le décès à l'âge de 84 ans de Mme Suzanne Baume-Lochat. Née le 10 septembre 1897 aux Pommerats, Mme Baume y passa toute sa jeunesse.

En 1924, elle épousa M. Alyre Baume, horloger des Breuleux. De cette union naquirent trois enfants. Dès cette année, ils allèrent s'établir à Tramelan jusqu'en 1934, année à laquelle ils revinrent aux Franches-Montagnes à Saignelégier.

Coup dur en 1942 pour Mme Baume puisqu'elle perdait son mari, se retrouvant ainsi seule avec ses trois enfants.

En 1956, elle vint habiter aux Bois chez sa fille. (jmb)

la boucherie locale. Pour les producteurs et pour les consommateurs, les prix devraient être plus avantageux qu'actuellement. Les transports seront réduits au minimum, ce qui permettra d'abaisser les prix et d'augmenter la fraîcheur des produits.

Le Conseil d'administration de Jura Carna SA vise à ce que la majorité des actions soit entre les mains des sociétés agricoles et laitières. Le capital, actuellement de 121.000 francs, devrait atteindre, après la souscription qui sera lancée cet hiver, le demi-million. Pour M. Fernand Claude, du Conseil d'administration de Jura Carna SA, «la viande est un peu le pétrole du Jura. Il faut l'exploiter sur place».

Cécile DIEZI

Plaques de cyclomoteurs Vente d'une vignette autocollante

Dès 1982, par mesure d'économie, les plaques d'immatriculation des cyclomoteurs (format 10 x 14 cm.) ne seront plus changées chaque année. Le millésime sera indiqué par une vignette autocollante qui sera mise en vente chaque année dans les points de distribution habituels au prix de 30 francs.

La vignette sera collée sur la plaque à la hauteur et à droite du sigle JU.

Seul l'Office des véhicules est habilité à remplacer les plaques endommagées. Les frais du remplacement sont à la charge du détenteur. Plaques et vignettes seront à disposition dès le début de l'année 1982. (comm - lj)

Démission du président du PDC jurassien

M. Bernard Beuret, directeur de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, vient d'annoncer sa démission de la présidence du Parti démocrate-chrétien du Jura pour la fin de l'année. Il invoque des motifs professionnels puisqu'il vient d'être nommé à la tête de la Commission cantonale chargée d'élaborer la politique agricole du canton du Jura. M. Bernard Beuret avait été élu à la présidence du plus fort parti jurassien il y a trois ans. Son successeur devrait être nommé prochainement. (ats)

TRIBUNE LIBRE

A propos d'un glissement de terrain

Je ne comprends pas votre article de samedi 19 décembre sur le glissement de terrain qui s'est produit à Goumois.

Actuellement, sur ce terrain, il n'y a plus de surcharges, plus de matériaux, plus de maison... et le sol continue à glisser! Personne ne peut déterminer les causes sans les avis des experts qui ont été nommés à cet effet.

Les personnes qui émettent des avis tendancieux et calomnieux ne cherchent qu'à couvrir leur conscience aux yeux de la population.

Geneviève Voirol
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

cela va se passer

De passage en Suisse, les Petits chanteurs de la Vierge-Noire de Neuilly-sur-Seine donneront un grand concert à l'église catholique, samedi 26 décembre, à 20 h. 15, à Saignelégier. Le lendemain, cet excellent chœur participera à l'office dominical de 9 h. 30. Gageons que ces jeunes chanteurs sauront prolonger la joie de Noël de quelques heures. (y)

LE LOCLE

CINÉMA

CASINO

LE LOCLE

Samedi 26 décembre à 17 h. et à 20 h. 30
 Dimanche 27 décembre à 14 h. 30, 17 h. et 20 h. 30
 Yves Montand, Gérard Depardieu et Catherine Deneuve dans

LE CHOIX DES ARMES

Un film d'Alain Corneau avec Michel Galabru et Gérard Lanvin
 De l'action et de l'émotion ! (16 ans) 91-214

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

BOUTIQUE D'ART

Banque 9 - Le Locle

Mme Nelly Jacot et ses collaboratrices remercient leur fidèle clientèle, lui souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et lui présentent leurs bons vœux pour l'an nouveau. 91-259

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE

Eric JOSSI
 Daniel-Jean Richard 1
 Le Locle 91-155
 Tél. (039) 31 14 89

L'ART DU MEUBLE
 France 4 - Le Locle

10 à 30 %
 D'ESCOMPTE SUR NOS MEUBLES EN STOCK 91-279

HÔTEL-RESTAURANT DES TROIS-ROIS - LE LOCLE
 A. Wagner, cuisinier
 téléphone (039) 31 65 55

Notre SERVICE TRAITEUR à domicile

Vendredi 25 décembre
 Restaurant ouvert

réservez vos tables pour LA SOIRÉE DE GALA jeudi 31 décembre. (Danse - Cotillons) 91-277

Abonnez-vous à L'Impartial

Auberge du Prévoux
 sur Le Locle
 Tél. 039/31 48 70

souhaite à sa fidèle clientèle et amis un joyeux Noël
 Joie, santé et bonheur pour 1982

SON MENU DE SYLVESTRE

Et toujours sa
FRITURE DE CARPES FRAÎCHES DU VIVIER

Son premier **MATCH AU COCHON**
 le 8 janvier 1982 à 20 h. 15

Famille H. Goetz 91-151

T. et Chs.-H. Grandjean
 Papeterie, Temple 3
 Le Locle

vous adressent leurs remerciements et vous souhaitent:
 une heureuse fête de Noël. 91-74

RUE DU TEMPLE
3 Papeterie Grandjean
 LE LOCLE

Vacherins glacés
 Bûches glacées
 Forêts Noires
 Eugénies

Parc 29, La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 22 30 52

J.-P. Freyburger
 TEA-ROOM

Livraisons à domicile pendant les fêtes
Samedi 26 décembre OUVERT 32551

Nouveau

Le spécialiste
BANDES DESSINÉES
 1er Mars 4
 Suz. SAAM 30723

Matre Opticien
Oberli
 votre opticien conseil:
 J.-L. GONZALES succ.
 15, av. L-Robert 20838

Toulefer s.a.
 QUINCAILLERIE
 ARTS MÉNAGERS
 Pour une bonne affaire
 Place Hôtel-de-Ville
Toulefer s.a.

ANTOINE HAUTE COIFFURE
 et son équipe vous présentent

Prospero Ano Nuevo
 Felix Ano Novo
 Bonne année
 Bun di bun an

Félice Anno
 Guet's Neu's
 Ein gesundes Neues Jahr
 Happy New Year

FLOU 157

UNION CARBIDE

ENFANTS

Noël approche à grand pas !
 Le Père Noël aura beaucoup de cadeaux à distribuer et vous recevrez certainement quelques **JOUETS FONCTIONNANT À PILES**.
 Il est probable qu'après quelques heures d'utilisation intensive, les piles seront usées.
 Pour vous dépanner, nous vous invitons à passer avec vos jouets et les piles usées à la

MAISON DU PEUPLE
 petite salle (1er étage)
 rue de la Serre 68
 le 26 décembre 1981 entre 11 h. et 12 h. ou 15 h. et 18 h.

où nous possédons un stock des piles les plus courantes.
NOUS VOUS FERONS UN PLAISIR DE VOUS LES REMPLACER

GRATUITEMENT 29467

X

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
 quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
 vous aussi
 vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

60.155.245

Veillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.

Nom
 Prénom
 Rue No.
 NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
 Avenue L-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

POLAROID 1000

Appareil pour photos instantanées

Fr. 78.-

UNIPHOT

UNIPHOT SA

La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Nicolet; Le Locle: Photo-Ciné Curchod; Saint-Imier: Photo-Ciné Moret; Cernier: Photo-Ciné Schneider. 87-445

Prévisions TV de L'IMPARTIAL

Semaine du 26 décembre au 1er janvier


Les programmes annoncés dans cette page peuvent encore subir des modifications.

Les programmes définitifs et complets sont publiés chaque jour dans notre page Radio-TV. Nous y renvoyons donc nos lecteurs.

Eugenio Beffa

 Neuchâtel
 2, rue des Draizes
 tél. (038) 24 36 52
 La Chaux-de-Fonds
 28, rue de la Serre
 tél. (039) 22 54 70 91-18
 couleurs et vernis
 papiers peints, carrosserie, outillage

ENTILLES SA
GARAGE & CARROSSERIE
 La Chaux-de-Fonds
 Le Locle
 Tél. (039) 26 42 42
 31 37 37
 Distributeur


 Concessionnaire
PEUGEOT

	Samedi 26.12	Dimanche 27.12	Lundi 28.12	Mardi 29.12	Mercredi 30.12	Jeudi 31.12	Vendredi 1.1
Séries Feuilletons	12.30 FR3 Les pieds sur terre 14.00 TF1 Opération trafic 17.05 TF1 Chapeau Melon et Bottes de Cuir 17.55 A2 Le cœur musicien 18.30 TVR Le Chevalier de Maison Rouge 19.45 A2 Les gens d'ici 19.55 FR3 Ulysse 31/Dessin animé 20.35 A2 Vendredi ou la Vie sauvage 22.00 TF1 Dallas 23.10 FR3 Mes meilleurs vœux	12.30 TF1 Projets et tournages TF1 14.25 A2 Magnum 15.50 FR3 L'enfance de Dominique 17.05 A2 Petit déjeuner compris 18.35 TVR Le chevalier de Maison-Rouge 19.45 TF1 Suspens/Pierre Bellemare 20.35 A2 Vendredi ou la vie sauvage 21.40 FR3 Mon meilleur Noël 22.50 A2 Des compagnons pour vos songes 23.20 TF1 Un Noël/Une vie	12.30 A2 Trois sans toit 17.30 TF1 Et mon homme est un tout 18.05 TVR Klimbo 18.30 TVR Le Chevalier de Maison-Rouge 19.55 FR3 Ulysse 31 20.35 FR3 Mon meilleur Noël 23.15 TVR Je t'envierai des cartes postales 23.35 TF1 Un Noël/Une vie/Hervé Bazin	18.05 TVR Klimbo/La chance du pauvre 18.30 TVR Le chevalier de Maison-Rouge 19.45 TF1 Bonsoir Fernand Reynaud 20.00 FR3 Les petits papiers de Noël 22.30 FR3 Mon meilleur Noël 22.55 FR3 Mes meilleurs vœux 23.35 TF1 Un Noël/Une vie/Monica Viti	12.30 A2 Trois sans toit 15.00 A2 Les Soixante Mille Fusils 15.50 FR3 L'enfance de Dominique 18.05 TVR Klimbo/Le Soleil et le Vent 18.30 TVR Le Chevalier de Maison-Rouge 19.45 TF1 Fernand Reynaud 20.30 TF1 Sans Famille/3e partie 21.30 FR3 Mon Meilleur Noël 23.35 TF1 Un Noël/Une vie	12.30 A2 Trois sans toit 13.00 TF1 Noël/Une vie/Peter Ustinov 15.50 FR3 L'enfance de Dominique 17.25 TVR Klimbo/La flûte en fête 18.00 TVR Fernand Reynaud 18.30 TVR Le Chevalier de Maison-Rouge 19.45 A2 Les gens d'ici 19.45 TF1 Fernand Reynaud 0.15 A2 Moulin Rouge/Lisette Malidor 0.45 TVR Paradis Latin	12.30 A2 Trois sans toit 17.35 TVR Klimbo/Bout du monde 18.15 TVR Gags à gogo 18.30 TVR Le chevalier de Maison-Rouge 19.45 A2 Les gens d'ici 19.45 TF1 Fernand Reynaud 20.35 A2 Les nouvelles brigades du Tigre 20.35 FR3 Mon meilleur Noël 22.50 TF1 Un Noël/Une vie/César
Divers Variétés	12.00 A2 La vérité au fond de la marmite 12.30 TF1 Cuisine légère 12.45 TVR Cours d'anglais 13.30 TF1 Le monde de l'accordéon 13.50 TF1 Fugues à Fugain 14.05 TVR Finale de l'étoile d'Or 14.55 TF1 Café théâtre 16.10 A2 Un vrai conte de Noël 19.45 TF1 Fernand Reynaud 21.50 TVR Rétro-Parade	12.40 TVR Vespérales/Noël/Reprise 13.05 TVR Scott Joplin/Ragtime Band 13.20 TF1 Sérieux s'abstenir 13.45 TVR Le Cirque de Pékin 14.25 TF1 Les nouveaux rendez-vous/Isabelle Adjani 16.25 A2 Thé dansant rétro 20.00 FR3 Japonais présent 21.45 TVR Vaudevilles et vieilles chansons	12.05 A2 Philippe Bouvard et ses invités 12.30 TF1 Midi première 15.00 A2 Aux Plaisirs de l'Oeil 17.10 TF1 Francis Blanche 19.45 TF1 Fernand Reynaud 22.00 TVR Montand de mon temps 22.55 TVR Vaudevilles et vieilles chansons	12.05 A2 Philippe Bouvard et ses invités 12.30 TF1 Midi première 15.00 A2 Caméra invisible 16.40 TF1 Gerswhn le Magnifique 18.50 TF1 Avis de recherche/Sheila	12.30 TF1 Midi première 19.50 TVR Les Merveilleux Frères Jacques 22.35 TVR Vaudevilles et vieilles chansons 22.55 TVR Gags à gogo <i>Cette page ne signale pas les émissions quotidiennes régulières, telles que journaux télévisés, certaines petites séries, etc.</i>	19.50 TVR Line Renaud et quelques autres 20.35 FR3 Les pays de Marcel Amont 20.45 TVR Le Cirque de Pékin 21.50 A2 Salvador en chansons 22.15 TF1 Le grand studio/Réveil-lon/Variétés 22.40 A2 Thierry le Luron 23.15 TF1 Soirée de réveil-lon 23.15 TVR Soirée de Saint-Sylvestre	12.05 A2 Philippe Bouvard et ses invités 16.20 A2 L'atelier de la chanson 18.25 A2 Cœur musicien 20.00 TF1 Numéro un/Dalida 22.45 TVR Vaudevilles et vieilles chansons
Forums Reportages Interviews	13.35 A2 Des animaux et des hommes 15.20 TVR Escalade dans le Verdon 15.45 TVR Cratère au Zaïre 16.00 TF1 Magazine de science fiction 17.35 TVR La course autour du monde 18.05 TF1 Trente millions d'amis 22.20 A2 Cosmos/Qui parle sur la terre 23.50 TF1 Un Noël/Une vie/Jacques Anquetil	10.00 FR3 Images 10.30 FR3 Mosaïques 13.20 A2 Incroyable mais vrai 14.30 TVR La mémoire de l'objectif 15.25 TVR A vingt jours de la vie 15.35 TVR Les profondeurs marines 18.00 A2 La course autour du monde 18.50 TF1 Les animaux du monde 19.40 FR3 Territoires d'outre-mer 22.00 A2 Sous l'œil de Qomolangma	13.35 A2 Face à vous/Jacqueline Alexandre 14.00 A2 Aujourd'hui Madame 16.45 TF1 Les après-midi d'hier et d'aujourd'hui 19.00 TVR Il était une fois le Ciné Journal 20.35 A2 Paris vu par Claude-Jean Philippe	13.50 A2 Face à vous/Jacqueline Alexandre 14.00 A2 Aujourd'hui Madame 16.40 TF1 Les après-midis de TF1 19.00 TVR Il était une fois le ciné journal <i>Les chiffres figurant entre parenthèses à la fin de certains titres indiquent à quelle heure prend fin l'émission.</i>	12.05 A2 Philippe Bouvard et ses invités 13.50 A2 Face à vous/Jacqueline Alexandre 14.00 A2 Les Mercredis d'Aujourd'hui Madame 19.00 TVR Il était une fois le Ciné Journal 22.10 A2 Charles Vanel et les Sil-lons de la Vie	12.05 A2 Philippe Bouvard et ses invités 13.50 A2 Face à vous/Jacqueline Alexandre 14.00 A2 Aujourd'hui Madame 14.55 TVR Les Silvester-Kläuse 17.00 TVR Vœux des Eglises 19.00 TVR Il était une fois le Ciné Journal suisse 19.45 A2 Les gens d'ici 1.00 FR3 La couleur des jours	16.55 TVR Escalades dans le Hoggar 19.00 TVR Il était une fois le télé-journal suisse 20.00 TVR Vœux du président de la Confédération 01.10 A2 Un condé/Yves Boisset (02.45) 02.45 A2 Le maître nageur (04.10) 04.10 A2 La carrière d'une femme de chambre (06.00) 06.00 A2 Une Anglaise romantique (07.55) 08.15 A2 Roméo et Juliette (10.30) 10.30 A2 Le dollar troué (12.05) 13.55 A2 Mort sur le Nil/Peter Ustinov (16.20) 15.15 TVR Heidi, de L. Commen-cioni 16.55 TF1 Nés pour être libres 18.00 TVR Un soleil dans le creux de la main 19.20 FR3 Le gardien des lumières 21.00 TF1 La France de Joséphine (22.05) 23.05 A2 Une femme disparaît/Hitch-cock 23.30 FR3 Le château de l'Amaryllis(00.20)
Films Téléfilms	19.55 TVR Marius/Marcel Pagnol avec Raimu 20.35 FR3 La Chartreuse de Parme (21.30) 21.30 FR3 Mon meilleur Noël	12.00 TF1 Séquence du spectateur 15.45 TVR Ce sacré grand-père/Michel Simon (17.15) 19.45 TVR Fanny/Marcel Pagnol/Raimu 20.30 TF1 Un éléphant ça trompe énormément (22.20) 22.35 FR3 Beau fix sur New York	13.35 TF1 Les enfants de l'eau 18.15 TVR Le chien Bingo 19.50 TVR César/Marcel Pagnol 20.30 TF1 Sans Famille/1re époque 21.00 FR3 Les Quatre Filles du Dr March (22.15) 22.10 TF1 Hôtel du Nord/Louis Jovet (23.35)	13.35 TF1 L'homme de la montagne (16.10) 20.30 TF1 Sans famille/2e partie 20.35 FR3 La folie des grandeurs/Montand/De Funès (22.20) 21.40 A2 L'ami américain (23.40) 22.05 TF1 Education de prince/Louis Jovet (23.35)	13.35 TF1 Quand souffle le Vent du Nord (15.30) 20.35 A2 Le Bonheur des Tristes 20.50 TVR La Blonde ou la Rousse 22.00 TF1 Entre Onze Heures et Minuit/Louis Jovet 22.10 FR3 Le Déjeuner sur l'Herbe/Jean Renoir (23.40)	16.05 TVR L'elixir du Père Gaucher-Pagnol (17.00) 16.20 TF1 Les coulisses de Broadway (18.05) 20.35 TF1 Les aventures de Rabbi Jacob/Louis de Funès 21.05 FR3 Hollywood-Hollywood 21.55 TVR Noctambule par amour	08.15 A2 Roméo et Juliette (10.30) 10.30 A2 Le dollar troué (12.05) 13.55 A2 Mort sur le Nil/Peter Ustinov (16.20) 15.15 TVR Heidi, de L. Commen-cioni 16.55 TF1 Nés pour être libres 18.00 TVR Un soleil dans le creux de la main 19.20 FR3 Le gardien des lumières 21.00 TF1 La France de Joséphine (22.05) 23.05 A2 Une femme disparaît/Hitch-cock 23.30 FR3 Le château de l'Amaryllis(00.20)
Pour les enfants	15.00 FR3 Jeunesse 15.15 TF1 Plume d'Elan 15.20 TF1 Maya l'Abeille 15.40 TF1 Archibald le magicien 17.25 A2 Récré A2	15.00 FR3 Jeunesse 15.15 A2 Ecole des fans 15.55 A2 Voyageurs de l'Histoire	15.00 FR3 Jeunesse 15.15 TF1 Les Visiteurs de Noël 16.05 A2 Récré A2 18.25 TF1 L'île aux enfants	15.10 TF1 Les visiteurs de Noël 16.20 A2 Dessin animé 17.35 A2 Récré A2 18.15 TVR Mais où est donc passée maman 18.25 TF1 L'île aux enfants	15.00 FR3 Jeunesse 15.30 TF1 Les Visiteurs de Noël 16.55 A2 Récré A2 18.15 TVR Les Chaussures à Claquettes 18.25 TF1 L'île aux enfants	14.50 TF1 Les visiteurs de Noël 15.00 FR3 Jeunesse 17.35 TVR L'apprenti sorcier 17.40 A2 Récré A2 18.25 TF1 L'île aux enfants	16.55 TF1 Nés pour être libres 18.00 TVR Un soleil dans le creux de la main 19.20 FR3 Le gardien des lumières 21.00 TF1 La France de Joséphine (22.05) 23.05 A2 Une femme disparaît/Hitch-cock 23.30 FR3 Le château de l'Amaryllis(00.20)
Arts - Lettres Théâtre Musique	13.05 TVR Concert de Noël d'Amsterdam 22.10 FR3 Monsieur Barnett/Jean Anouilh 23.20 A2 Amadeo Modigliani	20.35 FR3 Souvenirs de l'opérette viennoise 22.20 TF1 Rien que de source pure/Bela Bartok	17.00 A2 Peer Gynt par le TNP 22.05 A2 Suite de Peer Gynt (24.00)	20.05 TVR Offenbach/La Grande Duchesse de Gerolstein 20.40 A2 Six personnages en quête de chanteur 21.30 TVR Don Juan/de Molière	20.35 FR3 Fille d'Amour/Jeanne Moreau	13.35 TVR Bernard Lefort directeur de l'Opéra de Paris 15.00 A2 Elle court, elle court l'opérette 16.45 A2 Arthur Rubinstein en Pologne 20.35 A2 Les ballets Moisseiev	12.15 TF1 Concert de Nouvel-An à Vienne 12.15 TVR Concert de Nouvel-An à Vienne 13.35 A2 Roland Petit et Peter Schaufuss 15.00 TF1 Opérette/Ignace (16.55) 20.10 TVR Cyrano de Bergerac (22.45) 21.05 FR3 Le barbier de Séville (23.20) 21.35 A2 Apostrophes 22.05 TF1 Orphée/Gluck (22.50) 13.30 TVR Sauts à ski/Garmisch
Sports	14.25 A2 Les jeux du stade 16.25 TSA Coupe Spengler (19.00) 18.45 TF1 Magazine auto-moto 22.05 TSA Coupe Spengler à Davos 22.45 TF1 Les grands moments du sports 1981	15.25 Sal Coupe Spengler à Davos 16.35 TF1 Sports première 17.35 TVR Revue sports 1981 19.00 A2 Stade 2 19.00 TVR Sous la loupe 22.20 TVR Coupe Spengler à Davos	Tente sur voiture «GOELETTE» chez le spécialiste Kernen-Sports 2322 Le Crêt-du-Loche 15.25 TVR Coupe Spengler 21.55 TSA Coupe Spengler	<i>Chaque jour ouvrable, notre page TV vous fournit des renseignements détaillés sur les émissions du jour même.</i> Page réalisée par Jean ECUYER 15.25 TVR Coupe Spengler 21.50 SAL Coupe spengler (23.15)	15.25 TVR Coupe Spengler 21.00 TSA Coupe Spengler	GARAGE DE L'OUEST SA LOUE-MOI Service de location de véhicules toutes catégories des Fr. 8.- l'heure La Chaux-de-Fonds - L.-Robert 165 Tél. 039/26 50 86 + 26 50 85	

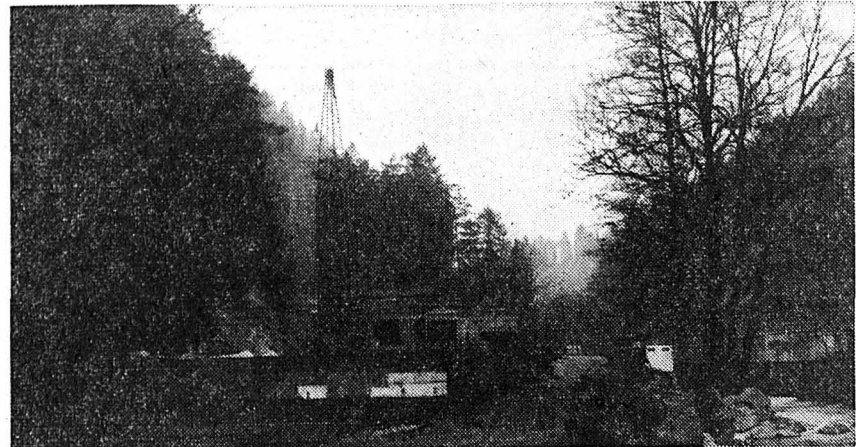
radio TV HI-FI
 Tél. 23 27 83
Frésard
 Av. Léopold-Robert 41

GARAGE DE L'OUEST SA LOUE-MOI
 Service de location de véhicules toutes catégories des Fr. 8.- l'heure
 La Chaux-de-Fonds - L.-Robert 165
 Tél. 039/26 50 86 + 26 50 85

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Syndicat des eaux usées du Bas-Vallon Le point en cette fin d'année



La station d'épuration des eaux du Bas-Vallon de Saint-Imier à Tournedos.

La commission, ainsi que l'assemblée des délégués du Syndicat des communes pour une station d'épuration des eaux usées du Bas-Vallon SEBV, se sont réunis à Cortébert, sous la présidence de M. Edmond Grossenbacher, maire de Cortébert.

Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée, rédigé par la secrétaire Mme Anne-Marie Hugli, le président a présenté le surveillant de la future station d'épuration de Tournedos, M. Martin Liechti, électricien à Corgémont, appelé récemment à sa nouvelle fonction.

Dans son rapport, le président a exprimé sa satisfaction pour le bon déroulement des travaux. Il s'est plu à relever l'excellente entente qui règne au sein de la commission.

L'ingénieur chargé des travaux de construction M. J.-R. Eigenheer a présenté un état de la situation actuelle d'avancement des travaux. Jusqu'à Noël, le gros œuvre de la station d'épuration sera achevé. Dès janvier 1982 pourront

débuter les travaux à l'intérieur du bâtiment. Simultanément, il sera procédé au montage des installations. La mise en service provisoire est envisagée pour la fin de l'année 1982. Pour cet ouvrage, le devis établi en 1977 prévoyait un montant de 4,950 millions de francs. Le renchérissement pour les travaux de génie civil, ainsi que pour la machinerie font apparaître un décompte prévisible de 5,5 millions de francs.

Le tronçon Sonceboz-village - station d'épuration coûtera probablement 1,110 million de francs pour un devis de 1,080 million.

La traversée de la localité de Sonceboz - Sombeval est en grande partie terminée. Des travaux de pompage, ainsi qu'une mauvaise qualité du sol font apparaître un décompte prévisible de 1,5 million de francs pour un devis de 1,371 million.

Dans le secteur Corgémont - Sonceboz - Sombeval, le tiers des travaux est effectué. En raison des terrain marécageux les

travaux ont dû être momentanément interrompus.

Devis 675.000 fr.: coût probable 700.000 fr.

La traversée de Corgémont est terminée. Elle s'est déroulée dans des conditions normales. La différence entre le coût probable de 1,550 million et le devis de 1,351 million, est essentiellement due aux effets du renchérissement.

Sur le tronçon Corgémont - Cortébert, le tiers des travaux est effectué. La liaison entre les deux communes pourrait être réalisée en fin d'année, si les conditions météorologiques le permettent. Le devis de 1977 prévoyait 683.000 fr., alors que le coût réel se situera probablement vers 700.000 fr.

DIFFICULTÉS GÉOLOGIQUES

Au cours de la traversée de Cortébert, la nature du sol a occasionné de grandes difficultés d'exécution, de sorte que le coût réel sera de 200.000 fr. plus élevé que prévu. Il atteindra probablement 1,710 million pour un devis de 1,510 million.

La liaison entre Cortébert et Courtelary ne s'est pas heurtée à des difficultés imprévues, de sorte que le montant de 720.000 fr. sera probablement respecté.

Pour les lots 9 et 10, représentant respectivement la traversée des villages de Courtelary et de Cormoret, dont la dépense était calculée à 1,790 millions et 720.000 fr., il est actuellement difficile d'établir des pronostics quant au respect des dépenses. Ce n'est qu'au moment où la phase opérationnelle sera engagée, qu'il sera possible d'être fixé.

Le devis général établi en 1977 était basé sur une somme globale de 14,850 millions. Le décompte prévisible à ce jour se situe à 16 millions au 31.10.81, soit un dépassement de 1,150 millions ou 8%.

De ce dépassement, par le jeu des subventions, il reste à la charge des communes du syndicat un montant net de 400.000 fr. qui est à répartir suivant des facteurs déterminés. (Texte et photo gl)

BIENNE

Perquisition au dormitorium

Lors d'une perquisition ordonnée par le juge d'instruction, la police a trouvé dans le dormitorium de la ville de Bienne le produit de vols qui ont été commis récemment au préjudice d'un supermarché ainsi que du Foyer pour les apprentis de Bienne. La police a également procédé à plusieurs arrestations.

Rappelons que plusieurs dormitoriums ont été créés ces derniers temps dans différentes villes de Suisse alémanique sous l'initiative d'organisations d'aide à la jeunesse. Les jeunes ont la possibilité d'y passer la nuit pour une somme très modique qui ne dépasse généralement pas trois francs. (ats)

Assises des Amis de la nature de Saint-Imier

Une vingtaine de membres ont participé, dans leur chalet «Berg Frei» à Mont-Soleil, à l'assemblée générale annuelle. Sous la présidence de Mme Madeleine Sigrist, l'ordre du jour assez chargé fut présenté et accepté sans modification.

Dans le rapport présidentiel, il est rappelé avec plaisir le cinquantenaire du chalet. Des différents rapports présentés, il ressort que les finances sont saines, et la cabane bien fréquentée.

Les cotisations restent inchangées; par contre, les taxes sont augmentées légèrement. Un progrès sur le plan de l'hygiène a été réalisé par un agrandissement des installations de douches.

Pour le renouvellement du comité, une seule démission est présentée: le président de cabane. Le comité de section pour 1982 est le suivant: président d'honneur, M. Franz Scheurer; présidente, Mme Madeleine Sigrist; vice-président, M. Walter Sigrist; secrétaire-corr-

respondante, Mme Ginette Hinden; secrétaire des verbaux, Mme Erna Ryser; caissière, Mme Liliane Zaffaroni; responsables des juniors, MM. Germain Schulthess et Walter Sigrist; caissière des juniors, Mme Betty Châtelain; membre adjoint, Mme Edwige Béguelin; vérificateurs des comptes, MM. Marcel Isler et Paul Schlegel; suppléants, MM. Roger Favre et Léon Romy.

Le comité du chalet est formé ainsi: président, Edward Delalay; chef de cabane, M. Jean Hinden; caissière, Mme Gertrude Schulthess; membres adjoints, MM. Germain Schulthess et Walter Sigrist. (cp)



Mme Jeanne Schlappach-Girardin de Tavannes...

...qui va fêter ses 90 ans. Elle est en effet née le 26 décembre 1981 et malgré son bel âge, elle travaille encore à l'étude de son mari, qui lui, à 87 ans. C'est en octobre 1923 qu'elle épousait Me Schuppach et le couple eut trois enfants, deux filles Mme Walter et Charmilloz ainsi que le procureur du Jura. (kr)

Impar... donnable

Notre «bravo à M. Maurice Baumann et au groupe vocal d'Erguel» parue dans l'édition du 23 décembre est marquée par une inexactitude. Les choristes ne proviennent pas uniquement de Saint-Imier, mais de tout le Vallon. Raison de plus pour les soutenir moralement lors de la finale du 25 décembre. (lg)

CORMORET

Après un incendie

Deux familles de la commune ont été profondément touchées par l'incendie qui a complètement ravagé la ferme Schluchter dans la nuit du 22 décembre 1981.

A la veille des fêtes, ces familles, sans compter l'immense désarroi moral, se trouvent dans un grand dénuement.

Aussi, le Conseil municipal lance une action de solidarité pour leur apporter quelque réconfort.

Les dons peuvent être versés sur le ccp 25-2952, Recette municipale, Cormoret, avec la mention «sinistre Schluchter».

Un grand merci d'avance aux personnes qui soutiendront cette action. (comm)

NOËL 1981

Francis CHABOUDEZ

Ton souvenir est dans nos cœurs.

Françoise, ton épouse.
Gérard, Dominique et Jennifer Bauer-Marcozzi.

François Bauer et Marlyse.
Tes parents, frères, belles-sœurs et neveu.

32569

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier. Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction: Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP: Philippe-O. Baillod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Michel Dérens, La Chaux-de-Fonds. - Raymond Dérens, Agriculture et magazine. - Cécile Diez, Jura bernois. - Jean Ecuver, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Jura, Jura bernois. - Claude-André Joly, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral. - André Willener, Sports.

Stagiaires: Jean-Jacques Charrère, Patrick Fischer, Catherine Montandon, Mario Sessa.

Repose en paix cher époux.
Sa vie fut un exemple de courage et de volonté.

Madame Edouard Zisset-Zink;
Madame Vve Hans Gass-Zink, ses enfants et petits-enfants, à Badenweiler (Allemagne);
Madame Vve Karl Zink-Gütemann, ses enfants et petits-enfants, à Badenweiler (Allemagne);
Madame Vve Leonhard Göhringer-Zink, ses enfants et petits-enfants, à Badenweiler (Allemagne);
Madame et Monsieur Hermann Paul-Zink, leurs enfants et petits-enfants, à Badenweiler (Allemagne);
Madame et Monsieur Otto Grassl-Zink et leur fille, à Badenweiler (Allemagne),

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard ZISSET

leur très cher et bien-aimé époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui mardi soir, dans sa 92e année, après quelques mois de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 décembre 1981.

L'incinération aura lieu samedi 26 décembre.

Cérémonie au centre funéraire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 1, rue du Versoix.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 32910

Dieu est amour.

Monsieur Charles Couleru, à Johannesburg,

a le chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne STOCKBURGER
née COULERU

qui s'est endormie paisiblement, lundi, dans sa 93e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 décembre 1981.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 32803

COURTELARY Repose en paix.

Les familles parentes et amies de

Monsieur Fernand LANGEL-MISEREZ

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu subitement le 22 décembre 1981, à l'âge de 82 ans.

L'incinération aura lieu dans l'intimité de la famille, le samedi 26 décembre à 10 heures, au nouveau centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

COURTELARY, le 22 décembre 1981.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 97217

HAUTE-NENDAZ et LE LOCLE Nous vivons dans l'espoir de le revoir.

Profondément touchées par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Hilaire FOURNIER

nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à notre épreuve, par leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Nous les prions de croire à notre gratitude émue.

Mlle MARIANNE MATTHEY, SA FIANCÉE ET FAMILLES. 32893

VILLERET

Fermeture du bureau municipal

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du jeudi 24 décembre 1981 à midi au 4 janvier 1982 à 9 heures. (mw)

TRAMELAN

Nomination d'un instituteur

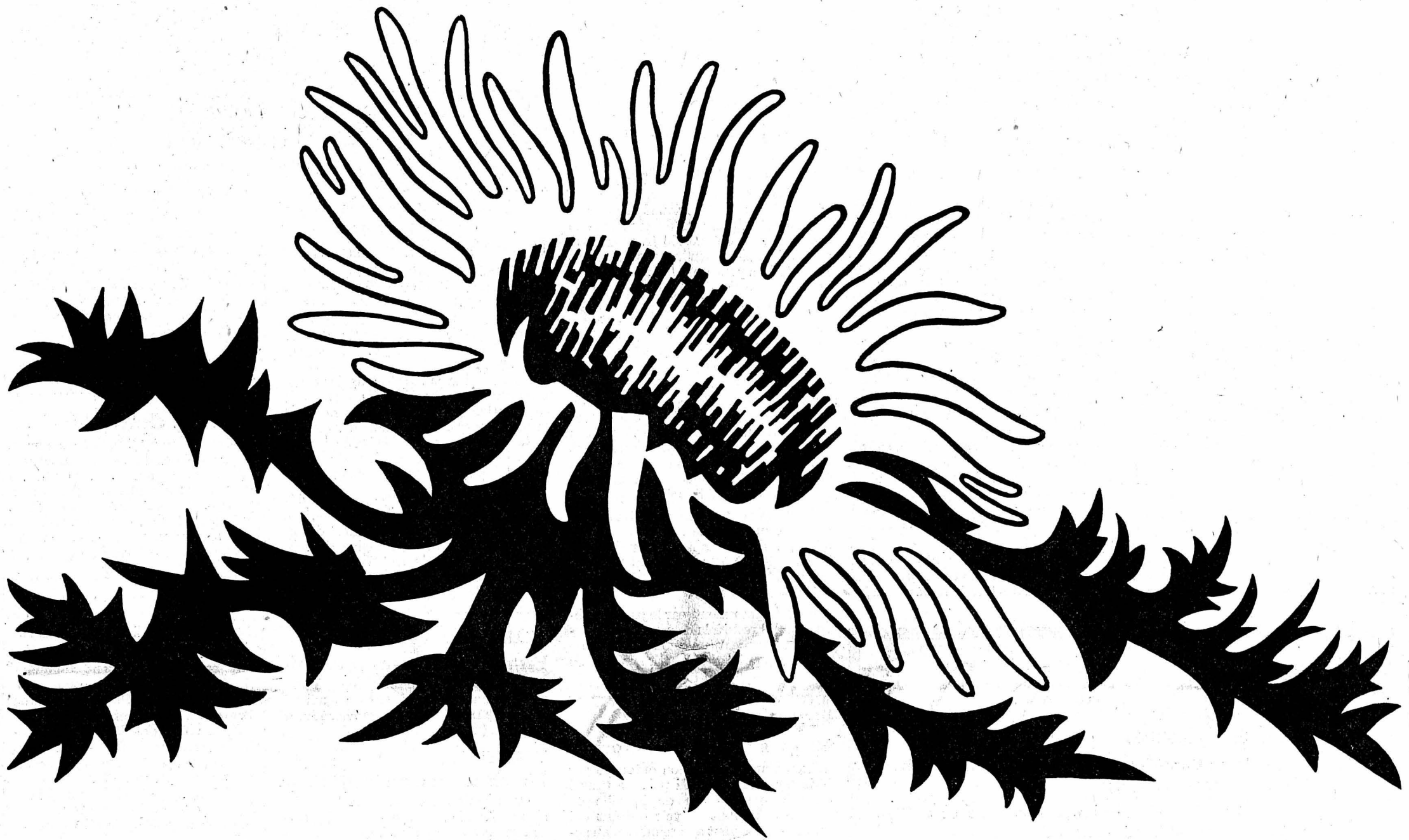
Dans sa dernière séance, la Commission de l'Ecole primaire a nommé provisoirement pour 6 mois M. Renaud Jeannerat comme titulaire de la classe de 3e année de la Printanière. (vu)

MOUTIER

Nouveau président au parti radical

Dans sa dernière assemblée, le Parti radical de Moutier a désigné son nouveau président en la personne de M. Maurice Péquignot. (kr)

L'IMPARTIAL



***La voix
d'une région***

***vous souhaite
un heureux Noël***